U d'/of OTTAWA
39003002543055

HOMMAGE DES ÉDITEURS

Paul Déroulède

DU MÊME AUTEUR :

Henri Rochefort (1831-1913).

1 vol. in-8, illustré. . **3 fr. 50**

Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays,
y compris la Hollande, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Finlande et la Russie.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/pauldroulde100ducr

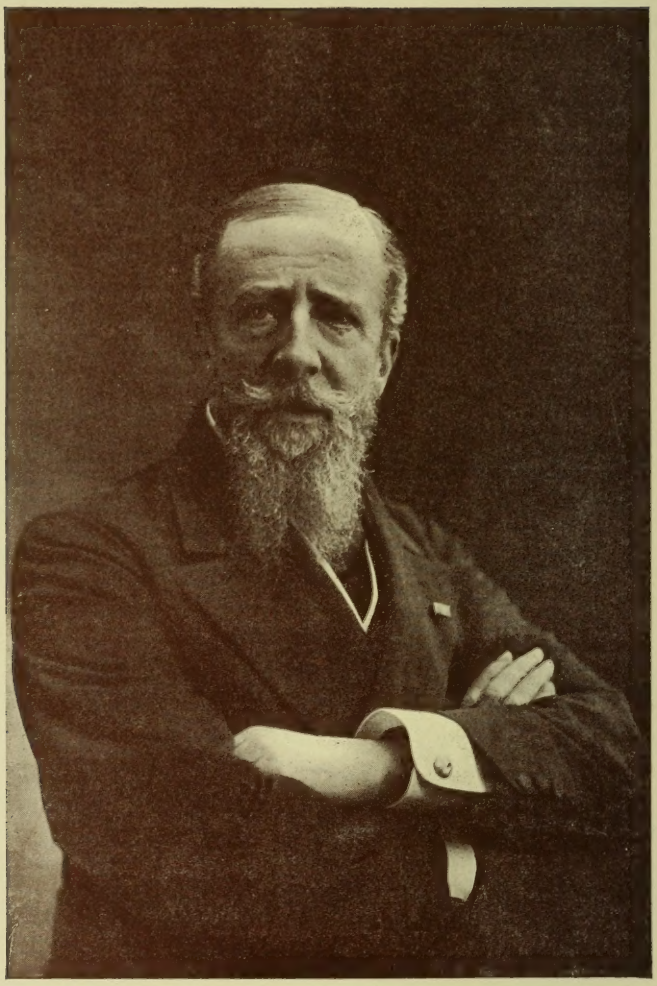

Phot. Chéri-Rousseau.

PAUL DÉROULÈDE

CAMILLE DUCRAY

MAI 2 1973

Paul Déroulède

1846-1914

avec documents inédits et planches hors texte

PRÉFACE

DE

MAURICE BARRÈS

de l'Académie Française

PARIS

L'ÉDITION MODERNE – LIBRAIRIE AMBERT

47, RUE DE BERRI, 47

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

10 exemplaires numérotés et paraphés sur papier de Hollande

PQ
2211
.D72E96
1914

PRÉFACE

C'est une position singulière et, à bien voir, tout à fait extraordinaire que celle qu'occupait dans notre pays Paul Déroulède entouré de sa Ligue. Il n'était rien, ni député, ni académicien, à peine chevalier de la Légion d'honneur. Il a été une sorte de Français exceptionnel qui a voulu vivre et mourir bien en vue pour servir de modèle à tout le pays : il était l'homme qui rappelle à la nation que le bien-être n'est pas tout et que la contrainte est bonne. C'est au point qu'il déplaçait l'axe du plaisir, et dans l'effort, dans le danger, dans le sacrifice il nous proposait la plus joyeuse des fêtes.

Il y a vingt-cinq ans que je connais Déroulède. Pour le peindre, je n'ai que le choix entre toutes les grandes choses qu'il a essayé d'accomplir et dont j'ai été le témoin. J'étais avec lui dans le

boulangisme, j'étais avec lui dans son duel avec Clemenceau, j'étais avec lui dans le fiacre qui nous menait place de la Nation. Et je dirai quelque jour l'élévation de ses pensées à son lit de mort. Ce qui possède une valeur éducative ne doit pas tomber dans l'oubli.

C'est à force de sacrifice que cet élève du grand Corneille a modelé la figure si noble que nous lui voyons et qu'il faudra dresser sur une de nos places publiques. J'en veux donner un exemple. L'histoire de sa candidature à l'Académie française est une histoire peu connue, bien significative de sa manière de se traiter. Quand il a refusé d'être des nôtres, il a été contre ses désirs les plus chers, il a étouffé brutalement ses propres rêves, pour le bien de sa mission patriotique. C'est un des sacrifices les plus nets qu'il ait faits, et certainement un de ceux qui lui ont le plus coûté.

« *Vous savez, m'écrivait-il, si je la place haut dans mon estime et dans mon respect, l'Académie. Au milieu de l'effondrement de tant de traditions nationales, seule ou presque seule, elle est restée intacte et debout. Elle fait encore planer au-dessus des désordres et des ruines, qui vont chaque jour s'amoncelant, l'image d'une France gardienne du bon droit, du bon goût et du bon sens. Son pres-*

tige n'est pas limité par nos frontières, il s'étend de l'ancien au nouveau monde, et son existence est notre plus sûre garantie contre la germanisation de l'esprit français. »

Je souligne cette dernière phrase. Elle est de grande portée : je la sens très vraie et je demande aux hommes de réflexion de la méditer. Dans la bouche d'un Déroulède, il ne pouvait pas y avoir de plus bel éloge de l'Académie. Et en effet il ne cachait pas la fierté qu'il éprouverait à en faire partie. Pourtant, concluait-il, je ne me présenterai pas.

Il m'en donnait ses raisons. On peut les résumer en deux mots. Il craignait que sa politique, quelque jour, ne vînt à gêner l'Académie ou que l'Académie ne gênât sa politique.

— Allons donc ! lui disais-je (c'était peu avant que nous ne donnions un fauteuil à Raymond Poincaré), allons donc ! voyez Poincaré qui demain sera académicien et après-demain peut-être président de la République. C'est un cumul fort honorable et dont M. Thiers avait déjà donné l'exemple.

— Sans doute, me répondait-il, mais Poincaré et Thiers sont deux parlementaires qui n'ont à agir que sur des milieux mesurés, pondérés et quasi

académiques. Moi, au contraire, il est dans ma destinée de me mêler au mouvement de la rue. Ma place n'est pas dans votre élite, elle est dans la foule. Je dois toujours être prêt à reprendre contact avec elle. Elle ne me reconnaîtrait pas. L'habit à palmes vertes et l'épée à poignée de nacre me transformeraient trop.

— Ah! Déroulède, votre habit vert, vous ne le mettriez pas les jours que vous monteriez sur la borne. Voilà tout.

Je ne l'ai pas convaincu. Il m'a obligé à publier une admirable lettre qu'il m'avait adressée pour décliner toute candidature et que pendant des mois j'avais gardée dans mon tiroir.

Raisonnablement, Déroulède s'est mépris sur le caractère de l'Académie. Il aurait pu y prendre place sans se dénaturer et sans la gêner. M. Renan disait : « Nous ne patronnons pas les doctrines ; nous discernons le talent. » Cette société un peu disparate de poètes, de philosophes, de politiques, d'hommes du monde, d'hommes de théâtre est cimentée par la confraternité de gloire et de travail. Elle respecte toutes les formes dont on peut revêtir une croyance élevée. En accueillant Déroulède, elle n'aurait pas nécessairement approuvé toutes les idées du chef de la Ligue des

Patriotes, elle aurait simplement reconnu sa parfaite dignité de caractère, son éclat d'orateur et de poète et la désignation du sentiment public. Et lui, Déroulède, quel supplément d'autorité n'aurait-il pas trouvé là pour ses propagandes auprès de la bourgeoisie française, auprès d'une partie du peuple et devant l'étranger !

Ainsi pensais-je, et je devine que tous mes lecteurs me donnent raison. Eh bien ! qu'ils me permettent de le leur dire : nous avons tort contre l'instinct profond de Déroulède.

— Je ne vaux quelque chose que si je ne suis rien ; je ne puis prêcher l'abnégation qu'en la praquitant.

Voilà son idée essentielle, voilà le ressort de toute son activité, voilà le secret de sa force. Notre illustre ami a valu dans la mesure où il s'est conformé à cette règle idéale que son âme généreuse s'était donnée. Il sentait que pour inspirer confiance, celui qui sert une cause doit mettre au début de son activité un sacrifice, et que son activité sera féconde autant que ses sacrifices seront considérables et multipliés. C'est à ce prix seulement que l'on est un héros.

Il faut chercher dans cette façon de sentir si belle et si vraie l'explication des dernières démar-

ches par lesquelles Déroulède a abrégé sa vie. Je veux parler de sa visite à l'église de Nice, de son adieu à Notre-Dame, de sa manifestation à Champigny et de son pèlerinage à Jeanne d'Arc. Il cherchait à donner ce dernier exemple à ses ligueurs et à souffrir pour sa foi patriotique.

Je me rappelle cette marche, insensée au point de vue médical, qu'il voulut faire, en dépit des docteurs, du Quand même ! *de Mercié (dans le jardin des Tuileries) jusqu'à la Jeanne d'Arc de la place Saint-Augustin. Il marchait entre son médecin et moi. Et à son médecin qu'il voyait mécontent, inquiet, anxieux, il ne cessait de dire les choses les plus amicales.*

— Oui, répondait le docteur, touché et toujours mécontent, vous m'aimez bien, mais vous ne me croyez pas.

— Je crois au médecin, mais je ne crois pas à la médecine. Je vous le répète ; que l'hommage soit bien rendu à Jeanne d'Arc, voilà mon remède.

On imagine ce que pensait le pauvre docteur qui lui tenait le pouls.

— Je vois bien, leur dis-je, ce qui vous sépare; le docteur sait que le cœur est un viscère, Déroulède sait que c'est une âme.

Mais j'insistais, moi aussi, pour qu'il montât en voiture. Et lui :

— Vous me faites dépenser ma force à vous résister, mes amis. J'aurais fait cent pas de plus avec le souffle que j'épuise à vous dire « non ».

— Eh bien ! laissez-le, dis-je à la fin. Il faut soigner Déroulède par l'âme.

— Me soigner, et surtout soigner Jeanne d'Arc ! Croyez-vous qu'elle ne mérite pas qu'on fasse un effort pour elle ? Il faut souffrir pour elle, lui offrir sa peine.

C'est en me rappelant de telles scènes, innombrables dans mon souvenir, que je mesure le mieux quel héros il était et la grande force morale que la patrie vient de perdre.

MAURICE BARRÈS,
de l'Académie française.

Février 1914.

Phot. Harlingue.

PAUL DEROULÈDE

(Médaillon de L. Pallez)

PREMIÈRE PARTIE

LE SOLDAT

PAUL DÉROULÈDE

(1846-1914)

I

LA JEUNESSE

Post mortem. — Les ascendants de Déroulède. — Son enfance. — Ses études. — Ses premiers vers. — Il fait son droit. — Déclaration de guerre. — Les théories de Déroulède. — Une idylle. — Conversion. — Déroulède est nommé officier de mobiles. — L'école du soldat. — Reischoffen. — Départ pour la frontière. — Déroulède arrive à Metz. — Triste retour à Paris. — A la tête de ses mobiles, il part à Châlons.

C'EST un grand Français qui s'en est allé. Paris lui a fait des funérailles imposantes. Paris seulement? Que non! C'est la France entière qui est autour de son cercueil.

Ironie du sort! celui qui n'avait vécu que pour *sa* France, celui qui avait chanté *sa* Patrie

et *ses* soldats eut des funérailles civiles. Car le bout de ruban rouge qui teignait sa poitrine et qu'il avait été chercher sur le champ de bataille n'avait point suffi à lui faire décerner les honneurs militaires.

Qu'importe ! la Providence veille sur son enfant.

Il faut que le corps, pour atteindre le parvis de l'Église Saint-Augustin, où a lieu le service funèbre, traverse la place baignée de soleil. Et deux armes fulgurent à ses rayons : une épée et une baïonnette.

D'un côté, c'est, sur son socle de pierre, Jeanne d'Arc en son geste immuable qui salue de l'épée.

Tu ne comprends donc pas que cet être qui plane,
Ce bras levé, ces yeux ravis,
C'est elle, c'est la sainte et grande Paysanne,
Ta Paysanne, ô mon Pays !

De l'autre côté, pantalon rouge et capote bleue, un fantaisin présente les armes. C'est, devant le poste de la caserne, la sentinelle.

Qui fait le guet quand tout sommeille,
Quand tout est en péril, qui veille,
Qui souffre, qui meurt, qui combat ?
Le Soldat.

Les deux idoles de Paul Déroulède sont près de lui devant qu'il n'entre dans la tombe, dans la tombe du petit cimetière de La Celle-Saint-Cloud.

Mais ses vœux suprêmes, hélas! n'auront pas été exaucés :

> Un linceul à moi ? Pour quoi faire ?
> C'est bon pour qui meurt dans ses draps.
> Le lit du soldat, c'est la terre,
> La terre rouge des combats.

S'il ne l'a pas revue, la terre rouge des combats, s'il ne l'a pas eu, le lit du soldat, toute sa vie, du moins, a tendu à ce but unique et fascinant : la revanche. Et ce fut une vie de la plus belle, de la plus sincère et de la plus noble unité.

C'est dans une maison de la place Saint-Germain-l'Auxerrois qu'à l'aube du 2 septembre 1846, naquit Paul Déroulède. Son père, avoué estimé, était issu d'une vieille famille de bourgeoisie charentaise. Plusieurs de ses membres, même, avaient siégé aux assemblées de la Révolution.

Sa mère était sœur d'Émile Augier, petite-fille de Pigault-Lebrun.

Son enfance fut l'existence heureuse que

mènent les bambins choyés des leurs. Sa mère lui apprenait à lire, à écrire. « Le soir, en famille, tout haut on lisait l'Histoire de France et Walter Scott. Ce sont les premières impressions ineffaçables » ; ainsi disait Jules Claretie en dépeignant cet intérieur paisible.

A huit ans, l'enfant était mis au collège de Vanves, vieux château ombragé de grands arbres. De là il alla au lycée Louis-le-Grand, « où il se trouva trop enfermé », puis ensuite au lycée Bonaparte, « où il se sentit trop libre ». Enfin il termina ses études au lycée de Versailles. Études faciles s'il en fut. Excellent élève, il avait pourtant à subir les reproches de ses professeurs : il traduisait en vers français ses versions latines et montrait dans ses moindres devoirs qu'il était né poète.

Que faire d'un fils qui rime tant et plus, pensa le père du jeune homme ? Et incontinent il le destina à la procédure. Alors, en 1863, Paul Déroulède, contraint par ses parents, entra à l'École de Droit. Mais l'oncle veillait. Certes Émile Augier ne cherchait point à mettre la rébellion dans cette âme de dix-sept ans ; cependant il n'avait pas le courage de condamner un poète naissant et il l'encourageait.

Déroulède suivait son idée. Il finit son droit, puisque c'était là le désir de son père.

Mais il se souvenait d'une conversation qu'il avait eue naguère avec son professeur de lettres. C'était Cougny, homme de talent et d'esprit qui avait publié de remarquables études sur Charron et La Boétie.

« — Vous êtes doué, lui avait dit le maître, vous serez poète.

» — Hélas ! avait répondu l'élève, je crains d'être obligé de faire toute autre chose que des vers. Mon père me destine à la procédure. »

Il comptait bien pourtant y échapper, à la procédure, le jeune lycéen qui avait dévoré le *De Republica* de Cicéron et qui ne manquait jamais l'occasion, les jours de monôme et de tumulte au quartier Latin de crier à pleins poumons : « Vive la Liberté ! »

C'est ainsi qu'en 1867, la *Revue Nationale* publiait un poème signé Jean Rebel.

Jean Rebel et Paul Déroulède ne faisaient qu'un.

On put lire alors, tantôt sous ce pseudonyme, tantôt sous son nom, des vers charmants et oubliés.

Mais bientôt commence la passion des voyages. Sans abandonner les études qui, suivant les vœux de son père, devaient le conduire au barreau, il s'en fut assister à l'inauguration du canal de Suez. Il visita l'Égypte, puis revint par l'Italie où il s'attarda longuement. Il visita encore la Hollande, la Saxe, la Bavière, la Prusse, l'Autriche, travaillant, prenant des notes, écrivant.

De retour à Paris, il termine son droit. Il se laisse alors doucement aller à son penchant pour la littérature. C'est ainsi que s'écoule, jusqu'en 1870, une existence heureuse, enviée même, — car il a quelques succès.

Les événements allaient bientôt étrangement modifier son genre de vie.

La guerre était déclarée. Rien ne faisait supposer à Déroulède qu'il pût un jour se battre.

Se battre! Il avait vingt-trois ans. A l'époque de son tirage au sort, il avait « amené un bon numéro ». Son père, par surcroît, lui avait acheté un remplaçant. Il échappait ainsi à l'incorporation dans l'armée active. Et puis, il prisait beaucoup plus les théories de l'internationalisme qui lui faisaient préférer l'Humanité à la Patrie. Il avait, en sa mentalité, tout ce

qu'il faut pour n'être point soldat et n'avait point le désir de le devenir. Cela il l'avoue lui-même : « Je ne comprenais nullement la grandeur de la servitude militaire vantée par de Vigny, et je me faisais à honneur de ne pas mieux aimer les Français que les étrangers. » L'influence qu'avait prise sur lui son professeur de philosophie, son stage à l'École de droit, ses lectures de la *Rue* que publiait Jules Vallès, des *Propos de Labienus* que publiait Rogeard, le prédestinaient sans peine et sans heurts à afficher envers l'Empereur et ses armées des sentiments dénués d'admiration ou de sympathie.

Il ne les cachait pas, pour ainsi dire, en proclamant que le temps lui semblait proche « où le genre humain, réconcilié, rejetant tout ensemble ses armes et ses chaînes, confondrait tous les peuples et toutes les races dans une embrassade mondiale. »

Il se plaisait même à ajouter : « Je n'avais de goût que pour les belles-lettres, de passion que contre l'Empire et d'amour que pour ma mie, comme chantait Henri IV. »

Il avait toute l'insouciance de ses vingt-quatre ans. Le bel âge pour l'amour ! Et le

beau temps qu'il faisait ce jour-là, pour aller flâner à deux, aux environs de Paris! Le jeune homme se doutait-il qu'en entraînant sa petite amie vers la campagne et le soleil clair, il allait éprouver un sérieux remords des idées et des théories passées?

C'était près de la Croix-de-Berny. Ils allaient bras dessus, bras dessous, lui, l'étudiant un peu égoïste, heureux seulement de l'heure présente, elle, papotant, chantant et riant.

Un vieux paysan les croisa :

« — Vous venez de Paris, Monsieur, Madame?

» — Oui.

» — Vous êtes peut-être bien au courant des nouvelles?

» — Peut-être, en effet, fait le jeune homme que l'importun agace.

» — Quand les troupes partiront-elles?

» — Est-ce que je sais! » réplique Déroulède.

Ah! la voix tremblante et anxieuse de l'homme qui questionnait parce qu'il avait un fils sous les drapeaux! Ah! le ton indifférent de la réponse plus inconsidérée que méchante. Mais comme Déroulède dut regretter cette minute-là! Il s'en souviendra longtemps après et soulagera sa conscience en en faisant l'aveu :

« Le regard de mépris que me lança cet homme entra dans mes yeux comme un éclair.

» Une rougeur subite brûla mes joues. Le reproche silencieux de ce père de soldat dissipa ma torpeur et commença le réveil de ma conscience de Français. Je sentis que je venais de manquer à la solidarité qui m'unissait, avant tout et malgré tout, aux hommes de mon pays.

» Pour la première fois, ma prétendue philosophie humanitaire m'apparut comme une apostasie et mon égoïsme amoureux comme une désertion.

» La cruauté de ma réponse se révéla à moi dans toute sa vilenie. J'eusse voulu en demander pardon sur l'heure au vieillard, mais il nous avait brusquement tourné le dos, et nous étions de nouveau seuls sur la route. »

En rentrant chez lui, le soir même, Paul Déroulède trouvait une grande enveloppe blanche revêtue d'un sceau officiel. Elle contenait un brevet de sous-lieutenant au 16e bataillon de la garde mobile de la Seine. Cette nomination, Déroulède la devait à un vieil ami de sa famille, Victor Duruy. Il n'est pas besoin d'ajouter que le jeune officier venait d'être nommé à son insu. Trois jours avant ces événements — c'était

le 18 juillet 1870 — au hasard d'une promenade dans le jardin du Luxembourg, Paul avait rencontré son vieil ami :

« — Eh! bien! Monsieur le poète, s'était écrié Duruy, si, comme tout le fait prévoir, la guerre éclate définitivement entre la France et la Prusse, qu'allez vous faire?

» — Un hymne de triomphe après la victoire.

» — Je le veux bien, mais avant?

» — Avant? *Le Chant du Départ* est tout fait, et, pendant, nous aurons *la Marseillaise!* »

La réponse n'avait pas contenté Victor Duruy. Il avait arraché au jeune homme la promesse de contribuer à l'instruction des gardes mobiles et à leur éducation morale. L'ordre qu'avait reçu le surlendemain le lieutenant Déroulède l'affectait au 16e bataillon. C'était celui de Belleville.

En possession de son uniforme — tresses d'or, plumes de coq et grand sabre — l'officier de gardes mobiles se présenta aux siens. Accueil enthousiaste, s'il en fut, d'une famille tendrement unie. André, le jeune frère de l'officier, qui faisait ses mathématiques élémentaires, qui était doué d'un esprit assez positif, eut pourtant ce mot après les compliments et les félicitations :

« — A quoi diable peut-on bien employer des soldats ignorant le maniement d'armes et commandés par des officiers hors d'état de le leur apprendre? »

La réflexion était trop juste pour que Paul Déroulède n'en fût pas touché. Il résolut d'aller dès le lendemain s'initier au maniement d'armes et à l'exercice qu'il aurait à apprendre à d'autres. Et dans la cour du Louvre, un vieux caporal de grenadiers de la garde fut sollicité par le jeune officier de lui prodiguer les éléments manquants de technique militaire :

« — Comment! ne put-il s'empêcher de s'exclamer d'une bonne grosse voix, vous êtes officier, et vous n'avez jamais manié le flingot? Ah! on avance vite dans votre arme! M'est avis que si les vieux de la vieille ne se mettent pas en travers de la route, ce ne seront pas vos bataillons de blancs-becs qui feront le poil aux Prussiens. Non! mais, je voudrais voir manœuvrer ça sous le feu. Il est vrai qu'on ne vous y enverra pas.

» — Si on nous envoie au feu, repartit l'apprenti officier, il peut se faire que nous manœuvrions mal, mais nous tiendrons bon.

» — Possible, après tout! grommela le vieux

brave en retroussant sa moustache. Alors, pour lors, rectifiez-moi un peu la position. »

Quand la position fut bien rectifiée, le nouveau lieutenant alla prendre le commandement de son détachement. Au milieu de ses soldats, Paul Déroulède allait avoir beaucoup à faire. Qu'étaient ces hommes qu'il était destiné à conduire? Quels éléments étaient réunis dans son bataillon?

« Les jeunes Bellevillois, qui le composaient, écrira-t-il, étaient imprégnés jusqu'aux moelles de toutes les doctrines dissolvantes, répandues à profusion dans Paris et de préférence dans les quartiers populaires. Ils n'auraient pas manqué de cœur, s'ils n'avaient pas manqué de raison, mais l'esprit était faussé. Il n'était pas rare d'entendre sortir des lèvres de ces jeunes faubouriens, d'humeur plutôt facétieuse et d'instruction plutôt primaire, toute une série d'aphorismes de la philosophie la plus transcendante. Cela commençait par la proclamation de la fraternité des peuples, pour en arriver à l'affirmation du droit qu'avait tout homme libre de refuser à porter les armes contre son prochain. »

Et toutes les paroles de leur chef se heur-

taient à des formules toutes faites et répétées sans réflexion. Mais Déroulède ne perdait pas courage. Il répétera même fièrement :

« Il ne me semblait nullement impossible d'allumer, petit à petit, dans leurs cœurs, un peu de cette flamme nouvelle qui m'animait déjà de plus en plus. La conversion d'internationalistes en patriotes me paraissait être ma première mission d'officier. »

Bien qu'il prît très au sérieux son rôle d'officier de mobiles, Déroulède — comme combien de Français ! — vivait dans une quiétude absolue. La guerre avec la Prusse était déclarée? C'était pour le mieux. On ne pouvait douter du succès de nos armées et personne n'envisageait que la garde mobile pût être appelée à la frontière. La grave défaite de Wissembourg, la mince victoire de Sarrebruck n'avaient point entamé la confiance du peuple ; et la joie avait été immense quand, au matin du 7 août, Paris avait appris la victoire de Reischoffen. Au 55 de la rue de Rivoli, où demeurait la famille de Déroulède, comme dans toutes les rues, dans tous les quartiers, à toutes les fenêtres, le vent faisait claquer drapeaux et oriflammes.

Hélas ! la sinistre nouvelle parvenait quelques

heures plus tard. De toute la victoire, il ne restait plus qu'une inoubliable chevauchée de cuirassiers et une épouvantable défaite. L'impression en fut immense sur Déroulède. Après les premiers moments d'abattement, il se ressaisit et prit la détermination de partir sur l'heure à la frontière. Il avait fallu un désastre pour faire du petit sous-lieutenant de mobiles de Belleville un patriote farouche. Et cette heure vaut d'être racontée par Déroulède lui-même :

« Il était environ trois heures. Mon père était encore au Palais de Justice. Absorbé par ses affaires, comme je venais de l'être, moi, par mes plaisirs, il en était resté, lui aussi, à la triomphale nouvelle du matin. Je courus le chercher dans une salle d'audience, où je le trouvai prenant des notes. Avant même que je lui eusse parlé, ma figure bouleversée lui avait tout dit ; il m'interrogea à mi-voix :

» — De mauvaises nouvelles?

» — De très mauvaises, père. Nous sommes vaincus ; la France est envahie. Je viens te dire adieu, parce que je pars ce soir pour Metz, où je vais m'engager dans l'armée du Rhin.

» Mon père se leva sans répondre et sortit

avec moi. Dans le vestiaire, où il était venu quitter sa robe et où je l'avais accompagné, il essaya, tout d'abord, de me dissuader de cette démarche précipitée, me conseillant, en tout cas, d'attendre jusqu'au lendemain, pour me mettre en règle avec mon bataillon. Un avocat, dont j'ai oublié le nom, et qui se lamentait avec nous des malheurs de la France, intervint chaleureusement en ma faveur :

» — Laissez-le suivre l'élan de sa jeunesse. Ce n'est pas avec les mobiles que l'on arrêtera la marche de l'ennemi. Votre fils veut aller défendre la France à la frontière, laissez-le faire. Je le comprends et je l'envie.

» — Et moi donc, s'écria mon père, est-ce que vous croyez que je ne le comprends pas? Seulement... Allons voir ta mère. »

En descendant l'escalier du Palais, le père et le fils croisèrent un homme qui leur cria :

« — Vous savez? Les armées de l'Empereur sont battues!

» — Et les armées de la France, que sont-elles? » lui lança Paul Déroulède.

C'est Jules Ferry qui s'était attiré cette réponse. Déroulède ne lui pardonna jamais de l'avoir provoquée.

A la maison paternelle, toute la famille était réunie. Il y avait également là Émile Augier, l'oncle du jeune Paul. Le mobile n'eut pas à vaincre bien forte résistance. Augier donna à son neveu une lettre de recommandation pour le colonel Stoffel, alors à Metz et qui était un ami à lui. Les adieux furent rapides et le lieutenant de mobiles, qui avait revêtu sa tenue, gagna la gare de l'Est.

Il y avait bien deux jolis yeux que le jeune homme eût souhaité revoir une dernière fois. Il y avait bien un adieu qu'il lui eût été cher de donner. Mais Déroulède en avait-il le temps? La pensée de ce départ ne lui arrachera que ce cri : « L'armée est vaincue! le territoire est envahi! Plus rien d'autre ne m'importe. Je n'aime plus que la France. »

Mais le souvenir d'une telle séparation sera toujours vivace et le poète, à quelques années de là, chantera l'insouciance passée, sa jeunesse, son amour, et n'oubliera pas sa rancune :

J'ai vécu, j'ai chanté, j'aimais.

Fou de joie, ivre d'espérance,
Sans chercher ce qu'était la France,
Sans savoir si j'étais Français,

J'ai vécu, j'ai chanté, j'aimais.

J'ai vécu, j'ai souffert, je hais.

Enrôlé pour sa délivrance,
Je sais que la France est ma France,
Je suis sûr que je suis Français...

J'ai vécu, j'ai souffert, je hais.

Le 8 août, Déroulède était à Metz. Les rues emplies de soldats, les places transformées en bivouacs, les chevaux, les canons et surtout l'encombrement intense qui s'y manifestait avait transformé la ville en un véritable camp. C'est au milieu d'une telle affluence que le jeune mobile, qui avait retrouvé un camarade de classe, alors lieutenant d'artillerie, arrivait au quartier général et demandait le colonel Stoffel.

Ah! elle fut courte l'entrevue, et précise la réponse!

« Rien à faire ici pour vous. Vous n'avez même pas le droit d'y être sans permission. Mon ami Augier a eu tort de vous laisser partir. Oui, je sais, vous voulez voir les Prussiens? Vous en verrez; tout le monde en verra. Retournez à Paris. »

Qu'y avait-il à répliquer? Navré, le cœur gros, Paul Déroulède dut prendre congé de son camarade Fortoul, l'officier d'artillerie, et regagner tristement la gare de Metz afin de s'y rembarquer pour Paris.

Dans le train qui devait le ramener vers la capitale, Déroulède aperçut Maurice Richard, qui fut le premier et le dernier ministre des Lettres, Sciences et Arts de l'Empire.

« — Montez avec nous », lui dit le ministre, qui l'avait maintes fois déjà rencontré dans les coulisses de la Comédie Française.

Déroulède, heureux de ne pas accomplir seul le triste trajet, prit place dans son compartiment. Il y avait là également Émile Gerspach, secrétaire particulier de Maurice Richard, et Ralph Brown, qui fut plus tard directeur à la préfecture de la Seine.

La conversation, comme bien l'on pense, n'eut d'autre sujet que la guerre. Quand le sous-lieutenant de mobiles eut fait part au ministre des raisons qui le faisaient regagner Paris — raisons certes bien indépendantes de sa volonté, — ce dernier dit au jeune homme, pour le consoler peut-être :

« — Toutes les armées vont maintenant se

replier sur Paris. C'est sous ses murs que se livrera la prochaine bataille.

» — Cela ne peut pas être, répliqua Déroulède qui tressaillit. Vous n'allez pas livrer la France à l'invasion !

» — C'est le salut ! » reprit le ministre.

Hélas ! combien les événements devaient donner tort à ces paroles !

Dans la capitale, Déroulède partagea à nouveau son temps entre les leçons qu'il prenait de son caporal de grenadiers et celles qu'il octroyait à ses mobiles. La certitude que ces derniers resteraient constamment à Paris s'affaiblissait peu à peu en raison des revers que nous subissions. Quelques jours après, leur départ n'était plus douteux. Bientôt même leur mise en route était décidée.

Bataillon par bataillon, les hommes étaient habillés et équipés. Le tour du 16e arriva et il recevait presque aussitôt l'ordre de départ pour le camp de Châlons.

André, le frère de Paul, s'était engagé dans la compagnie où l'aîné était sous-lieutenant. Le 12 août, les moblots étaient embarqués à la gare de l'Est. Jusque-là, tout alla bien. Mais le

convoi en route, quel mal dut éprouver le lieutenant de 24 ans pour faire observer un semblant de discipline! Il se charge lui-même du rapport :

« Entassée pêle-mêle dans les voitures, ou juchée, malgré les injonctions des officiers, sur les toits des wagons, cette jeunesse turbulente et séditieuse, avinée en outre par les stupides distributions de boissons qui se faisaient à chaque gare d'arrêt, arriva au Petit-Mourmelon comme un troupeau de bêtes sauvages sinon de bêtes fauves. Une trentaine d'entre eux, tout au plus, échappa aux effets de ces dégradantes libations. Ni officiers, ni sous-officiers n'existaient plus pour eux. Je ne sais vraiment pas comment nous réussîmes à leur faire gagner leur campement. On y parvint néanmoins vers le coucher du soleil et les diverses compagnies finirent par se caser dans les tentes qui leur étaient destinées.

» Contre toute vraisemblance et par un véritable prodige, lorsque l'appel fut fait le lendemain, au point du jour, il ne manquait qu'un seul moblot. Encore son absence n'était-elle pas volontaire. Le pauvre diable, qui s'appelait Lempereur, avait dégringolé en route du toit du wagon, sans se faire aucun mal, assuraient ses

camarades. On l'avait vu se relever et se mettre à courir après le train.

» La dégringolade et la course vaine du nommé Lempereur inspirèrent, naturellement, aux irrévérencieux Bellevillois toute une série de lazzi plus ou moins spirituels. Le disparu reparut du reste dans la journée, un peu moulu, mais nullement blessé. »

Le mobile eût pu s'en dispenser. L'anarchie et l'incurie administratives qui régnaient, allaient ramener le bataillon dans ses foyers.

II

COMBATS ET CAPTIVITÉ

Retour des mobiles à Paris. — Paul Déroulède reste à Châlons. — Il s'engage aux zouaves. — André Déroulède rejoint son frère. — Marches et étapes. — Bazeilles. — Le baptême du feu. — André Déroulède est grièvement blessé. — Évacuation sur l'ambulance. — Paul Déroulède est prisonnier. — Il est autorisé à conduire son frère à Bruxelles. — Il part pour Berlin et est envoyé à Breslau. — Captivité. — La fille du geôlier. — Un roman d'évasion. — L'histoire de Lenchen. — La capitulation de Metz. — Commentaires de Déroulède. — Il est mis en cellule.

Six jours après son départ de Paris, la garde mobile, qui avait mené à Châlons une existence à peu près désœuvrée, qui n'avait pas encore reçu de fusils, fut réunie. Allait-on distribuer des armes et des munitions? Allait-on conduire ses soldats au combat? Hélas! non! Le colonel Beugnot, qui commandait ce

corps, lisait une proclamation du général Trochu, apprenant aux volontaires rassemblés qu'ils ne seraient pas conduits à la frontière, mais qu'ils seraient réintégrés à Paris « comme c'était leur droit ». Quelle allégresse parmi tous ces Bellevillois arrachés à leurs faubourgs, et quelles acclamations !

C'en était trop pour Déroulède. « Nous n'avons pas de droits, nous n'avons que des devoirs, s'écria-t-il avec fougue. Rentre à Paris qui voudra, moi je n'y rentre pas. » L'apostrophe lui valut sur-le-champ quatre jours d'arrêts. Au commandant Roger qui avait apporté la punition de la part du colonel Beugnot, Déroulède affirma :

« — J'ai pris un parti, mon commandant, qui ne me permettra pas de subir ma punition.

» — Quel parti ? interrogea le commandant.

» — Celui de m'engager comme simple soldat. Vous me traduirez en conseil de guerre quand je reviendrai, mon commandant. En attendant, je vais chercher un régiment.

» — Vous y êtes bien résolu?

» — Absolument, mon commandant.

» — Rien ne vous fera revenir sur votre détermination?

» — Rien.

» — Alors, engagez-vous donc au 3e zouaves, c'est mon ancien régiment. Il a été rudement secoué à Reischoffen et vous n'y serez pas de trop. »

C'est ainsi que l'officier de mobiles se présenta au colonel Bocher dont le régiment campait à Châlons.

» — Je voudrais servir dans votre régiment, mon colonel, lui déclare Déroulède.

» — Vous êtes officier de mobiles ?

» — J'aime mieux être soldat.

» — Vous aimez mieux est bientôt dit, mais on est ce qu'on est dans l'armée, on n'est pas ce que l'on veut être. D'où vous est venue cette idée ?

» — On renvoie la mobile à Paris et je veux marcher à la frontière. »

Alors le colonel à ses officiers :

« Ce qu'il me demande là n'est pas possible. Je ne peux pas prendre un sous-lieutenant comme soldat. » Il s'adressa de nouveau au mobile: « Vous vous imaginez, peut-être, qu'on va vous renommer dans les vingt-quatre heures et que vous pourrez reprendre demain, parmi nous, l'épée que vous voulez déposer aujourd'hui ?

» — Je ne m'imagine rien de plus que ce que je vous ai dit, mon colonel. On va livrer une bataille : je veux en être. Je ne me résigne pas à l'idée d'aller me réfugier à Paris, lorsque l'armée doit se porter en avant.

» — Savez-vous seulement ce que vous demandez, jeune homme? Je ne dis pas à quels périls, mais à quelles fatigues, vous vous exposez?

» — J'ai aussi prévu les fatigues.

» — C'est bien lourd, le sac.

» — Moins lourd que la honte. »

Le lendemain, après un certificat d'engagement rédigé et signé par le maire du Petit-Mourmelon, l'ex-lieutenant de mobiles était incorporé à la 1re du 1er, habillé, équipé et armé.

Cependant, André, le jeune frère du nouveau zouave, avait regagné Paris avec son bataillon. C'était pour y contracter un engagement au régiment de son aîné. Et un beau matin, alors que le 3e zouaves, qui devait prendre l'arrière-garde de la colonne, faisait halte entre Reims et Juniville, une vieille calèche s'arrêta près du commandant Hervé, le chef de bataillon de

Déroulède. Une femme qu'accompagnait un zouave tout fier — c'était presque un enfant encore — en descendit.

« Commandant, dit Mme Déroulède — car c'était la mère de Paul — en s'adressant au chef de bataillon, je vous amène mon second fils qui a voulu rejoindre son aîné. Mon seul regret est de n'en avoir pas un troisième à vous donner pour chasser l'étranger. »

Et l'enfant avait embrassé sa mère,
Et la mère avait béni son enfant.
L'écolier quittait les héros d'Homère;
Car on connaissait la défaite amère,
Et que l'ennemi marchait triomphant.
Et l'enfant avait embrassé sa mère,
Et la mère avait béni son enfant.

Héroïque simplicité d'une mère française!

Cependant, d'étape en étape, par Neuville, Attigny, Voncq-sur-Aisne et Raucourt, le 3e régiment de zouaves était arrivé à Mouzon. C'était le 30 août. Alors marches, contre-marches, alertes amenèrent les zouaves à Bazeilles. L'infanterie de marine donnait avec furie et le régiment où les deux Déroulède servaient côte à côte fut posté en réserve sur la crête qui domine le village.

Comme il se les rappelle, le soldat-poète, ces combats dans l'héroïque cité. Et il ne se fera pas faute, non plus, de glorifier le curé de Balan[1], qui luttait avec l'habitant, avec les soldats, contre les hordes bavaroises innombrables.

Le blâme qui voudra, moi, je l'aime, ce prêtre!

chantera-t-il en retraçant la lutte effroyable où les ennemis

Brûlaient homme par homme et maison par maison.

Quelle fougue et quelle envolée pour peindre l'inoubliable tableau :

La place de l'Église était encore à prendre,
Mais nos soldats luttaient d'un cœur mal assuré,
Et quelques-uns déjà murmuraient de se rendre,
Lorsque sur le parvis un cri se fait entendre :
« Aux armes! mes enfants! » C'était le vieux curé.

Il aurait fallu pourtant, au 3e zouaves, quitter son emplacement de réserve et rejoindre le 1er corps d'armée. A part quelques escarmouches insignifiantes, auxquelles il avait pris part d'assez loin, Déroulède n'avait pas, ce qui s'appelle

1. C'est à Balan et non à Bazeilles, ainsi que Déroulède doit le reconnaître plus tard, qu'eut lieu l'héroïque défense attribuée inexactement au curé de Bazeilles dans la pièce de vers qui porte le nom de cette dernière bataille.

vraiment été au feu. Il n'allait pas tarder à en recevoir le baptême. Ce fut non loin des bords de la Meuse où la 1re compagnie du 3e zouaves, qui soutenait une batterie d'artillerie, eut à repousser un sanglant assaut des Prussiens. L'ancien mobile vit tomber à ses côtés plusieurs de ses camarades. « Pour la première fois, écrivit-il à ce souvenir, je voyais surgir la mort foudroyante, et à côté d'elle, pire et plus effroyable par la douleur et par les plaintes : la blessure. »

Quelle sera alors sa terreur et son chagrin lorsque quelques heures plus tard, il verra son frère tomber à ses côtés, la poitrine trouée d'une balle! A ce moment, les zouaves se replient. Si ce n'est pas la déroute, c'est la retraite et Paul Déroulède ne peut trouver le salut qu'en les suivant.

« — Si tu ne veux pas être choppé tout à l'heure par les Pruscos, lui dit brutalement son caporal, qui assure la retraite, tu n'as qu'à filer avec nous et à le laisser là.

» — Ne me quitte pas! » murmure André à son frère.

Ah! que non! il ne le quittera pas, cet enfant de seize ans que sa mère lui a confié. Et il reste. Il le soigne. Il le sauvera.

A la nuit tombante, vinrent les secourir des brancardiers allemands. Conduit d'abord dans une usine voisine aménagée en ambulance, André Déroulède, quand il fut en état d'être transporté, fut dirigé sur le village de Givonne. Bien que les Allemands y fussent les maîtres, l'ambulance était française. Elle avait à sa tête le médecin-major Cabasse.

Ce dernier passa devant le blessé. A Paul Déroulède d'en retracer la scène :

« — Et celui-là, qu'est-ce qu'il a? demanda le docteur Cabasse en examinant mon frère. Je répondis pour André : — Il a eu une balle dans la poitrine, mais elle a été retirée, hier soir, au lazaret des Allemands.

» — Donc, rien de pressé, repartit le docteur. Qu'on le monte là haut! » Aussitôt dit, aussitôt fait : deux infirmiers s'emparèrent de mon frère, et je les vis disparaître tous trois dans le couloir qui menait aux ateliers de la filature transformée en salle d'ambulance.

» Comme je me disposais à les suivre, je me sentis saisir par le bras, tandis que la voix criarde de Cabasse me posait cette question : — Eh bien! mais! et vous? qu'est-ce que vous avez?

Cl. Vizzavona.

PAUL DÉROULÈDE SOUTENANT SON FRÈRE BLESSÉ

(d'apres le tableau d'Édouard Detaille.)

» — Moi, je n'ai rien. Je ne suis là que pour soigner mon frère.

» — Et vous croyez que nous allons vous garder avec lui? Jamais de la vie ! On ne loge pas de sensibilité dans une ambulance. Fichez-moi le camp et plus vite que ça. En voilà encore un de ces embusqués qui font soigner les autres pour se soigner eux-mêmes ! »

Prières et supplications furent vaines. Déroulède eut beau représenter à l'inhumain major que le renvoyer était le perdre, qu'il n'était point encore prisonnier et qu'il pouvait quitter l'hôpital à la faveur de la nuit, rien ne put vaincre l'obstiné.

« — Qu'est-ce que vous voulez que je fasse de vos promesses? A-t-on jamais vu un soldat comme ça ? »

Paul ne put se contenir : « Non, vous n'en avez jamais vu de soldat comme ça et vous n'en verrez pas souvent. Ce que je n'avais jamais vu, moi, c'est un Français comme vous. »

Une seconde après, il était dans la rue, livré à la patrouille allemande appelée par Cabasse.

Déroulède était prisonnier. Il fallut la délicate intervention d'un officier saxon pour que l'ex-mobile ne fût pas envoyé en captivité. Il lui

fut permis de rester à donner ses soins à son frère jusqu'à l'évacuation de l'ambulance. Mais il lui fallut prendre l'engagement d'honneur, en qualité d'officier de mobiles, de se constituer prisonnier en Allemagne dès le rétablissement du jeune André.

C'est auprès du lit de son frère que Déroulède apprit le désastre de Sedan et, peu après, la chute de l'Empire.

L'état du malade, pourtant, réclamait tous les soins du frère aîné. Les blessés ayant encore été évacués jusque dans le Luxembourg, Paul s'embarqua avec lui pour Bruxelles où les attendait le peintre Portaels, un de leurs vieux amis. La réception fut si touchante, les soins prodigués si délicats que le poète n'oublia jamais l'accueil qu'y trouvèrent son cher blessé et lui-même :

Salut, petit coin de terre,
Si grand de bonté,
Où l'on vous rend si légère
L'hospitalité ;

Où tout ce que l'on vous donne,
Sourire ou pitié,
N'a jamais l'air d'une aumône,
Mais d'une amitié ;

Où les âmes si sereines
Ont les yeux si doux,
Que les tourments et les haines
S'y reposent tous!

Maintenant André Déroulède entre en convalescence. Paul va pouvoir derechef servir son pays.

Et son serment? Il le tiendra, son serment. Il a juré de se constituer prisonnier à Berlin. Soit, il ira. Mais il n'a jamais engagé sa parole ni son honneur de consentir à rester privé de liberté jusqu'à la fin des hostilités. A-t-il juré de ne se point sauver une fois prisonnier? Jamais! Ni les prières de Portaels, ni l'insistance affectueuse de ses amis, ni les regrets de son frère ne peuvent vaincre sa résolution. Il ira à Berlin où le lie sa parole. Et après un adieu furtif, sans regarder derrière soi, il se sauve. Il est à la gare. Le lendemain il débarquait dans la capitale allemande.

Son séjour y fut de courte durée. A peine s'était-il présenté aux bureaux du ministère de la Guerre que le lieutenant-colonel d'état-major chargé du service des prisonniers lui donne l'ordre de se présenter dans les vingt-quatre heures à la commandantur de Breslau; et lui ayant remis un pli cacheté à l'adresse du gouver-

neur militaire de cette ville, il l'invita à se retirer.

C'était l'exil au fin fond de la Prusse.

Fidèle à sa parole, le prisonnier se présente le lendemain matin même à Breslau. L'accueil fut bref. Le général von der Linden le reçut et le mit au courant de ses obligations et de ses devoirs : « Vous pourrez loger chez l'habitant, vous serez soumis à des appels journaliers; toutes vos lettres seront remises non cachetées au bureau de la commandantur où il en sera pris connaissance; elles ne devront contenir aucun renseignement de nature à nuire à la sûreté de l'Allemagne; vous n'aurez pas le droit de sortir de la ville; l'uniforme est obligatoire pour tous les appels; vous devez le salut à vos supérieurs de l'armée allemande; toute infraction aux ordres donnés vous rend passible des peines disciplinaires prévues par le règlement prussien; l'évasion est punie de mort. »

Puis ayant indiqué au prisonnier qu'étant lieutenant de mobiles il devait en revêtir l'uniforme, il le congédia.

Le premier soin de Déroulède fut d'écrire aux siens. Comme il se les rappelle, ses lettres, avec fierté et attendrissement, longtemps après la

guerre, longtemps après la paix! Il aime à le redire :

« Ah! ces lettres toutes remplies de douleur et d'angoisse patriotiques! ces lettres où je laissais déborder tout mon cœur, sans souci du tiers lecteur qui en avait la primeur, elles ont été véritablement mes lettres de grâces par cela même qu'elles furent mes lettres de cachet.

» A la troisième épître qui passa sous ses yeux, M. le général von der Linden me fit comparaître devant lui.

» — Monsieur, me dit-il, vous avez une très mauvaise écriture, et lorsque je prends la peine de déchiffrer ce qu'il y a dessous, je n'y découvre que des phrases désagréables pour les Prussiens. Il y a même, là dedans, des excitations à vos compatriotes, que je pourrais très bien prendre pour de véritables appels aux armes.

» Je fis remarquer, sans irrespect mais sans trop de respect non plus, à l'ombrageux général que ces lettres étaient, pour la plupart, adressées aux femmes de ma famille et que je ne voyais pas bien en quoi mes excitations pourraient jamais parvenir à les transformer en soldats.

» — Il y en a aussi à votre frère, poursuivit Rhadamante.

» — Il y en a aussi à mon frère, mais il est au lit, grièvement blessé d'une balle dans la poitrine, et ce ne sont malheureusement pas mes appels qui pourront le remettre en marche.

» — Mais vos correspondants ou vos correspondantes peuvent montrer vos lettres à des amis; ils pourraient même les faire publier.

» — Aucun des miens ne fera cela. Je leur écris tout ce que je pense parce que j'ai besoin de le leur écrire; mais ce ne sont là, je vous le répète, que des lettres de famille. Je ne fais d'ailleurs qu'user de mon droit, ma correspondance ne contenant, que je sache, rien qui soit de nature à nuire à la sécurité de l'Allemagne.

» — Elles contiennent des appréciations qui m'irritent. Bref, je vous interdis de continuer à écrire sur ce ton ou, sinon, je vous enverrai réfléchir en prison.

» Il avait mis son lorgnon pour me regarder et, comme je ne sourcillais ni ne protestais, il reprit d'un ton plus haut :

» — En prison! entendez-vous? Vous pouvez vous en aller. »

Déroulède s'en alla en effet.

« Sans perdre une minute, continue-t-il de raconter, j'écrivis à mon frère et ce, en carac-

tères plus lisibles qu'à l'ordinaire, un réquisitoire en règle contre M. le gouverneur, exagérant et ridiculisant à dessein ma discussion avec lui. J'y parlais de sa barbarie et de son injustice et terminais par cette variante de l'axiome bismarckien : « La force ne primera pas le droit. »

» Aussitôt écrite, je portai moi-même ma missive provocatrice aux bureaux de la commandantur.

» Le résultat ne se fit pas attendre. Vingt minutes après, un planton venait me quérir et quarante minutes plus tard, j'étais enfermé dans un des cachots de la forteresse de Breslau « pour y faire vingt-quatre heures d'utiles réflexions ».

Le brave soldat avait son plan. Jusque-là il était prisonnier sur parole, ayant la faculté d'aller et venir dans la ville. Il était lié par son serment. Mais la prison était une autre affaire. Privé de la liberté, son engagement disparaissait. Il fallait donc qu'il prît la fuite de l'intérieur d'un cachot.

C'est avec la ferme volonté de s'en échapper bientôt et coûte que coûte que le sous-lieutenant Paul Déroulède avait franchi le seuil de la Gefangniss de Breslau, « le Purgatoire au bout duquel

il entrevoyait le Paradis », la liberté et le retour aux armes. Mais si l'édifice avait un petit air de caserne que l'on n'aurait pu qualifier de prison « qu'à seule fin d'en humilier un peu les habitants », il était cependant gardé comme un véritable pénitencier. La forteresse, en effet, était entourée d'un mur d'enceinte extrêmement haut qui n'offrait qu'une issue, la grille par laquelle on y était introduit. A droite et à gauche, deux postes : l'un, celui de la garde, l'autre celui du portier-consigne « dont les trois fenêtres devaient être autant de paires d'yeux braqués sur le fugitif ».

Déroulède avait été conduit dans la cellule n° 6, petite pièce assez spacieuse, très claire, parfaitement propre et dans laquelle on aurait cherché en vain, comme le racontait le prisonnier lui-même, « les rats de Latude ou l'araignée de Pellisson ». Pas de meurtrières au cachot, mais une fenêtre qui filtrait le jour clair et d'où le prisonnier put voir, vaquant aux soins du ménage, une jolie blonde aux grands yeux bleus. C'était la fille du portier.

C'était peut-être aussi une histoire d'amour qui commençait.

A vrai dire, on jouissait, dans la Gefangniss,

d'une certaine liberté. Les portes des cachots n'étant rigoureusement fermées que du coucher au lever du soleil, on pouvait recevoir la visite de militaires et même de civils, à condition que ceux-ci fussent nantis d'un laissez-passer facilement accordé par la commandantur.

C'est sur cette faculté de recevoir des visites que le jeune sous-lieutenant allait bâtir son premier plan d'évasion. Il va nous en dévoiler le projet :

« Trouver en ville deux officiers qui se muniraient de deux permis de visite pour venir voir un détenu quelconque, mais non pas moi ; demander à l'un des deux de pénétrer seul dans la prison où il n'aurait, par conséquent, à exhiber à l'entrée qu'un permis, et où il me remettrait l'autre qui me servirait alors de laissez-passer à la sortie. Rien de plus simple, rien de plus pratique, me semblait-il, rien même de plus aisé, à la seule condition de prendre, ce jour-là, l'élémentaire précaution de modifier un peu mon costume et, au besoin, mon visage.

» L'euréka d'Archimède s'échappa moins joyeusement de ses lèvres que ne jaillit des miennes cette exclamation triviale mais expressive : « Ça y est ! »

» L'important était de vivre d'ici là, très retiré dans mon logis tant que je resterais en liberté et de me montrer le moins possible hors de ma cellule quand je serais remis en prison. Ma ferme intention était d'ailleurs de ne m'y faire remettre que lorsque je me serais approvisionné de trois choses : un peu plus d'allemand, un peu plus d'argent, un complice. »

Aussitôt sa peine terminée, Déroulède avait trouvé le complice du dehors. Il se mit alors à étudier l'allemand avec une rage fébrile. Il ne pouvait encore ni parler, ni comprendre qu'un nouvel emprisonnement « ni voulu ni prévu » s'abattit sur lui comme un coup de foudre, le mettant hors d'état d'exécuter son ingénieuse combinaison.

C'était le 28 septembre. Quoiqu'il ne se fût jamais préoccupé des dates et des heures pendant sa campagne, Déroulède se souvient de ce jour : c'est celui où parvint la nouvelle de la reddition de Strasbourg. C'est celui où pour avoir écrit à son frère que Louis XIV résistant aux sollicitations de Condé et de Catinat, n'avait jamais permis que Strasbourg fût bombardée, le major Von der Linden lui avait fait sentir son autorité.

Ce fut alors le retour tout droit à la cellule n° 6 qui fut trouvée aussi étroite qu'elle avait paru spacieuse, aussi sombre qu'elle avait semblé claire, et dans laquelle il faut se morfondre plus d'une demi-semaine sans consolation et sans espoir.

Sans espoir ? Non ! Déroulède reprend vite courage. Puisqu'il ne peut mettre à exécution son premier projet, il en trouvera un autre. Il est trouvé. L'histoire d'amour deviendra roman d'évasion. Et l'évasion sera favorisée par la fille du geôlier.

Alors il se met à la fenêtre, celle qui donne sur la cour du portier. Il reste des heures entières en contemplation devant l'enfant blonde qui va et vient en affectant de ne le point voir. Mais quel roman serait possible si leurs yeux ne se rencontraient pas ! Ils *doivent* se rencontrer. Et les grands yeux bleus se tournent bientôt du côté des siens. Et le feuilleton commence. Des signes moins discrets font comprendre bientôt à la jolie gretchen « qu'on aurait un grand plaisir à voir de plus près l'objet de ses vœux ».

Et c'est le jour qui tombe...

La nuit venue, un glissement dans le sombre couloir. Derrière la porte de la geôle, deux

petits pieds se sont arrêtés. Le guichet s'entrebâille avec un grincement étouffé. « Bonsoir, Monsieur le Français », chuchote une voix. Et les pas s'éloignent menus. Lenchen, la fille du geôlier a regagné sa chambre. Déroulède le prisonnier a repris courage.

Les quatre jours d'emprisonnement sont loin déjà. Le mobile a eu de nombreux tête-à-tête avec la jeune fille qui lui donne des leçons d'allemand. Il a fait de sérieux progrès et se trouve en état de soutenir de véritables conversations dans la langue de Gœthe. Il pense qu'il est temps, dès lors, de tirer parti de ses connaissances. Il entretient Lenchen du trousseau de clés de son père. La question est trop transparente pour que la jeune fille puisse douter. « Jamais, fait-elle. Je me couperais plutôt les deux mains que d'oser jamais y toucher. »

Au reste, Lenchen est incapable d'une forfaiture. Lenchen n'est pas complètement Allemande. Si son frère est un fidèle sujet du roi de Prusse, sa mère est Polonaise. Et c'est la patrie de sa mère que la jeune fille considère comme sa patrie à elle. Lenchen, même, n'est pas son véritable prénom ; elle a été débaptisée par autorité paternelle ; elle se nomme Stacha. Polo-

naise asservie par la Prusse! La jeune fille ne sera plus maintenant pour l'officier que « meine kleine Stacha ». Et son émotion fut douce lorsque l'aimable enfant lui parla naïvement de la Pologne, de son pays.

Il se souvient :

« Stacha parlait de cette époque lointaine, comme nous parlerions, nous, de la guerre de 1870; elle en connaissait les batailles et les héros. Hélas! son évocation se termina, un certain soir, par un vœu qui sonna comme un outrage à mes oreilles de Français : « Que Dieu garde votre France d'être jamais conquise et partagée comme notre Pologne! »

» Je rabrouai, moitié plaisamment, moitié sérieusement, la compatissante petite patriote, mais je ne pus m'empêcher de répéter à part moi : « Oh! oui, que Dieu garde notre France! »

Les jours passaient pourtant, et Déroulède rongeait son frein. Ses camarades de captivité durent le dissuader d'un projet qui eût été un acte de folie. Il ne s'agissait ni plus ni moins que de faire éclater à la même heure et dans toutes les garnisons qui renfermaient des captifs, une révolte qui devait être selon lui une véritable poussée libératrice et qui n'aurait été,

hélas! qu'un acte de folie chèrement expié.

Au désespoir de ne pouvoir fuir, viennent s'ajouter les vexations de toutes sortes de la part du général von der Linden qui se pique de connaître la langue française comme un Français. Et voici l'anecdote que conte encore Déroulède :

« Dans une lettre à mon frère écrite au courant de la plume et sous le coup de je ne sais plus quel désastre, je le suppliais de me prévenir par dépêche des événements graves. Je donnais comme raison de cette prière la douleur humiliante que j'éprouvais à être obligé d'apprendre les nouvelles de France en lisant les affiches sur les murs au milieu d'un troupeau de Prussiens.

» — Monsieur, m'avait dit le général, les Prussiens ne sont pas des troupeaux : c'est les bêtes qui sont des troupeaux; les Prussiens sont des troupes, de bonnes troupes, et vous devez en savoir quelque chose, puisque vous avez assisté à la journée de Sedan. »

L'officier de la mobile ne put se contenir :

« — Monsieur, répliqua-t-il au général allemand, vous êtes ici pour me condamner à subir votre prison, mais non pas vos leçons de français. »

Le prix de l'algarade fut quatre nouveaux jours de cachot.

Aux vexations succèdent les humiliations. Maintenant c'est la lecture d'un communiqué annonçant la prise de la ville de Metz. C'est l'illumination des maisons, des rues; ce sont les cris de « Metz est pris! » « Vive Guillaume! » « Honneur à Frédéric-Charles! » Ce sont les chants patriotiques glorifiant l'Allemagne et insultant la France.

Déroulède est dans la rue et il ne peut y rester davantage; tous ces cris lui déchirent le cœur. Alors il prend le parti de se réfugier chez lui. Là, l'attend une injure que le captif n'oubliera jamais :

« J'arrivai enfin jusqu'à mon logis, bouleversé par une fureur que je dominais mais qui éclata malgré moi à la vue d'une double rangée de bougies audacieusement placée par mon propriétaire dans l'entre-deux de mes doubles fenêtres. Je jetai bas cette illumination, fermai les volets et restai ainsi une partie de la nuit dans les ténèbres, en proie au plus cruel et au plus violent désespoir. Les bruits du dehors finirent par s'apaiser, j'allumai ma lampe et me mis à

écrire fiévreusement, non pas pour mon frère, non pas même pour le général von der Linden, mais pour moi-même une lettre toute débordante de fureur et d'indignation.

» Ces ïambes en prose n'allèrent pas jusqu'au bureau de poste. Ma lettre fut supprimée par ordre supérieur et enfouie dans les tiroirs de la commandantur.

» Elle contenait, je le reconnais, et je m'en souviens, de violentes invectives contre le général qui, non content d'être mon geôlier, avait tenu à devenir mon bourreau.

» Toute logique et toute naturelle qu'elle fût, sa mesure de clémence m'apparaissait comme un raffinement de cruauté. A mon débordement de colère contre le gouverneur de Breslau était mêlé un torrent d'imprécations contre l'infâme signataire de la capitulation. Je ne disais pas comme la maréchale Bazaine : « Il faut qu'il se tue », mais bien : « Il faut qu'on le tue. »

Ce jugement valut à Déroulède les quatre jours de prison que les injures au général allemand n'avaient pu motiver.

Et le prisonnier de conclure : « J'ai compris, dès ce jour-là, que les Allemands se feraient d'autant plus ardemment les avocats d'office du

Cl. Vizzavona

PAUL DÉROULÈDE EN LIEUTENANT DE CHASSEURS

(d'après le tableau de A. DE NEUVILLE.)

maréchal Bazaine qu'il déplaisait à leur orgueil que la capitulation de Metz fût l'œuvre d'un traître. »

Il allait songer sérieusement à brûler la politesse au major prussien.

III

L'ÉVASION

Projets d'évasion. — Adieux à Lenchen. — En fuite. — L'arrivée à Liebau. — Un guide peu sûr. — Incidents de route. — Prague-Milan. — Avarice d'un consul. — Générosité d'un chef de gare. — Déroulède rentre en France. — P. P. C.

Dans la forteresse de Breslau où il était de nouveau enfermé, Déroulède ne pouvait plus compter sur la complicité de Stacha. De cela, il avait acquis la certitude dans sa dernière conversation avec elle. Mais, comme ses notions d'allemand étaient fort suffisantes, il revint à son plan primitif : la sortie par permis de visite interchangeable. Il rechercha l'ami qui l'avait déjà une fois assuré de son concours pour le cas où il voudrait essayer de s'enfuir, le trouva toujours dans les mêmes dispositions et étudia avec lui les détails du projet

d'évasion. Cette étude prouva que le plan était absolument impraticable : les nombreux jours de prison infligés à Déroulède par le général von der Linden l'avaient désigné à l'attention du portier-consigne. Or, il fallait opérer au nez et à la barbe de ce dernier. Jaunaux, le camarade sur qui comptait Déroulède, l'ami serviable, lieutenant des mobiles de la Marne, trouva la solution.

« — Il s'agit seulement de nous trouver, à vous et à moi, confia-t-il au mobile de Belleville, un déguisement qui nous rende tous deux méconnaissables et qui nous fasse prendre chacun l'un pour l'autre, moi à l'entrée, vous à la sortie. Pour ce faire, il nous suffirait d'adopter un costume caractéristique et dont la bizarrerie attire et frappe les yeux. Que diriez-vous, par exemple, d'un accoutrement de juif polonais : longue lévite doublée de fourrure, bonnet d'astrakan, lunettes d'or et grandes bottes?

» Ainsi affublé, je viens visiter au Gefangniss un camarade autre que vous avec un permis au nom d'un autre que moi; j'y reviens le lendemain, habituant ainsi vos gardiens à voir circuler l'homme à la houppelande.

» A ma troisième venue, je coupe ma visite

en deux par une sortie pour achat de cigares, sortie bientôt suivie d'une rentrée cigares en mains, et si, comme je l'espère beaucoup, ce va-et-vient a lieu sans que personne m'ait demandé d'exhiber mon permis, vous pourrez, quand bon vous semblera, exécuter la même manœuvre sous le même costume.

» En outre, il nous faudra joindre à notre attirail un long foulard dont nous nous envelopperons le bas du visage, un gros cigare dont la fumée embrumera nos traits, et une légère boiterie de la jambe gauche qui complètera l'identité de nos tournures et de nos silhouettes. Pour le reste, advienne que pourra. A la grâce de Dieu! »

Le plan fut adopté, à peine modifié. On convint qu'il n'y aurait point, pour en essayer la réussite, de fausse sortie, et que Déroulède agirait immédiatement une fois son camarade dans la place.

Alors, Jaunaux se procura les « divers appareils de sauvetage » et Déroulède, pour gagner du temps, se fit intentionnellement infliger quatre jours d'arrêts par le général von der Linden « qui lui déclara prophétiquement que c'était la dernière fois qu'il l'envoyait au Gefang-

niss de Breslau » le menaçant, à la première punition, de l'expédier sur l'heure au fond des casemates de Neisse.

Voilà donc l'exilé dans la place. Avec quelle émotion va-t-il revoir une dernière fois la fille de son gardien! C'est le poète bien plus que le soldat qui en retrace les adieux :

« A l'heure coutumière, le guichet s'ouvrit et la voix de ma petite Lenchen-Stacha m'appela doucement. Je m'étais muni, tout exprès pour elle, d'une minuscule édition des *Reisebilder* de Henri Heine, qui faisait pendant, dans ma poche gauche, à l'édition non moins minuscule des poésies de Musset qui n'a guère jamais quitté ma poche droite. Je pris prétexte de mon futur envoi à Neisse pour lui faire mes adieux et, après avoir couvert de baisers les petites mains qu'elle me tendait pour la première fois à travers le guichet, je lui remis son livre comme un souvenir et aussi comme un remerciement de toutes les heures de consolation qu'elle avait si gracieusement accordées au prisonnier français. »

Enfin la nuit vient qui précède le grand jour, le jour où Paul Déroulède, pour reconquérir sa

liberté, sans forfaire à l'honneur, va risquer sa vie. Et cette nuit-là, il faut dormir, il faut prendre des forces pour le lendemain, pour triompher ou mourir. Si l'officier français est pris, « il ne sortira plus de sa prison qu'entre douze fusils ». Il le sait, mais qu'importe ! il n'a jamais tremblé pour lui-même.

Le lendemain arrive. Jaunaux se présente, c'est la grande partie que l'on va jouer. D'un mouvement rapide, la transformation s'effectue. Déroulède passe devant le corps de garde. Rien ne l'arrête. Il est libre.

Libre? Oh! non! il va falloir voyager sept heures pour atteindre Liebau, l'ultime station prussienne, la station frontière entre la Silésie et la Bohême. Et l'étrange voyageur n'attirera-t-il pas l'attention de ceux qui croient voir des fugitifs partout? S'il allait être dénoncé !

Le train s'ébranle et les heures s'écoulent lentes, lentes...

Ah ! le souvenir de ce voyage, comme il restera profondément gravé dans la mémoire du jeune lieutenant :

« Les roues tournaient trop lentement à mon gré et, par un mouvement instinctif dont je ne

me rendis compte qu'à la fatigue que j'en éprouvai tout à coup, je m'étais arc-bouté à la banquette en face de la mienne, et je poussais véritablement le wagon des épaules comme s'il m'eût été donné d'en accélérer la vitesse. »

Enfin, c'est Liebau. Ce n'est pas encore le salut. Où aller se reposer des fatigues maintenant? A qui s'adresser dans cette ville où par définition tout habitant est un ennemi? Au hasard, l'évadé français entre dans une petite auberge où ces mots « Ici l'on mange » sont tracés sur la porte. Il pénètre dans la salle commune. Des hommes jouent aux cartes; tout d'abord, ils ne prêtent aucune attention au nouveau venu. Bientôt pourtant tous les yeux sont tournés vers lui. On le regarde, on le dévisage. Quelles sont leurs intentions à ceux-là? Allons! il ne faut pas laisser aux soupçons le temps de se préciser. Il faut partir. Déroulède est de nouveau sur la route.

Mais qui le conduira par delà la frontière, qui le guidera dans la montagne? Alors le voyageur s'en remet à la Providence. Il va s'adresser à ce grand gaillard qui vient là-bas, sur la route.

— Un thaler pour me conduire à la gare.

— Suivez-moi.

Ceci n'était qu'un prétexte. Le transfuge joua son dernier atout. Il en raconte lui-même les circonstances :

« Il y a, entre la petite ville de Liebau et la station, un bout d'allée plantée d'arbres que ne borde ou que ne bordait alors aucune maison. J'arrêtai là brusquement mon guide et, démasquant mes batteries à tout risque et à tout péril, je lui demandai tout net s'il n'avait jamais franchi la frontière à pied et s'il ne connaîtrait pas, en prenant par la montagne, un chemin détourné dans lequel un contrebandier fût sûr de ne rencontrer ni douanier ni gendarme.

» J'ignore à quelles réflexions le bonhomme s'était déjà livré sur mon compte, mais sa voix ne témoigna aucune surprise ni sa réponse aucune hésitation : « Parfaitement, je connais ce chemin-là. Mais très long et beaucoup de neige. »

» — Oui, mais aussi beaucoup de pistoles, répliquai-je.

» Je l'attirais en même temps dans un espace clair, entre deux arbres, et je lui faisais voir, étalés sur ma main grande ouverte cent francs en pièces de dix francs. La moitié tout de suite, continuais-je, l'autre moitié en Bohême.

» — Soit! reprit l'homme. Le temps de préve-

nir ma femme, de boire chaud, de prendre mon manteau et je suis à vous. Attendez-moi là un instant.

» — Pas cinq minutes. Tout de suite ou pas. Votre femme? vous lui rapporterez un cadeau. Votre manteau? je vous prêterai ma veste de dessous si besoin est, et, quand vous aurez trop froid, j'ai ma gourde, mais adieu! ou en route!

» Il réfléchit une courte seconde, tendit la main aux cinq pièces d'or que je lui comptai et répéta résolument : « En route! »

Les deux hommes vont dans la montagne. Ils avancent péniblement depuis longtemps déjà.

« — C'est encore loin, dit tout à coup le guide.

» — Je ne suis pas fatigué.

» — La route va avoir beaucoup d'embranchements.

» — N'importe, pourvu que vous connaissiez le bon.

» — Je le connais. Mais si vous ne voulez pas que je vous laisse, il me faut le double de ce que vous m'avez promis. »

La réponse de l'officier français à cette menace ne se fait pas attendre; il tire de sa poche son couteau à virole, saute sur l'homme, et lui mettant la pointe de son arme sur la veine du cou :

« Marche droit et guide-moi bien, sinon, tu es mort. »

Maintenant, le coquin tremble; il n'avance plus que parce qu'on lui a promis de ne pas tirer vengeance de son acte et de lui bien compter la somme convenue.

Et tout à coup, Déroulède s'arrête. A la lueur de l'aube naissante, il distingue très nettement la silhouette d'un soldat armé d'un fusil.

« — Qu'est-ce que cela?

» — Ce sont des douaniers autrichiens. Je dois connaître leur brigadier; laissez-moi aller lui parler et j'aurai vite fait d'arranger l'affaire. »

Les négociations ayant marché à souhait, Déroulède et son guide étaient attablés une demi-heure après, devant un morceau de lard, auprès d'un bon feu dans une maisonnette du village de Königshain.

Maintenant l'évadé n'a plus de raisons pour se cacher. Adieu démarche claudicante, adieu lunettes bleues. Le voilà à Prague, puis enfin à Baden, où par précaution — n'arrête-t-on pas à Vienne les officiers évadés de Prusse — il se fait passer pour un peintre belge. Mais il ne trompera

pas son hôtesse. Voulant trop en raconter, il se trahit.

« Pourquoi me dire tout cela? s'écrie-t-elle en lui prenant très affectueusement les mains; dites donc plutôt que vous êtes un Français prisonnier échappé de Prusse. Moi, je déteste les Prussiens d'abord et j'adore les Français. »

Déroulède prenait néanmoins le lendemain le train pour Milan où il arriva avec trente francs en poche.

Il était bien difficile d'atteindre la France avec une aussi maigre somme. Il conta alors sa détresse au chef de gare qui lui conseilla de s'adresser au Consulat de France. Quel secours lui accorde-t-on malgré ses explications? Cinq francs! Navré, Déroulède s'en vient retrouver le chef de gare. Le brave fonctionnaire est atterré.

« Ma déconvenue, raconte l'évadé, l'indigna plus que moi-même et quand je lui demandai jusqu'où il pouvait me donner un billet pour 35 fr. 50, il frisa par deux fois sa grosse moustache, lâcha deux ou trois : « *Corpo di Bacco!* » puis d'une étreinte cordiale me refermant la main dans laquelle je lui tendais, sans métaphore, le restant de mes écus : « Gardez cela, me dit-il, je suis un vieux soldat de 1859. J'étais

à Palestro côte à côte avec votre régiment, je prends sur moi de vous donner une première militaire jusqu'à Lanslebourg et je prends sur moi aussi de vous la payer de ma poche, laissez-moi faire. »

A cette époque-là, on passait non par-dessous, mais par-dessus le Mont-Cenis! Déroulède est assis « dans le long wagon en forme d'omnibus que remorque une locomotive à crémaillère ». Il n'admire pas le paysage, car son esprit est obsédé par cette pensée : « Chaque tour de roue me rapproche de ma Patrie, de mon régiment, de mon devoir ».

Au fond de la voiture, deux hommes sont couchés. Tout à coup, ils se redressent : on a annoncé Lanslebourg! Enfin! c'est elle, c'est la France! Déroulède se rapproche d'eux; lui aussi il est Français.

« — Moi, je viens de Hirschberg!

» — Moi, je viens de Breslau!

» — Moi, je viens de Gœrlitz! »

Les présentations ont lieu :

« — Capitaine Strasser.

» — Lieutenant Blanc.

» — Et moi le demi-sous-lieutenant de mobiles

et le demi-zouave de deuxième classe Déroulède. »

Alors de ce petit village de France, l'évadé envoie au général von der Linden sa carte de visite :

Le zouave Déroulède
Au général von der Linden
P. P. C.

C'était le moins qu'il pût faire envers un si aimable homme!

IV

DERNIÈRES CAMPAGNES

L'arrivée de Déroulède à Lyon. — Il est pris pour un espion. — Arrestation et mise en liberté. — Il est nommé sergent. — Il est envoyé à Tours. — Entrevue avec Crémieux. — Entretien avec Gambetta. — Gambetta le fait sous-lieutenant. — Déroulède est affecté au 2e turcos. — Meung-sur-Loire, Bourges et Dijon. — Le turco Belcassem. — Marche à l'aventure. — Mirbeau et le bon gîte. — *Gray et* la cocarde. — *Saint-Julien. — La bataille de Montbéliard. — Déroulède y gagne la croix. — De Pontarlier à Besançon. — Le refus de l'intendant. — L'histoire d'une planche. — La retraite. — En Suisse! — Déroulède regagne la France. — Il arrive à Bordeaux. — Départ pour Paris.*

UELQUES heures après s'être rappelé au bon souvenir du major von Linden, le « zouave Déroulède » arrivait à Lyon. Après une nuit de repos, il s'apprêtait à poursuivre son voyage lorsque deux messieurs en noir se présentèrent à lui et le prièrent de

vouloir bien les suivre jusqu'au commissariat du quartier. Ce n'était ni plus ni moins qu'une arrestation. Sa houppelande et son bonnet d'astrakan, ses allures qu'ils avaient trouvées bizarres avaient fait passer Déroulède aux yeux des policiers — les hommes noirs remplissaient ces fonctions — pour un espion prussien. L'ancien zouave obtint néanmoins d'être conduit à la place. Là, tout s'arrangea et après mille excuses des policiers trop zélés, Déroulède put continuer son voyage. Le commandant de la place lui délivra du reste une feuille de route pour Tours.

A Tours, Déroulède se présenta au bureau militaire, puis au bureau des évadés, qui fonctionnait au ministère de la guerre. Ce fut le général de Loverdo qui le reçut. L'entretien fut bref : félicitations chaleureuses du général et nomination au grade de sergent au 4e zouaves, alors attaché à l'armée de la Loire.

Le soir même, conseillé par un de ses amis, Joseph Laroze qui, la veille de l'investissement de Paris, avait été envoyé à Tours en qualité de payeur de l'armée, Déroulède se rendit chez Crémieux, alors membre de la délégation qui représentait le gouvernement national. Chez celui-ci, il rencontra Gambetta.

— D'où diable sortez-vous ainsi vêtu? lui demanda le tribun.

— Des prisons de l'ennemi. Je suis arrivé hier du fond de l'Allemagne et je repars demain pour le 4e zouave où j'ai été nommé sergent.

— Mais savez-vous que c'est très bien ce que vous avez fait là?

— Ce n'est, en effet, pas trop mal.

— Venez me parler ce soir à sept heures dans mon cabinet, lui dit Gambetta.

Et dès que Déroulède fut en sa présence, il lui tendit un brevet :

— Je vous nomme capitaine.

— Je me sens hors d'état d'administrer une compagnie, lui répondit l'ancien mobile. Tout au plus serai-je bon à faire un sous-lieutenant présentable et un chef de section suffisant. Tout ce que je vous demande, Monsieur le ministre, c'est de m'accorder cette sous-lieutenance aux tirailleurs algériens.

A deux jours de là, Déroulède rejoignait à Meung-sur-Loire le 2e turcos, qui faisait partie du XVe Corps. Et ce sont marches et contre-marches sous la neige et par le froid. On arrive à Bourges; c'est pour être dirigé sur Dijon.

Nous sommes au 31 décembre. Avant le départ, les officiers passent leurs hommes en revue. Le beau récit qu'a laissé de cet instant le petit lieutenant de turcos!

« En passant devant les rangs de ma section, j'aperçus, au bout du fusil d'un de mes tirailleurs, un petit papier plié en quatre. Je m'arrêtai en face de l'homme, grand et fort gaillard à la barbe grisonnante, et lui demandai pourquoi et pour qui ce billet. Après une seconde d'hésitation, il me répondit dans son parler sabir : « Moi réengagé pour quatre ans en soixante-sept; quatre ans finir aujourd'hui, moi demander au général aller revoir mon femme et rentrer au douar. »

» Je connaissais les admirables états de service de ce vieux soldat :

» — Tu es dans ton droit, lui répliquai-je, mais ce n'est donc pas toi qui te nommes Belcassem ben Sliman?

» — Si, ma lieutenant.

» — Ce n'est donc pas toi qui as fait la campagne du Mexique et qui as été blessé et médaillé à la prise de Puebla?

» — Si, ma lieutenant.

» — Ce n'est donc pas toi qui as pris un canon

à Wissembourg, as été fait prisonnier à Sedan et t'es échappé de Pont-à-Mousson en étranglant ton gardien?

» — Si, ma lieutenant.

» — Alors, affirmai-je, ce n'est pas toi, Belcassem ben Sliman, qui demandes à quitter ton régiment la veille du jour où il se met en marche pour la bataille.

» — Non, ma lieutenant.

» Et, sans un mot de plus, Belcassem posa à terre la crosse de son fusil, retira du bout du canon le petit papier plié en quatre et le déchira. »

Après Dijon, c'est la marche à l'aventure, toujours dans la neige. Que la route est longue quand on ne se bat pas! Voilà le clocher de Mirebeau. Les turcos vont bivouaquer. Le sous-lieutenant de tirailleurs trouve un gîte. Une brave femme le choie et le dorlotte. Elle lui donne son meilleur lit :

Bonne vieille, pour qui ces draps ?
Par ma foi, tu n'y penses pas!
Et ton étable ? et cette paille
Où l'on fait son lit à sa taille ?
Je dormirai là comme un roi.

Mais elle, qui n'en veut démordre,
Place les draps, met tout en ordre :

« Couche-toi, soldat, couche-toi ! »

A l'aube le soldat est debout.

« Le jour vient, le départ aussi. —
Allons ! adieu... Mais qu'est ceci ?
Mon sac est plus lourd que la veille...
Ah ! bonne hôtesse ! ah ! chère vieille,
Pourquoi tant me gâter, pourquoi ?

Et la bonne vieille de dire,
Moitié larme, moitié sourire :

— J'ai mon gars soldat comme toi ! »

Ah ! le bon gîte ! Mais oui, le bon gîte ! Le poète s'est souvenu du soldat, et le soldat de la bonne hôtesse. Car il est sensible à ce que l'on fait pour lui, le petit troupier de France. Et le lieutenant de turcos a de quoi faire cent chansons avec ses souvenirs.

Après Mirebeau, point à l'horizon un autre clocher. C'est Gray, celui-là, où l'accueil est aussi inoubliable.

C'était après trois jours de marches !
Nous arrivions transis de froid,
Cherchant l'auberge de l'endroit ;

Mais elle alors nous aperçoit :
« Oh ! les Français de peu de foi ! »
Elle était debout sur les marches.

C'est de là qu'il l'a rapportée, sa cocarde.

Le sang l'a bien un peu rougie,
La poudre bien un peu noircie,
Mais elle est encor bien jolie.

Comment l'eut-il au matin du départ, la cocarde qui piquait son point rouge dans les cheveux d'ébène de celle qui lui donna asile sous son toit?

Vous demandez, cher envieux
Si je l'ai prise, audacieux,
La cocarde de ses cheveux ?
Moi, la prendre, qu'à Dieu ne plaise !

A Dieu ne plaise, en effet qu'un soldat prenne quelque chose ! Mais c'est l'heure du départ.

Le clairon sonne : adieu, cocarde !
Adieu chansons... et cependant
« Ah ! si je l'avais, ce ruban... »
Et je m'arrêtai tout tremblant.
Mais elle alors si simplement
« Tenez, dit-elle, et Dieu vous garde ! »

Elle lui a porté bonheur, *sa* cocarde. Le chef du bataillon — le commandant Lanes —

apprend à ses hommes que l'on marche au secours de Belfort.

Enfin! on va se battre.

Et les deux premières rencontres seront deux victoires.

C'est aussi, le 12 janvier, l'engagement de Saint-Julien qui prépare la bataille de Montbéliard. Il avait fallu deux heures aux turcos de Déroulède pour culbuter les Prussiens, qui leur avaient tendu une embuscade. Elle avait coûté à l'officier vingt de ses soldats.

Le XVe Corps marche sur Belfort. Le commandant Lanes est à la tête du bataillon de Déroulède. « La marche qui eût dû être rapide et précipitée fut lente, pleine d'à-coups et de tâtonnements. Du 14 au 15, la 1re division du XVe Corps avait passé la nuit sur la hauteur boisée qui domine Montbéliard. Bivouac plus que pénible! par un froid de 20 degrés, sur une couche de neige durcie, sous des arbres couverts de givre, sans un morceau de bois sec à mettre au feu, sans une bouchée de pain ni une gorgée de café à se mettre dans l'estomac. » Qu'elles sont précises et éloquentes ces notes que le sous-lieutenant de tirailleurs a couchées dans ses feuilles de route!

Mais l'engagement est proche. A qui l'honneur de prendre les devants?

« Une seule anxiété m'étreignait le cœur, avouera le vaillant soldat. Quelles allaient être les deux compagnies qui auraient à s'emparer du plateau? Et de ces deux compagnies, laquelle aurait l'honneur de marcher à l'avant-garde? Soit sous l'inspiration de mon cher commandant, soit sur sa propre initiative, le colonel Lemoing me tira bientôt d'incertitude.

» Les deux compagnies qu'il désigna d'abord furent celles du capitaine Mustapha et la mienne. Après quoi, se tournant vers moi : — La compagnie du capitaine Mustapha vous servira de soutien. C'est vous qui allez me balayer ce plateau. Vous vouliez donner, donnez!

« Ah! que oui! j'allais donner, et à cœur joie! »

Déroulède, donna, en effet. Il poussa l'attaque avec une telle intrépidité que l'ennemi était délogé, culbuté, mis en pièces.

En vain, visant cent fois à la calotte rouge,
Le canon prussien tire à coups redoublés ;
Il crache en vain l'enfer contre ces endiablés ;
Pas un coup de fusil ne part du champ qui bouge,
Et ces coquelicots s'avancent dans les blés.

Rien n'avait pu arrêter l'élan des turcos de l'ex-lieutenant de la mobile, que leur folle témérité avait même séparés des forces qui les appuyaient. La dernière barricade est emportée.

Et les voilà jouant de la crosse et du sabre,
Assommant, égorgeant, tuant, mourant aussi!
Arrachant du timon le cheval qui se cabre,
Et, vivaces danseurs de la danse macabre,
Jetant à pleins poumons leurs éternels lazzi.

Montbéliard était pris.

C'était le 15 janvier.

Après l'engagement, le colonel vient féliciter Déroulède : « Envoyez-moi tout à l'heure, avec votre rapport écrit, les noms de vos deux meilleurs sous-officiers et vos prénoms à vous. »

Trois semaines plus tard Paul Déroulède était fait chevalier de la Légion d'honneur.

Cependant, deux jours après l'affaire de Montbéliard, l'ordre était arrivé, non plus de marcher en avant, mais d'aller réoccuper les bivouacs de l'avant-veille.

Déroulède en est douloureusement surpris. Le commandant Lanes s'en aperçoit et s'approche de son lieutenant :

« — A qui diable en avez-vous avec cette figure d'enterrement?

» — Hélas! mon commandant, elle me paraît assez de circonstance, ma figure. Je sens si bien que depuis deux jours nous avons enterré l'espérance.

» — Quel mauvais propos! répliqua le commandant. On n'enterre jamais l'espérance. Le jour où l'on se dit: « A quoi bon? », l'on n'est plus bon à rien et il faut toujours être bon à quelque chose. Quand ce ne serait qu'à empêcher ses hommes d'être surpris, à éviter que la retraite ne tourne à la débandade.

» Nous ne sommes pas seuls en campagne; notre régiment de turcos n'est pas tout; le XVe Corps n'est pas tout. On lutte encore à Paris, d'autres armées se lèvent, la dernière carte n'est pas jouée. J'ignore, comme vous, pourquoi nous marchons à reculons. L'important est d'y marcher proprement, sans désespoir, sans désordre, sans abattement.

» Faire de son mieux tout ce que l'on a à faire, sans se demander si tout le monde en fera autant, sans s'inquiéter de savoir si ce qu'on a fait servira à autre chose qu'à avoir bien fait, là est le devoir.

» Si j'avais le commandement d'une place forte et qu'on vînt m'apprendre que toutes les armées du dehors sont rendues, je ne me rendrais pas pour cela, je lutterais quand même, entendez-vous? Quand même! retenez bien ce mot! »

Les réconfortantes paroles! Il l'a entendu, ce mot, le soldat, il l'a retenu et il ne l'oubliera jamais. « Quand même! » A combien de Français l'a-t-il répété, le grand patriote, à combien de Français l'a-t-il redit qui en ont fait leur devise! Et il se souviendra toujours avec orgueil et reconnaissance : « C'est vous, commandant Lanes, qui, au pied de cette sombre forêt de Montbéliard, par cette aube douloureuse d'un jour de retraite, avez été et êtes encore le premier fondateur, le vrai parrain de la Ligue des Patriotes. »

Que dire encore de cette retraite de Montbéliard à Pontarlier? Que dire, sinon que chacun fit son devoir comme chacun l'aurait fait dans une marche plus glorieuse? Le ventre creux, les pieds dans la neige, les hommes avancent — oh! avancent! — péniblement, ayant faim, ayant froid, avec la certitude de ne trouver

ni feu, ni pain, le soir, à la halte. Et dans ce désordre, dans ce chaos, au milieu de ces cœurs ulcérés et de ces corps délabrés, quelle fierté ressentie de voir éclater l'âme fièrement française du commandant Lanes, le courage de Paul Déroulède!

On arrive ainsi devant Besançon. C'est pour recevoir l'ordre de rétrograder à nouveau et d'aller, après avoir retraversé le Doubs, prendre position au village de Torpes et protéger la retraite de la division. La situation était extrêmement dangereuse. Il fallait tenir douze heures.

Grâce à un stratagème du commandant Lanes, les turcos purent sans péril, accomplir leur mission. Et l'on rejoignit, après une longue étape, la queue de la colonne.

Déroulède est chargé des vivres. Muni d'un bon de son commandant, il se présente à l'intendant.

« — Vous n'êtes donc pas allés à Torpes? lui demande l'officier d'administration, fort occupé à dévorer un appétissant poulet.

» — Si, monsieur l'intendant, nous y sommes allés, seulement, nous en sommes revenus... et avec un bel appétit, encore. Il nous faudrait du pain.

» — Du pain, y pensez-vous? Ce sera pour plus tard. Les situations sont établies, les écritures bouclées...

» — On pourrait peut-être les déboucler.

» — Jamais de la vie.

» — Alors, Monsieur, ce que vous refusez de nous donner, je le prendrai. »

Et Déroulède qui aime ses soldats plus que lui-même leur ordonne, malgré le cas très grave dans lequel il va se mettre, d'arrêter, par la force, deux voitures de pain.

La distribution est bientôt faite, les turcos mangent et le jeune officier est absous par le général, grâce, sans doute, à l'intervention du commandant Lanes.

Comment Déroulède ne serait-il pas adoré de ses soldats après de tels actes?

Ah! oui! ils la lui rendent bien son affection, ses braves turcos. Il est même une histoire trop jolie pour ne point la redire :

Pendant un bivouac particulièrement dur, l'officier avait eu le bonheur de trouver une vieille planche sur laquelle il put s'étendre, isolé ainsi de la nappe neigeuse qui recouvrait le sol. Au réveil, il ne put s'empêcher de remarquer tout haut comme il avait bien dormi sur ce lit improvisé.

Et l'on part.

La nuit suivante, à l'endroit où il va s'étendre pour prendre un peu de repos, il retrouve sa planche.

— Qu'est ceci? fait Déroulède.

Et un grand gaillard tout noir de lui répondre dans un large sourire : « Toi dire bien dormir hier, nous vouloir toi bien dormir encore aujourd'hui. Bonsoir, ma lieutenant. » La planche avait fait l'étape sur le dos des tirailleurs.

Lentement, la marche sur Pontarlier continue. On atteint enfin la ville. On s'y arrête juste le temps de laisser reposer les troupes. Où va-t-on maintenant?

« — Vous fuyez! crie à Déroulède un vieil officier de la légion étrangère, vous fuyez comme des lâches et vous allez laisser tuer ceux qui ne s'en vont pas. »

Alors Déroulède, fou de douleur, s'élance vers le commandant Lanes.

« — Non, nous ne fuyons pas, je ne peux pas croire que nous fuyions! » lui répond celui-ci.

Fuite ou retraite, on ne s'arrête qu'au petit village de Fourgs, le dernier village français avant la frontière suisse. Là, un général, entouré

de son état-major, lit aux troupes assemblées la proclamation suivante :

« — Messieurs, nous voilà sortis du cercle dans lequel les Allemands espéraient nous renfermer. Il serait absurde, il serait insensé, il est impossible de penser un seul instant à continuer la campagne. Nous n'avons devant nous que cette alternative : ou capituler tout à l'heure avec les Prussiens qui nous suivent de près, ou passer immédiatement la frontière, qui est à 500 mètres de ce village, et nous rendre en Suisse, où nous serons désarmés et internés. »

Le colonel de la légion avait dit vrai. Les troupes avaient fui !

Cependant Lanes et Déroulède obéiront. Ils conduiront leurs troupes en Suisse. Mais alors ils seront libres d'agir comme bon leur semblera ; ils reviendront en France prendre du service.

« — Notre triste besogne une fois faite, venez m'attendre sur la place de l'Église, dit le commandant ; je vous y rejoindrai et nous nous mettrons en route pour Bordeaux ! »

L'accord est complet entre les deux officiers.

Maintenant, l'heure est venue de dire adieu aux chers compagnons d'armes. La séparation

est émouvante. Déroulède en a gardé l'inoubliable souvenir :

« Je regardai longuement s'arracher de moi, et disparaître peu à peu dans le lointain, cette poignée d'hommes qui avaient été, depuis trois mois, les bras de mes bras et le cœur de mon cœur. »

On ne peut pourtant traverser en tenue les lignes ennemies. Deux habitants complaisants ont tôt fait de donner aux deux soldats des vêtements qui vont les transformer complètement.

A peine quittent-ils la maisonnette de l'un d'eux qu'un grand diable de nègre accourt tout essoufflé. C'est Ould Salem, tambour des turcos, qui s'écrie :

« — Qu'est-ce que c'est, ma lieutenant? Toi quitter moi? Moi, pas quitter toi! Moi makash soldat suisse! soldat français, kif kif comme toi! Moi, prendre grande chemise bleue kif kif comme ma commandant et comme ma lieutenant. Toi, pas marchir sans moi et si toi pas donner chemise bleue, moi suivre toi tout comme ça. »

Il est têtu, ce sacré turco, et il n'est ni menaces ni prières qui puissent le faire changer d'idée.

Bah! il sera de l'expédition lui aussi, et on lui trouve un accoutrement.

Le voyage se poursuit. A Toulouse, pendant un arrêt où le commandant Lanes est allé embrasser son père, Ould Salem s'est perdu. Qu'importe! il ne lui arrivera rien de fâcheux.

C'est enfin l'arrivée à Bordeaux. Déroulède frappe à la porte de la famille Drechou, alliée à la sienne. Il y trouve des nouvelles d'André qui, la veille encore dans cette maison, s'est embarqué le matin même pour l'Algérie afin de se faire incorporer dans le régiment de tirailleurs algériens où servait son frère. Il apprend là aussi la ratification de sa nomination au grade de la Légion d'honneur. Elle vient de paraître au *Journal Officiel* :

« Par décret du 8 février 1871, Déroulède Paul-Marie-Joseph, sous-lieutenant au titre auxiliaire au régiment mixte des tirailleurs algériens, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. »

C'est donc six semaines avant la Commune, et Henri Rochefort sera injuste en reprochant plus tard à Déroulède d'avoir « ramassé sa croix dans le sang des Parisiens ».

Ayant fait une démarche pour être incorporé à nouveau, démarche qui ne pouvait aboutir avant quelques jours, Déroulède demanda une permission de quarante-huit heures afin d'aller à Paris embrasser ses parents. Pour plus de sûreté — l'Allemagne l'ayant décrété de peine de mort s'il était repris — il voyagea sous le nom de Drouel fils, marchand de bestiaux.

Muni de ce faux état civil, sans qu'aucun incident ne vînt marquer le voyage, Déroulède arrivait le lendemain dans la capitale.

V

LA COMMUNE

Arrivée de Déroulède à Paris. — L'histoire d'un ruban. — En famille. — Retour à Bordeaux. — Le traité de paix. — La protestation des députés d'Alsace. — La Belle Fille. *— Déroulède reste soldat. — La Commune. — Une mission de confiance. — La guerre civile. — Au pont d'Asnières. — Combat au Père-Lachaise. — Déroulède est blessé. — Convalescence à l'Angely. — Retour à l'armée. — Un accident de cheval met fin à sa carrière. — La campagne de Tunisie. — Une réflexion de Gambetta.*

Le premier soin de Déroulède, lorsqu'il débarqua à Paris, fut, comme bien on le pense, de courir vers la demeure familiale. Il n'était pas peu fier, le jeune officier, à la pensée de se montrer aux siens, la boutonnière ornée du ruban rouge ! Et la manière dont il l'avait obtenu, ce ruban, vaut d'être racontée.

Durant le trajet en chemin de fer, Déroulède avait comme vis-à-vis, dans son compartiment, un monsieur d'allures fort réservées, et qui n'avait pas l'air du tout de tenir à lier conversation.

La boutonnière du quidam — ou plutôt les boutonnières, celles de son pardessus et de sa redingote étaient ornées de deux rubans rouges dont les yeux du lieutenant ne purent bientôt plus se détacher. Ah! s'il pouvait arriver à Paris avec cette décoration à laquelle il avait droit, lui aussi!

Mais les questions les plus banales ou les plus insidieuses adressées au voyageur pour rompre la glace n'étaient d'aucun effet. Les réponses étaient brèves, mais polies, et le silence suivait.

Enfin, n'y tenant plus, le jeune homme sortit de sa poche *l'Officiel*, se nomma, apprit au voyageur qu'il avait été fait, la veille, chevalier de la Légion d'honneur et lui demanda, sans ambiage, de vouloir bien lui donner un de ses rubans. L'ingénuité et la franchise de la demande firent plus que tous les travaux d'approche précédents. L'interlocuteur était Ruau, le directeur de la Monnaie — et dont le fils fut ministre. Il se nomma également à Déroulède, et lui offrit

l'objet de sa convoitise. De ce moment, la conversation ne tarit plus.

Avec quelle joie le reçoit son père, avec quelle joie va le retrouver sa mère! Mais la pauvre femme est souffrante et il faut la préparer à l'idée de revoir son enfant. Déroulède seul peut conter ce retour :

« J'étais sur le seuil, dans l'ombre, immobile. Le cœur me battait bien fort. Mon père resta une longue minute sans parler, au chevet de ma mère.

« — Qu'est-ce que tu as, mon ami? Qu'y a-t-il? demanda une voix bien faible.

» — Dis-moi, femme, est-ce qu'une bonne nouvelle ne te ferait pas du bien? Est-ce que?... » Et sans attendre la réponse ni achever sa phrase, emporté par l'élan maladroit d'une joie qui ne pouvait plus se contenir, il annonça tout d'une traite : « André va bien et Paul est là. »

» Oui! j'étais là! car, moi non plus, je n'avais pas attendu la réponse : moi non plus je n'étais plus en état de rien attendre, de rien calculer; non pas même de rien dire.

» Mais je l'étreignais dans mes bras, ma bien-aimée, je la couvrais de mes baisers, sans autres

paroles que mes paroles d'enfant : « Maman, ma maman ! » Et elle, en une litanie d'amour dite et redite sans trêve parmi ses baisers : « Ah ! mon fils ! mes deux fils tous deux vivants. Que Dieu est bon ! »

Si grande est la joie du père, de la mère et de Jeanne, la petite sœur qui a quatre ans à peine, qu'aucun ne remarque le mince filet rouge qui fait une petite tache sur la poitrine du jeune officier.

« — Eh bien ! mais et ça dont vous ne dites rien ?

» — Ah ! tant mieux ! mon cher enfant ! tant mieux, dit simplement sa mère.

» — Cela ne m'étonne pas », ajoute son père.

Tout avait disparu pour les pauvres parents, devant le retour de leur enfant.

Le séjour à Paris de Déroulède étant limité, les visites à quelques parents dont Émile Augier, à l'amante délaissée pour la Patrie, et le retour à Bordeaux sont rapides. Il y est le 28 février. Une surprise désagréable l'attend. Il n'est pas encore désigné pour un régiment.

Le lendemain, l'Assemblée nationale votait la ratification des préliminaires du traité de paix.

Elle précédait de peu la protestation des députés d'Alsace et de Lorraine.

Le noble appel touche au cœur le soldat patriote! Pouvait-il se résoudre à rendre son épée de lieutenant auxiliaire, en lisant les larmes aux yeux cette proclamation :

« Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conservent à la France, absente de leurs foyers, une affection filiale jusqu'au jour où elle reviendra y reprendre sa place.

« La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun. »

En même temps que Déroulède se trouvait chez ses hôtes une jeune Lorraine, Marie Perrot. Il l'avait rencontrée déjà au début de la guerre, dans son pays même et ses vœux avaient accompagné le jeune homme.

Ah! ces imprécations d'une patriote qui maudit « tous les lâches résolus à livrer son pays »!

Longtemps, bien longtemps après, le soldat se souvient de cet instant : « A aucune heure de ma vie, je n'ai oublié les psaumes de colère lancés sur nous par cette ardente patriote. Sa

figure m'apparaît toujours, m'inspirant le remords et me dictant le devoir. Oui, nous avions livré de la terre française, nous avions déraciné des cœurs français, nous ne devions plus avoir qu'une mission, rendre une patrie aux expatriés. »

Le poète aussi s'est souvenu de cette heure pénible et la *Belle fille* des *Chant du Soldat* n'est autre que la patriote lorraine :

« ...C'est donc pour ça qu'on les embrasse...
Rends-le-moi, mon baiser, vaincu... »
Et lors, me sautant à la face,
La belle fille m'a mordu.

C'en avait été trop pour Déroulède. Le 1er mars 1871, il annonçait à ses parents sa résolution de rester soldat. Engagé pour la durée de la guerre, il veut rester engagé pour toute la durée de la conquête. Il leur écrit et termine sa lettre par ces phrases touchantes :

« Il me paraît juste qu'à l'heure où un demi-million de Français vont être involontairement privés des joies de la Patrie, je me prive, moi, volontairement, des joies de la famille.

» Il me fera cruellement faute, ce foyer de tendresse et de bonheur, où se sont écoulées les

premières années de mon enfance et les dernières années de ma jeunesse! Mais je ne dois pas seulement être prêt à me faire tuer pour la France, je ne dois plus vivre que pour elle. Mon but est de lui préparer des libérateurs et des soldats.

» Une Messine me l'a crié ce matin au milieu de ses sanglots : on n'a pas le droit de prendre un coin de la terre de France et de la jeter en pâture à l'Étranger, pour payer la rançon de ceux qui ont mal fait la guerre.

» A partir d'aujourd'hui, je me voue à la Revanche, et pour tout aussi longtemps que nos frères séparés n'auront pas été réunis à nous comme par le passé, pour tout aussi longtemps que la France absente n'aura pas repris sa place à leurs foyers, je me donne à l'Armée, corps et âme! »

Paul Déroulède était allé chercher son frère André, qui avait rejoint son régiment en Algérie.

A peine débarqués à Marseille, les deux frères apprirent que la Commune était proclamée. Non sans de grosses difficultés, ils se rendirent alors à Versailles et se mirent à la disposition du Ministre de la Guerre. Le 30e batail-

lon de chasseurs à pied était en avant-postes près du pont de Neuilly. On les y incorpora.

Quelle ne fut pas la surprise de l'ex-lieutenant de turcos de reconnaître en le chef de bataillon, le commandant Lanes, avec qui il s'était échappé de l'armée de l'Est prisonnière !

On juge de l'émotion qui étreignit le cœur des deux vaillants soldats en se retrouvant sous le même drapeau. Sans perdre une heure, le commandant Lanes, heureux de témoigner au jeune lieutenant en quelle estime il le tient toujours, le charge d'une mission de confiance. C'est alors que lui advient une mésaventure qui eût pu tourner au tragique.

Déroulède, en effet, s'était efforcé de rejoindre son corps sans perdre une journée. Il s'était donc présenté dans sa tenue de tirailleur. Quelle tenue ! Un uniforme usé, presque en loques, où la mauvaise houppelande sur laquelle étaient cousus ses galons de lieutenant jouait le premier rôle.

C'est ainsi qu'il s'avance vers le poste auprès duquel il est chargé de mission.

— Un chasseur, vous, dans cette tenue, et officier, dites-vous encore ? Allons donc ! Que l'on s'assure de cet homme. Et sur l'ordre du capitaine commandant le détachement, Dérou-

lède est mis dans l'impossibilité de tenter le moindre geste.

L'estafette du commandant Lanes apportait de vive voix l'ordre d'effectuer un mouvement diamétralement opposé à celui que, par écrit, le chef du poste avait été invité à effectuer.

Le cas était clair. On tenait un espion, un communard, peut-être, en tous cas un maladroit. Le peloton d'exécution était terriblement près !

Alors Déroulède offrit qu'on le plaçât entre deux hommes revolver au poing, qui le fusilleraient à la première alerte. Son énergie vainquit la méfiance des autres.

Mais quelle besogne va-t-il être dans la nécessité d'accomplir maintenant ! Ce n'est plus l'envahisseur qu'il a devant lui, ce n'est plus la lutte pour la défense d'un territoire sacré, ce n'est plus la guerre à l'étranger. C'est la guerre civile. Déroulède est soldat. Il a mis son épée au service du gouvernement de Versailles, le seul gouvernement régulier. Et Français, il va combattre des Français. Avec quelle tristesse pourtant ! Dans une lettre à un ami[1], il s'épanche et il dit pourquoi il a pris part à la lutte :

---

1. L. à Me Falateuf, son défenseur devant la Haute Cour.

« J'y ai surtout pris part pour deux motifs ; premier motif : il ne fallait à aucun prix qu'après avoir été nos vainqueurs, les Prussiens fussent nos gendarmes. Je savais, et le fait est aujourd'hui historiquement établi, qu'ils ne demandaient qu'à rentrer dans Paris pour y rétablir l'ordre. Cette suprême honte m'eût semblé la pire de toutes. La seconde raison était puisée dans un vieux souvenir de Plutarque. On y lit dans la vie de Solon que cet antique sage avait édicté une loi ainsi conçue : Dans une guerre civile, tout citoyen qui n'aura pas combattu pour l'une ou l'autre des factions cessera d'appartenir à la cité et sera considéré comme étranger. »

Il combat. Mais c'est un combat sans haine, pour l'ordre et la paix intérieurs. Ne dit-il pas un jour à Henri Rochefort qui pactisait avec les insurgés :

« — J'aime mieux, Monsieur, ceux qui sont derrière les barricades que ceux qui les y envoient ! » Paroles peut-être injustes[1] à l'égard du grand polémiste et qu'il devait oublier bien des années plus tard.

---

1. Voir, du même auteur, *Henri Rochefort* (*1831-1913*), chap. XIV.

Cependant, de Neuilly, le bataillon était venu s'établir à Asnières. De chaque côté de la Seine, communards et versaillais échangeaient des coups de fusil, à l'abri de leurs retranchements. Et ceci se passa autour des ruines du pont de chemin de fer, dont les piliers seuls émergeaient encore du fleuve dans un enchevêtrement de poutres et de rails tordus.

Accompagné d'un caporal de chasseurs, Déroulède s'était aventuré en reconnaissance jusqu'à la première arche du pont. Sans se soucier de la grêle de balles qui tombait autour d'eux, les deux hommes restèrent debout, en dépit du danger qu'ils couraient. Alors de l'autre côté du fleuve, apparut une femme revêtue de la capote des gardes nationaux. Elle s'avança sur les poutres branlantes en risquant à chaque pas d'être précipitée dans le courant; puis dans un rude langage, elle cria au lieutenant les invectives et les injures les plus basses. Cet épanchement ne lui ayant pas semblé produire beaucoup d'effet, elle épaula son fusil, visa Déroulède et le manqua. A plusieurs reprises elle fit feu sur le soldat, sans aucun succès d'ailleurs. Le caporal qui accompagnait Déroulède, vieux brave qui avait fait la campagne du Mexique,

avait perdu patience. Et ajustant la révoltée : — Mon lieutenant, avait-il dit à Déroulède, je vais lui montrer, à cette furie, comment on descend quelqu'un.

L'officier ne lui laissa pas achever son geste. Alors, avec un grand salut, il cria à son adversaire :

« — Écoutez, chère Madame, vous êtes vraiment trop maladroite, ne vous mêlez plus de faire le soldat. »

Et il regagna la tranchée.

La guerre civile, pourtant, continuait dans toute son horreur.

Le 2 avril, le général Duval qui, à la tête des fédérés, s'était avancé sur le mont Valérien et sur Clamart, avait été fait prisonnier et fusillé. Flourens, d'un coup de sabre, avait été tué à Rueil. Les membres de la Commune avaient pris des mesures terribles ; la loi sur les otages décrétait d'arrestation tous les citoyens accusés de complicité avec le gouvernement de Versailles.

Enfin, les Versaillais entrent dans Paris le 21 mai, par la porte de Saint-Cloud. La lutte continue plus âpre et plus féroce. « Une lueur

se lève sur Paris, une lueur sanglante et rougeâtre. Les Tuileries brûlent, puis le Palais-Royal, puis la Légion d'Honneur, puis le Conseil d'État, puis la Cour des Comptes. De formidables détonations partent du palais des rois. Ce sont les barils de poudre qui éclatent, les murs qui s'écroulent, les vastes coupoles qui s'effondrent. » Les exécutions en masse continuent, ordonnées tour à tour par les insurgés et les troupes régulières. Le 26 mai, les Parisiens exécutent encore cinquante otages à la Roquette.

Pas un instant, pendant la Semaine sanglante, Déroulède ne céda à l'ivresse du sang qui s'était emparée de certains.

« On lui reprochait même de montrer trop d'indulgence ; mais personne ne l'accusait de tiédeur dès qu'il s'agissait de marcher au feu. »

Enfin le 28 mai, après une terrible lutte dans les carrières d'Amérique et au cimetière du Père-Lachaise, le maréchal de Mac-Mahon put affirmer que Paris était délivré.

Mais cette dernière journée de la Commune avait été funeste à Déroulède. Le 30e bataillon de chasseurs s'avançait aux abords du Père-Lachaise. Une barricade, encore bien défendue, arrêtait la marche en avant de la troupe.

Il faut s'emparer de l'obstacle.

— Comment vous y prendriez-vous? demande à Déroulède, son capitaine.

— C'est bien simple, réplique le lieutenant de chasseurs, « à la baïonnette! et en avant! »

La barricade est enlevée. Mais au moment où il arrachait le drapeau rouge qui flottait sur l'ouvrage, Déroulède avait le bras gauche fracassé d'une balle tirée à bout portant par un fédéré.

Relevé par ses soldats — ils adoraient leur nouveau lieutenant — le blessé fut transporté à l'ambulance avec des soins infinis. La blessure était grave, si grave même que le chirurgien major ne cacha pas qu'il allait pratiquer sur l'heure l'amputation du bras. Déroulède, énergiquement, s'y refusa. Il fit bien. Le docteur Dolbeau, son ami, mandé près de lui, lui prodigua son dévouement. Ses soins intelligents sauvèrent le blessé.

Le soldat-poète lui en garda une reconnaissance infinie. Il consacra l'un de ses poèmes à son cher docteur :

Je ne suis pas de ceux qui, le poing sur la hanche,
Aux efforts du pays ne joindront que leur voix,
Mais si je suis debout et parlant de revanche,
Je n'ai pas oublié, maître, à qui je le dois,

PAUL DÉROULÈDE

(d'après une gravure de Le Nain.)

Oh! non! il n'avait pas joint que sa voix aux efforts du pays pour retrouver le calme ; et le colonel Lanes, devenu général, sera heureux de l'affirmer[1] :

« Pendant toute la période durant laquelle les Français se déchiraient entre eux, il a été aussi brave et aussi généreux qu'il l'avait été à l'armée de l'Est. S'exposant à tout instant, il était une véritable cible avec sa tenue de tirailleur, son pantalon rouge et sa tunique bleu ciel, au milieu des uniformes de chasseurs. Et lorsqu'on l'engageait à ne pas être si téméraire, il répondait : « Je suis tout jeune officier; comme je suis déjà chevalier de la Légion d'honneur, je veux montrer que je suis digne de commander et de conduire mes hommes au feu. »

Dès qu'il avait été en état de supporter le voyage, Paul Déroulède avait été emmené dans la Charente, à l'Angely, où sa famille possédait une propriété. C'est dans ce domaine où il avait, étant collégien, passé souvent ses vacances, qu'il acheva sa longue convalescence.

---

1. Déposition du général Lanes devant la Cour d'Assises de la Seine, le 29 mai 1899.

Dès que sa santé fut rétablie, le sous-lieutenant de chasseurs rejoignit son bataillon, à ce moment au camp de Meudon. Quel officier fut-il? On le devine sans peine, et l'on peut croire doublement son chef, le capitaine de Monard, quand il traça de son subordonné ce saisissant portrait :

« Jeune, plein d'ardeur et de foi, passionné pour la vie militaire, le sous-lieutenant Déroulède envisageait de très haut ses devoirs d'officier, ne négligeant jamais aucun de ces petits détails fastidieux que ne comprennent pas toujours ceux qui n'en voient point le but.

» Nommé sous-lieutenant à la pointe de son épée, il y avait naturellement dans son instruction professionnelle des lacunes. Il n'avait pas été préparé à ses devoirs d'officier de peloton par sa vie antérieure. Je dois dire que jamais je n'ai trouvé d'officier plus attentif ni plus désireux de se mettre à la hauteur de ses fonctions. Ce qui lui manquait au point de vue professionnel, il le regagnait amplement au point de vue éducateur, donnant, sans jamais compter, avec son temps, son activité, son cœur, sa bourse. Il cherchait, par tous les moyens, à développer autour de lui les sentiments de

dévouement, de discipline, d'abnégation, de devoir.

» Je le vois encore, donnant les quelques rares loisirs qu'il avait dans la journée avec un dévouement admirable, se consacrant à faire l'instruction la plus élémentaire des plus humbles soldats, puis, le soir, emmener par bandes nos sous-officiers à la Comédie Française, pour leur faire entendre les plus belles scènes de Corneille, de Racine et de nos grands auteurs, cherchant ainsi à leur faire aimer tout ce qui est beau, noble, grand, et s'efforçant à faire passer son âme dans celle de ses inférieurs. »

Promu lieutenant après deux années de service, Déroulède, résolu à rester soldat, même en temps de paix, voit s'ouvrir devant lui un brillant avenir.

Hélas! il lui faut bientôt compter avec les coups du sort. Un grave accident de cheval lui survient. Son chef de corps nous en fait le pénible récit[1].

« Déroulède eut le pied écrasé par un cheval difficile qu'il voulait monter; et il a dû de

1. Déposition du général Lanes, devant la Cour d'assises de la Seine en 1899.

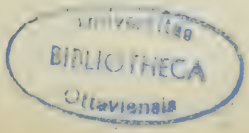
BIBLIOTHECA Ottaviensis

nouveau interrompre son service. Cette interruption a été très longue. Un jour, quelqu'un lui fit observer que, certainement, s'il n'était pas Déroulède, connu par ses *Chants du soldat*, on l'aurait mis en réforme ou en non-activité. Il répondit alors qu'il ne prétendait pas être traité autrement que les autres et qu'il allait se faire réformer.

» C'est alors que je lui fis observer qu'étant donné son caractère, il pourrait encore rendre de grands services et qu'il valait mieux donner sa démission que d'être mis en réforme, d'autant que, dans ce dernier cas, on aurait pu ultérieurement le déclarer incapable de service, tandis que, démissionnaire, il pouvait toujours demander à reparaître dans les rangs.

» Il aurait même pu demander la retraite avec son bras cassé. Mais comme il avait une position indépendante, il déclara qu'il ne voulait pas la demander. Il démissionna purement et simplement. »

Ceci se passait en 1874.

Sept ans après, le lieutenant démissionnaire veut reprendre du service. Son frère André, lieutenant d'artillerie, part avec le corps expé-

ditionnaire de Tunisie. Paul Déroulède veut en être. Mais Gambetta lui représente l'inutilité d'un tel effort :

— Il faut vous réserver pour une autre campagne, lui dit le grand tribun ; vous nous serez plus utile en France que là-bas.

Une autre campagne! Déroulède a compris. Il n'est pas une seconde où il ait oublié l'idée de revanche. Il reste. Mais l'âme du soldat-poète tressaille. Il adresse à son frère, aux soldats qui partent pour la terre d'Afrique, un émouvant adieu :

Bonne chance, et que Dieu vous garde,
Soldats vengeurs de nos fiertés!
La France en armes vous regarde;
O chers porteurs de la cocarde,
C'est son cœur que vous emportez!

C'est par la plume et la parole que dorénavant il mènera le bon combat. S'il faut même qu'il donne de sa personne il saura se prodiguer. Il a, pour cela, toute une vie devant lui.

DEUXIÈME PARTIE

LE POÈTE

VI

L'ÉCRIVAIN

Les Chants du Soldat. — *Le domaine de l'Angély.* — Le Clairon. — *Quelques critiques.* — De Profundis. — *Une ode à Corneille.* — Nouveaux Chants du Soldat. — Marches et Sonneries. — Refrains militaires. — Testament. — Les Chants du Paysan. — *L'Académie française couronne le poète.* — *Hommage d'un poète.* — *Contes et romans.* — *Un Livre d'histoire.* — *Les* Feuilles de Route. — *Une vibrante préface.* — *Œuvres de jeunesse.* — La Revue Nationale et Étrangère.

Un an s'est écoulé depuis que les troupes prussiennes ont foulé le sol de la France. C'est encore le silence et c'est presque l'accablement.

Tout à coup, c'est une éclatante fanfare qui sonne. C'est un hymne de foi et d'espérance qui monte au ciel. C'est une voix qui clame les désastres, qui chante la revanche et qui réveille la France.

Paul Déroulède vient de publier ses *Chants du Soldat*,

Et de son souffle de flamme,
L'espérance vient à l'âme
Le courage monte au cœur.

Il s'est réfugié pour soigner la blessure qu'il a gagnée au dernier jour de la Commune, à l'Angély, dans la propriété familiale. Le domaine a été acheté voici tout juste deux siècles et demi par Nicolas Déroulède, natif de La Valette et notaire royal. Tel que l'a connu l'ancêtre, tel est encore le logis. Il est du XVIe siècle avec une fenêtre à meneaux. Un donjon le flanque, formé d'une tour carrée et d'une tourelle engagée. Tout près, coule, mince ruban d'argent, la Nizonne,

Où dort le nénuphar, où le roseau frissonne.

Qu'il fait bon se reposer, et travailler dans ce site rustique, dans cette demeure paisible et fraîche,

Et dont le seuil usé porte en lettres romanes
Comme un conseil d'ami ces deux mots : Bon vouloir !

C'est là que le soldat retrouvera ses souvenirs de l'Année terrible et que le poète chantera

les haines et les espérances du soldat. Avec quelle fougue et avec quel cœur ! La revanche !

Je la demande à Dieu terrible et sans recours
Prochaine et sans merci, je la demande aux hommes.
Les chemins les plus sûrs sont parfois les plus courts.

Déroulède a dédié son livre à son père et à sa mère, « à ceux qui m'ont appris à aimer ma patrie ». Le recueil a eu plus de cent cinquante éditions. Et c'est la même idée, l'idée maîtresse de la Patrie, l'exaltation du courage, qui se retrouve dans ces poésies. Plusieurs resteront immortelles. Quel enfant n'a pas appris, à l'école, *Le Clairon* ?

C'est un vieux brave, le clairon :

Il est là, couché sur l'herbe
Dédaignant, blessé superbe
Tout espoir et tout secours ;
Et sur sa lèvre sanglante,
Gardant sa trompette ardente,
Il sonne, il sonne toujours.

Oh ! la musique entraînante que l'on pouvait écrire sur ces vers ! Et le compositeur Émile André n'y a point failli. C'est une marche, mieux encore, un pas de charge que toutes les lèvres ont répété :

L'air est pur, la route est large
Le clairon sonne la charge !

Le beau chant de victoire pour aller à l'assaut !

Si l'accueil du public fut enthousiaste lorsque parurent ces premiers chants, celui de la critique le fut tout autant. En les commentant, Paul de Saint-Victor écrivait :

« Le talent est grand, mais l'inspiration est plus haute encore. Le poète se soucie moins de ciseler ses vers que de les tremper. Leur éclat est celui des âmes. Leur cadence semble réglée sur celle d'une marche guerrière. Il n'entre que du fer dans les cordes de cette lyre martiale. C'est de l'héroïsme chanté ! »

Et Théodore de Banville de dire lui-même de son côté : « Il sent la bataille et la poudre, et dès qu'on a ouvert ce petit volume, il vous enivre par son parfum de bravoure, de jeunesse et de mâle vertu. »

Mais la tendresse et le sentiment ne manquent point non plus dans l'œuvre. Ce sont les poèmes à la Belgique, à Jean Portaels, au docteur Dolbeau, à qui le poète adresse des mots émus. Parfois aussi, Déroulède fait de la satire. Le tour amusant que prend son *De Profondis* !

Tu l'as bien connu ? C'était un grand diable.

Le « grand diable » est de Marseille.

Il sait qu'on ne meurt jamais qu'une fois
Et que cette fois vaut bien qu'on la compte.

Le plus sûr alors est de rester chez soi. Mais on n'a pas peur pour cela :

Si ces gens du Nord se font battre exprès :
Eh bien ! mais alors reste la Provence !
« Qu'on y vienne un peu, nous serons tous prêts ! »

Lors, un mauvais plaisant lui annonce soudain,

Qu'on voit au lointain un bateau qui bouge ;
Qu'on le croit prussien, qu'il vient vers le port.
Le pauvre garçon est pris d'un transport :
De blanc qu'il était, il en devient rouge,
De rouge violet, et de violet... mort !

Certes ce dernier vers peut paraître osé. Mais qu'on le pardonne puisque « l'effet » est atteint !

L'année même où parurent *les Chants du Soldat*, Coquelin déclamait à la Comédie Française une ode à Corneille. C'était le 6 juin, jour de l'anniversaire du grand tragique.

Ce poème que Déroulède avait écrit et imprimé dans son livre est tout autant que les autres poèmes un rappel au devoir.

En déclamant les stances du poète-soldat, Coquelin eut un succès considérable :

Pauvre France ! que Dieu te protège... et te change !
Ton espoir était fou, que ton deuil soit sensé.
Tu parles déjà haut de l'avenir qui venge
L'avenir qui répare est-il donc commencé ?

Quelques semaines plus tard, l'Académie française couronnait *les Chants du Soldat*.

Alors le poète retourné à l'armée et l'ayant quittée encore — mais définitivement cette fois — va publier ses *Nouveaux Chants du Soldat*. Ce livre-là, il le dédie à ses camarades de l'armée.

Aussi vibrant, aussi entraînant, aussi sincère surtout que le premier recueil, il obtient encore tous les suffrages.

On ne peut pas ne point citer la première page, que le fils a écrite pour sa mère :

Eh bien, oui ! si puissant que soit le ridicule,
Si mauvais air qu'on ait à bien parler de soi,
C'est assez qu'on hésite, et trop que l'on recule,
Lorsque l'orgueil est juste et que le cœur est droit.
Oui ! cette femme, au cœur français, à l'âme fière,
Qui mena vaillamment ses deux fils aux combats,
Oui ! cette femme-là, cette femme est ma mère
Et c'est mon frère et moi qu'elle a créés soldats.

A cet ouvrage, l'Académie fait encore les honneurs du couronnement, le public donne sa

consécration et la critique décerne l'éloge. « C'est un petit chef-d'œuvre de grâce et de sensibilité », dit Émile Bergerat en parlant du *Bon gîte* ; « les vers sont pleins et sonores », écrit Francisque Sarcey en citant *Othoniel* :

La voix du Dieu vivant nous parle par sa bouche,
Haïr est peu ; gémir n'est rien ; crier n'est pas ;
Il faut l'effort qu'on voit, il faut le but qu'on touche,
Nous qui voulons un chef, faisons-lui des soldats.

Pour faire des soldats, les poèmes de Déroulède ne suffisent plus. Il s'attaque au théâtre résolument, brutalement, et met des paroles définitives dans la bouche de ses héros. Puis, l'année où Gambetta parvient au pouvoir, le poète infatigable publie *Marches et Sonneries*. Ses deux premiers livres, il les a dédiés à sa mère et à l'armée. Celui-là sera pour l'Alsace-Lorraine. Poèmes ardents et glorieux, pétris de passion, de générosité et d'abnégation !

France, veux-tu mon sang ? Il est à toi, ma France !
S'il te faut ma souffrance,
Souffrir sera ma loi.
S'il te faut ma mort, mort à moi
Et vive toi
Ma France !

Inlassablement, malgré les lourdes charges que la politique fait peser sur ses épaules, le patriote produit ses poèmes qui sont attendus avec impatience, lus, appris et chantés avec joie.

La France paraît-elle menacée encore à l'extérieur? Déroulède fait paraître, en 1888, des *Refrains Militaires*. Pour qui la dédicace, cette fois ? Le poète n'aura pas d'hésitation :

Ce livre où pleure ma souffrance
Où chante aussi l'espoir dont mon cœur bat,
Je le dédie au cher petit soldat
Qui, le premier, dans le premier combat
Aura versé son sang pour notre France.

C'est dans ce livre qu'il dédie « au cher petit soldat » que le poète a placé un de ses plus beaux morceaux. Il est intitulé *Testament*. Ce sont toutes les espérances du poète que l'on y retrouve ; ce sont toutes ses rancunes et tous ses rêves :

Lorsque nous aurons fait la guerre triomphante,
Et que notre Patrie aura repris son rang,
Alors, avec les maux que la conquête enfante,
Disparaîtra l'horreur qui suit le conquérant.
Alors, la grande France aimante et sans rancune,
Semant ses jeunes blés sous ses lauriers nouveaux,
Fêtera le Travail, père de la Fortune,
Et chantera la Paix, mère des longs travaux.

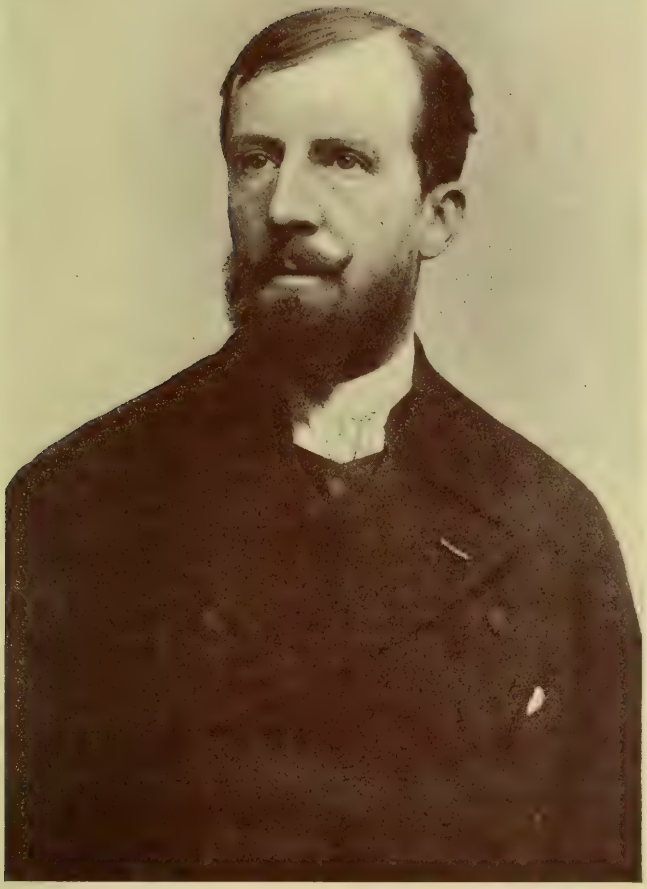

Phot. Benque.

PAUL DÉROULÈDE A 44 ANS

Car ce sera la Paix calme, sereine, auguste,
Qui désarme les bras sans armer les esprits ;
Car nous nous montrerons des vainqueurs au cœur juste,
Et nous ne reprendrons que ce qui nous fut pris.

Oh oui ! reprendre ce qui nous fut pris ! Déroulède vit-il pour d'autres choses ? A-t-il voulu prendre l'épée, puis la plume pour se tourner vers un autre but ? C'est tout son espoir, la Revanche, et il y usera ses forces.

Oui, oui, l'heure viendra (qui prévoit, peut prédire)
Où ces cris de fierté chers au pays vaincu,
Au pays consolé sembleront un délire ;
Où nul ne comprendra la haine où j'ai vécu.
Car, forgeron brutal et tout de violence,
Je frappais à grands coups pour frapper à coups sûrs,
Et mes vers, martelés comme des fers de lance,
Ne sont pas un trophée à placer sur des murs.
Non, non ! C'est, avant tout, une arme populaire,
Un épieu dans les bois au hasard ramassé
Qui, le combat fini, tombe avec la colère,
Ou reste dans la plaie après qu'il a blessé.

Mais Déroulède aime trop la terre pour ne point songer, non plus, aux paysans. Un invincible dégoût l'a pris pour la politique. Il a quitté Paris. Il chantera le sol de la France :

Je veux, en attendant qu'un Brennus nous délivre,
Caché comme un Druide au fond d'une forêt,

Chanter ta bonne terre où le Ciel m'a fait vivre
Et tes bons paysans sans qui rien ne vivrait.

C'est dans son domaine de l'Angély où il a écrit ses premiers *Chants du Soldat* qu'il se réfugiera pour écrire les *Chants du Paysan*.

Et avec quelle sincérité, quelle tristesse même il s'épanche dans l'un d'eux, dans celui écrit à la beauté de son petit domaine !

C'est une confession d'une belle noblesse :

C'est ainsi qu'éloigné des luttes politiques,
Au fond de l'Angoumois j'ai fait ces chants rustiques
Et paysan, vivant parmi les paysans,
J'apaisais mes soucis à partager leurs peines,
Fermant l'oreille au bruit des insultes lointaines
Dont l'écho se perdait sous les cieux bienfaisants.

Oui, c'est ainsi que calme et muet sous l'injure,
Sans rancune, mais non certes pas sans blessure,
J'acceptais mon destin sans accuser mon sort ;
Ainsi que dans l'asile hérité de mon père,
Laissant agir pour moi le temps en qui j'espère,
Je forçais ma pensée à suivre un autre essor.

O mes vieux métayers, témoins de mon enfance,
Amis dont l'amitié prit toujours ma défense,
Hommes au front ridé, femmes aux cheveux blancs,
Chers et bons compagnons de qui la rude étreinte
Honore sans discours et compatit sans plainte,
Et qui portez, joyeux, vos fardeaux accablants !

Encore une fois, l'Académie française va récompenser le poète en lui accordant le grand prix quinquennal Jean Reynaud. C'est un hommage dont le poète s'enorgueillit.

Les hommages, on aime à lui en rendre. Quels vers touchants lui dédie un autre chantre du paysan, Théodore Botrel !

> Quand ta chanson monte, on aime à la suivre ;
> La mienne à moi s'en va je ne sais où...
> Tu vas soufflant dans ton clairon de cuivre
> Je ne suis, moi, qu'un sonneur de biniou !

L'œuvre littéraire de Déroulède ne se borne pas là. Le poète des soldats et de la vaillance, des laboureurs et de la vie rustique sut écrire des romans exquis de sentiment et des études d'une haute érudition.

Monsieur le Hulan, qu'il fit paraître en 1884, est un conte de Noël plein de cœur et d'émotion.

Il précédait de six ans un roman qui eut lui-même un assez gros succès : *Histoire d'Amour*.

Le Premier Grenadier de France, *La Tour d'Auvergne*, qu'il écrivit deux ans après, est une étude biographique remarquable.

Corneille et son œuvre ne pouvaient pas manquer de tenter l'écrivain. Le chantre du soldat

professait une admiration sans bornes pour l'auteur du *Cid*. Ainsi écrivait-il de cette tragédie :

« Et comment le public d'alors, le public d'hier, le public d'aujourd'hui, ne s'obstinerait-il pas à admirer cette suite ininterrompue de vers sublimes, qui commencent à résonner dès le début de l'œuvre pour ne cesser leur fanfare qu'au dénouement? »

Des brochures comme *Éducation Militaire*, *Désarmement*, des recueils comme *Le livre de la Ligue des Patriotes*, comme *Qui Vive? France! Quand même!* où l'on retrouve groupés, les plus éloquents discours de l'orateur, ajoutent encore à l'œuvre du poète, du dramaturge et du romancier.

Enfin Déroulède a laissé les *Feuilles de Route* et les *Nouvelles feuilles de Route* qui, publiées en 1906 et 1907, trouvèrent auprès du public un accueil chaleureux.

Dans ce dernier volume dont la préface entière serait à citer, Déroulède s'adresse à l'Ennemi. C'est une noble réponse à ceux qui, de l'autre côté de la frontière, couvrent d'injures et de menaces l'irréductible patriote :

« Ennemi lecteur, ou plus simplement Lecteur

prussien qui, des rives de la Sprée aux bords de l'Oder, m'as envoyé la salve coutumière d'insultes, de reproches et de calomnies, c'est tout spécialement à toi que s'adresse cette préface.

» ... C'est au mois de mars 1872, quelques semaines après l'apparition de mes premiers *Chants du Soldat*, qu'un de tes compatriotes poméraniens, qui fut le premier ambassadeur de ton nouvel Empire, S. E. M. le comte d'Arnim, a daigné pour la première fois s'occuper de l'humble sous-lieutenant de chasseurs à pied que j'étais alors.

» Sur l'ordre de son gouvernement, M. le comte avait fait parvenir au ministère de la Guerre, dont le titulaire était le général de Cissey, une plainte en partie double contre moi. Dans la première partie, il dénonçait mon évasion d'Allemagne comme un parjure ; il demandait, dans l'autre, quelle autorisation avait été accordée ou sinon quelle peine disciplinaire avait été infligée à l'officier français coupable d'insolents poèmes contre la Prusse et les Prussiens.

» En ce qui concerne les *Chants du Soldat*, qui étaient en somme et qui restent encore ton véritable grief contre moi, la réponse du ministre fut que l'autorisation de les publier n'avait pas

été accordée par la bonne raison que l'auteur ne l'avait pas sollicitée, mais que, pour cette même raison, il avait déjà reçu un blâme sévère.

» En effet, quelques jours avant l'incident soulevé par le comte d'Arnim, un blâme officiel m'était arrivé par voie hiérarchique, tandis que, deux heures plus tard, la poste m'apportait, en une lettre autographe, les félicitations cordiales du général de Cissey.

» En ce qui touche à l'accusation de parjure, dont j'avais appris la première nouvelle à Bordeaux un an auparavant, elle venait de me valoir une convocation officieuse dans le cabinet du ministre et mon interrogatoire s'y était terminé par des éloges et une poignée de main. J'ajoute, pour que tu n'en ignores, que deux ans après, le 21 février 1874, j'étais proposé lieutenant avec le numéro un sur une promotion de huit cents officiers d'infanterie. »

Quarante années avant la publication de ces *Feuilles de Route* où le patriote mettait toute son âme de soldat, il avait publié — il avait vingt ans — des poèmes pleins de sensibilité et de jeunesse.

La *Revue nationale et étrangère* l'avait accueilli parmi ses collaborateurs. Et les lecteurs de la

jeune revue pouvaient lire tour à tour des proses et des vers d'Édouard Laboulaye, de Jules Ferry, de Saint-Marc Girardin, de Théophile Gautier, de Gustave Flaubert, de Francisque Sarcey, de Jules Claretie et de Paul Déroulède.

Comme ce Déroulède-là était encore loin, par l'idée — bien qu'à cinq ans seulement de distance — de celui des *Chants du Soldat*! Il n'y avait pas encore, il est vrai, de Revanche à espérer et le poète trouvait naïve l'espérance :

Vous ne les voulez pas, mes pauvres vers naïfs,
Oui, naïfs, car naïve est toute violence;
Naïf est le désir; naïve l'espérance,
Et la forme est naïve où les mots sont trop vifs.

Faut-il citer encore ce poème fort peu connu qui parut en 1867 et que Déroulède avait intitulé l'*Expérience* :

O toi que la vieillesse appelle une science,
Toi, que son cœur lassé préfère à l'espérance,
Ne viens pas aux enfants quand ils cherchent ta main;
Laisse-les s'égarer, cruelle Expérience.
Et ne les guide pas vers ton rude chemin.

Quand tu leur auras dit : Tout est mensonge et crime;
Tout s'oublie et se fait, tout s'achète et se vend;
La Foi n'est qu'un bourreau dont l'homme est la victime,
Qu'auront-ils pris de toi qui soit noble et sublime,
Et qu'auras-tu fait d'eux qui soit loyal et grand?

Oh! sceptiques, pourquoi croyez-vous donc en elle,
Vous qui doutez de tout, que ne la niez-vous ?
Que ne l'appelez-vous menteuse, l'infidèle
Qui, pour n'avoir pas vu que l'âme est immortelle,
Vient conclure au néant, et nous traite de fous ?

. . . . . .

Vous avez beau plonger dans les ruisseaux du monde,
Et des bas-fonds que peut atteindre votre sonde
Ramener fièrement de la vase et du sang ;
Il est des océans où la mer plus profonde
Ne laisse voir qu'à Dieu son cœur éblouissant.

La même année, le poète de vingt ans, s'adressant aux écrivains de toutes espèces,

Rimeurs de vers, faiseurs de prose, auteurs de pièces,

décoche ce trait à l'un d'entre eux :

Voilà des feuilletons! — Là, le crime et le vice
Échangent galamment leurs offres de service ;
La fille repentie épouse l'assassin,
L'assassin s'en repent et lui perce le sein.
Un agent de police arrive, on l'emprisonne.
Il se sauve, on le tue. Il revient, on s'étonne :
Et cet étonnement, trente fois répété,
Fait pleuvoir les gros sous sur l'auteur enchanté.

Ce n'était pas méchant, certes, et c'était mettre les rieurs de son côté. Au surplus, Déroulède, dans le même poème, écrira des choses

qu'il ne se rappellera plus lors des *Chants du Soldat :*

Mais, ô rêveur, avant de te mettre en délire,
Songe que le lyrisme est vieux comme la lyre,
Et qu'on n'a nul besoin de ces hymnes à Dieu,
Qui ne lui disent rien et nous rapportent peu.
Songe, soldat de l'ode et chantre de l'Épée,
Qui, sous un laurier mort cultive l'Épopée,
Songe qu'il faut remettre en leurs petits fourreaux
Tes accès d'héroïsme et tes cris de héros.

Le succès des *Chants du Soldat* lui fit-il se souvenir de ces vers qu'il avait écrits cinq ans auparavant?

VII

L'AUTEUR DRAMATIQUE

Le théâtre de Déroulède, œuvre d'éducation. — Juan Strenner. — *Une appréciation du* Figaro. — *La critique de la* Vie parisienne. — L'Hetman *à l'Odéon.* — *Allusions politiques.* — *Le succès de la pièce.* — La Moabite. — *Démêlés entre Jules Ferry, Perrin et l'auteur.* — *Une préface à* la Moabite. — *Sa lecture chez Mme Adam.* — *Le compte rendu de la pièce.* — Messire du Guesclin. — La mort de Hoche. — *Le procès du régime.* — La plus belle fille du monde. — *Comment Mlle Reichenberg lui fit voir le jour.* — *Opinions différentes de Sarcey et de Mendès.*

DÉROULÈDE qui, aux yeux des critiques de son temps, ne passait pas pour un homme de théâtre, fut cependant un auteur applaudi.

C'est qu'à cette époque-là, cependant bien proche, il fallait connaître à fond le métier et ne point passer à côté de la scène à faire; c'est

qu'il fallait écrire une œuvre d'action et ne pas se contenter, comme aujourd'hui, de disséquer en trois, quatre ou cinq actes une idée unique et souvent imparfaite. Ce que l'on voulait, c'était une pièce bien charpentée, une pièce aux situations multiples, une pièce qui émeuve par autre chose que par les mots.

Or Déroulède semble ne considérer l'intrigue que comme un accessoire, ou mieux, comme le moyen qui permettra à ses personnages d'exprimer de fortes pensées, de belles paroles et de nobles sentiments. Car le théâtre a pour lui un autre but que de récréer : il a celui d'éduquer. Il veut prouver qu'il n'est pas besoin de se trouver dans des situations enchevêtrées et compliquées pour faire son devoir, et que la vie offre tous les jours, aux cœurs généreux, des moyens de se manifester.

Déroulède n'avait pas vingt-trois ans, qu'il était joué à la Comédie Française. C'était le 9 juin 1869. De très bonne heure, le jeune homme avait été séduit par l'attrait du théâtre. Un jour Sarah Bernhardt voit venir à elle un grand garçon, revêtu d'un uniforme de collégien qui lui demande sans détours la permission

de lui lire une pièce en cinq actes; c'était *Juan Strenner*. A quelques années de là, sur les conseils de son oncle Émile Augier, le jeune auteur refondait son œuvre. Des cinq actes, il en tirait un.

Le sujet? Il tient en deux mots :

Juan, tout jeune homme, est l'élève de Rubens. Le maître a sauvé l'élève qui, en patinant, avait disparu sous la glace. Juan apprend tout à coup que sa mère qu'il adore va le quitter. Elle lui affirme qu'elle va retrouver son mari, riche marchand dont les navires sont retenus par les glaces, à Flessingue. Mais Juan suppose avec raison que sa mère lui cache la vérité. Celle-ci, en effet, exhortée par un moine, son confesseur, veut abandonner des amours coupables et s'éloigner de son amant à qui, cependant, avant de partir, elle veut écrire une lettre d'adieux. Mais le moine l'en empêche :

Tes adieux!
Quel étrange détour prend donc ta conscience?
Le véritable adieu n'est-il pas le silence?

Et la lettre reste inachevée sur le secrétaire. Juan trouve cette lettre. Il comprend. Mais il vengera l'honneur de son père en provoquant l'amant de sa mère. Celui-là, c'est Rubens, son

maître et son sauveur. Alors, Juan, qui ne veut pas le tuer, se tue.

Certes, le sujet n'est point d'une grande originalité. Mais on trouve, dans cet acte, quantité de beaux vers qui permirent aux critiques de prévoir, pour le jeune auteur, un brillant avenir. Si tous ne l'encensèrent pas, ils se plurent cependant à reconnaître chez lui de belles qualités. Et *Le Figaro* qui ne passait pas, à l'époque, pour être très indulgent, dit :

« Sujet un peu vieillot où se trahit la main du débutant. Mais un véritable souffle poétique, une langue colorée, une versification élégante. On sent que M. Déroulède a été à bonne école. En somme, succès très honorable et plein de promesses. »

Certainement, dans cet acte, il y avait quantité de beaux vers. Mais il y en avait, par contre, de bien négligés, comme celui, par exemple, qui termine en sifflant une fort belle tirade :

Oui, mon ami, ma mère est une sainte femme,
Mais pour connaître à fond la beauté de son âme
Suis-la quelque matin dans ce quartier désert
Où ceux qui sont sans pain sont encore sans air.

Pour être juste, il faut reconnaître qu'un spectateur aussi, siffla. Il siffla deux fort jolis

vers dans lesquels les hugolâtres crurent voir une insulte à leur idole :

Que l'art ait son métier auquel on se façonne
On n'y devient quelqu'un qu'en n'imitant personne !

Les beaux passages ne manquent pas. Faut-il encore retenir celui-ci, où le fils s'adresse à la mère adultère :

Et vous,
Sans pitié pour le fils, sans respect pour l'époux,
Vous qui m'aimiez si bien... vous qui m'étiez si chère,
O femme, vous avez déshonoré ma mère.

Ce furent Coquelin, Delaunay, Lafontaine, Maubant et Madeleine Brohan qui interprétèrent l'œuvre. Cinq sociétaires ! « Cinq sociétaires de la Comédie Française pour un petit acte en vers ! écrit le courriériste de *La Vie Parisienne* ; c'est vous dire que l'auteur est, de son métier, le neveu de M. Émile Augier. De jolis vers, du reste, et promesse d'un poète comique le jour où on lâchera un peu la grrrande figure historique pour peindre tout uniment — comme son oncle en ses beaux jours,

Damis, notre voisine et son petit époux. »

Déroulède poète comique ! Voilà, diantre, un critique qui eût fait un bien mauvais prophète !

Huit années plus tard, l'auteur de *Juan Strenner* — il avait, entre temps, conquis la gloire comme soldat et comme poète — faisait représenter sur la scène de l'Odéon un drame en cinq actes : *L'Hetman*. On attendait avec impatience cette œuvre du jeune écrivain. On connaissait son ardent patriotisme et *L'Hetman* — on le savait — était une œuvre patriotique.

« La sympathie universelle dont l'auteur était l'objet, relatent MM. Noël et Stoulig, dans les *Annales du Théâtre*, ses liens de proche parenté avec un de nos écrivains dramatiques les plus justement célèbres, sa vaillante conduite pendant la dernière guerre, tout se réunissait pour assurer l'accueil enthousiaste du public à cette œuvre, inégale sans doute, mais éclatante de talent, et toute retentissante de nobles vers où palpite l'âme du grand Corneille. Le succès littéraire se doublait de l'ovation personnelle. Tous les critiques furent unanimes à le proclamer. Si l'œuvre fut discutée au point de vue du théâtre et de la dramatique, si la prosodie fut trouvée quelquefois négligée, rude, et la rime souvent pauvre, on s'accorda pour y reconnaître que la poésie du moins y était forte, les idées justes et hautes, les leçons graves et saines. »

Donner « des leçons graves et saines », voilà à quoi tendra maintenant le théâtre de Déroulède.

L'action de *L'Hetman* se passe en 1645, à la cour de Pologne.

L'idée de patrie, le dévouement, l'esprit du sacrifice, l'espoir de revanche et, par-dessus toutes choses, l'amour du pays, « le dédain de la mort des hommes pour la continuité de la vie nationale », tel était le sujet qu'avait voulu traiter l'écrivain.

La guerre entre cosaques et Polonais ? Prétexte ! Qui ne reconnaîtrait l'allusion directe à une guerre beaucoup plus proche, une guerre dont *en était* Déroulède, mobile, zouave et tirailleur ? Qui ne retrouverait sa pensée dans ces vers sonores :

Les loups ont hurlé, les vautours ont faim !
Oh ! comme la terre est rouge où nous sommes !
Le vent siffle et crie au fond du ravin :
En selle, mes fils ! en guerre, mes hommes !
Les loups ont hurlé, les vautours ont faim !

N'est-elle pas encore assez claire ? Déroulède découvre son idée entièrement ; la Marutcha, son héroïne, va la clamer :

Qu'importent les morts ! la Liberté vit !
Un peuple est sauvé, la Patrie est grande.
Ne mesurons pas la perte à l'offrande.

C'est un ciel de gloire où Dieu les ravit,
Qu'importent les morts ! la Liberté vit !

Et sont-ils pour l'Ukraine ou bien pour l'Alsace ces vers, qui montent en un chant puissant :

Depuis quand ose-t-on séparer l'héritage ?
Les maux de la Patrie incombent en partage
A tous ceux-là, qui, tous, avaient part à ses biens.
Si vos pères s'en sont montrés mauvais gardiens,
Il en est du devoir comme de la fortune :
De père en fils, l'honneur est un, la dette est une,
Et pour l'acquitter, tout en vous affranchissant,
S'il faut de l'or, payez ; mourez, s'il faut du sang.

La pièce eut soixante-dix représentations à l'Odéon ; c'est dire le succès qu'elle obtint auprès du public. La presse ne fut pas moins unanime à en prédire la réussite dès le premier jour. Et de la critique ne sied-il pas d'extraire ces jolies lignes dues à la plume de Vitu :

« Paul Déroulède écrit comme il sait agir et penser : en homme. Son style est plus viril que caressant, plus précis que correct ; il a la brutalité du boulet de canon, qui s'inquiète peu des débris et de la poussière qu'il soulève pourvu qu'il atteigne le but. »

Ce n'était pourtant pas l'avis du critique de

la République des Lettres. Il signait Henry Laujol, pseudonyme qui pourrait bien cacher le nom d'Henri Roujon. Et il ne partageait point l'enthousiasme de Vitu, loin de là!

« Ne serait-il pas absurde, dit-il, de donner qualité de poète à un soldat sous prétexte qu'il a bien servi son pays? J'ai, pour M. Déroulède, la plus haute estime ; mais je veux avoir le droit de trouver ses vers exécrables sans être accusé de recevoir cinq cents francs par mois de la police allemande. »

Jugement sévère... mais injuste, démenti par l'accueil que le public fit à *l'Hetman*.

Tandis que *l'Hetman* exaltait l'amour de la Patrie, *la Moabite*, l'œuvre suivante du poète-soldat, se proposait un autre but. L'auteur nous en indique les tendances dans la préface de sa pièce :

« Républicain et religieux, j'avais essayé de démontrer que la liberté n'a rien de contraire aux croyances et que la morale humaine est chancelante qui ne s'appuie pas sur la loi divine. »

La Moabite avait été reçue à la Comédie Française en 1880, par Perrin, administrateur

du théâtre. A peine ce drame biblique allait-il entrer en répétition que Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction Publique, fit savoir à l'administrateur qu'il interdisait la pièce.

Perrin, gêné, demanda à l'auteur d'en accepter l'ajournement. A l'annonce d'une telle décision, Déroulède se rendit vite compte que le coup lui avait été porté par Jules Ferry. Il retira son ouvrage et le publia avec une préface cinglante à l'adresse du ministre, dont il faut retenir ce passage :

« Quant à ma pièce, est-elle vraiment aussi dangereuse que l'écrivait M. Perrin? Je suis trop sincère pour le nier. Je reconnais même que M. Ferry aurait eu toutes les raisons du monde pour l'interdire s'il en avait eu le courage. Oui, ce pauvre ministre a mis le pays français dans un tel état de trouble ; grâce à lui les dissentiments y sont si près de devenir des dissensions; il a si bien l'art de rallumer les passions religieuses en plein siècle d'indifférence, qu'une pièce où il est parlé de Dieu avec respect, de la licence avec dégoût et de la liberté avec amour, oui, une telle pièce ressemble trop à une satire pour ne pas être un danger. »

Malgré l'avis de Perrin qui assurait Déroulède que sa pièce « passerait » dans un avenir proche, le poète n'accepta aucun compromis. L'œuvre, reçue en 1879, refusée en 1880, fut lue cette même année, le 31 octobre, chez Mme Edmond Adam. Elle eut un succès qui fut la revanche de l'auteur. Le sujet est assez peu connu pour qu'il puisse être exposé ici :

Misaël s'est couvert de gloire dans une expédition contre les Moabites. Après la guerre, il va retrouver Kozby, jeune fille de la tribu ennemie et dont il s'est épris. Les deux amants coulent des jours heureux. Le jour de Pâques, Misaël veut remplir ses devoirs religieux. Kozby l'en dissuade, car, comme tous ceux de son pays, elle n'a pas de religion. Alors survient la mère de l'amant qui veut reprendre son fils : le fils hésite entre sa mère et son amante. Kozby, froissée d'une telle hésitation, s'éloigne vers son pays,

Où vivent les amours libres sous le ciel bleu.

Cependant au contact de Kozby, Misaël est devenu un autre homme. L'absence de foi l'a rendu sanguinaire et il ne veut que détrôner son père pour régner avec Kozby à ses côtés. Celle-ci

revient alors. Mais elle ne désire que l'amour de son amant :

Oh! nous allons partir et je viens te reprendre.

Misaël refuse. Il ne l'aime plus. Il ne chérit que le pouvoir, la domination, la gloire et il renverse son père. Il a flatté les vices, il a renié Dieu et il a promis le pillage aux pauvres.

Alors, devant le peuple, Kozby veut l'accabler. Misaël défend sa cause. Il n'y a pas de Dieu. Au reste si Dieu est vraiment Dieu, il le verra bien car il se manifestera à lui.

Moi châtié, c'est Dieu qui reprend sa puissance
Et c'est Dieu sans pouvoir si c'est moi triomphant.

Il rentre dans le temple et l'on entend un cri :

Ah! je meurs!

Alors paraît sur le seuil le grand prêtre, père de Misaël, qui annonce à la foule épeurée :

Priez! il a vu Dieu.

Dans *la Moabite*, nombreux sont les beaux vers. Plusieurs même sont d'une noble envolée :

Ah! Kozby! le pouvoir vaut bien qu'on s'en enivre.
Vivre obscur, oublié, caché, ce n'est pas vivre,
Il faut à mon orgueil, je veux à notre amour
Le plein vent des grandeurs, la fierté du plein jour.

Faut-il citer encore ce passage que le poète met dans la bouche de son héros?

Moi, déserter la lutte avant l'heure suprême ?
Moi, si près du pouvoir, m'en arracher moi-même ?
J'ai fixé trop longtemps son éclat radieux ;
Ses clartés sont trop bien empreintes dans mes yeux ;
Tout ce qui n'est pas lui n'a plus rien qui me tente.
C'est la nuit noire après une aurore éclatante.
Et d'aller m'enfouir dans ton obscurité,
Je n'ai pas ce courage ou cette lâcheté.

Vitu, qui avait assisté à la lecture de *la Moabite*, dont il avait fait un éloge mérité, terminait sa critique en laissant espérer que Déroulède ne se découragerait pas, qu'il ne briserait pas sa plume et qu'on lui devrait encore des œuvre théâtrales dignes de leur sœur proscrite.

Malheureusement, *Messire Du Guesclin*, drame en trois actes et cinq tableaux qui avait été joué sur la scène de la Porte-Saint-Martin le 22 octobre 1895, ne répondit pas exactement à ce que l'on attendait d'un auteur qui avait « le cerveau des grands tragiques ».

Comme l'écrivirent si judicieusement MM. Noël et Stoulig, *Messire Du Guesclin* fut moins une pièce de théâtre qu'une sorte de monographie

du héros populaire, monographie allant de la fuite du Dauphin régent à son couronnement.

Certes, il y a dans ce « drame national » de beaux vers — où Déroulède n'a-t-il pas mis de beaux vers ? — mais il y en a aussi de peu soignés. Cependant, si les rimes ne sont pas toujours très riches, le souffle patriotique qui les anime est toujours aussi puissant. Dans la pièce qui évoque la vieille France monarchique, Du Guesclin personnifie le chef héroïque et vaillant qui ne songe qu'aux destinées de son pays. Et c'est encore le procès du régime actuel que l'auteur prétend faire par la bouche du brave chevalier :

Qui donc la guérira la pauvre âme française ?
Vous disiez vrai, Bureau, quand vous parliez ainsi :
« L'anarchie est le mal de ce royaume-ci. »
Tous veulent commander, nul ne veut se soumettre
Et la cause en est moins l'horreur d'avoir un maître
Que l'instinctif besoin d'être celui d'autrui.
« Pourquoi pas moi ? » dit l'un, et l'autre : « Pourquoi [lui ? »

Est-il satisfait? Pas encore; et il n'a garde de reprocher aux grands :

C'est vous le vrai danger de la chose publiqne;
Vos exemples, vos mœurs, voilà le vrai fléau ;
L'anarchie est en bas parce qu'elle est en haut.

Car vous n'êtes ni bons. ni justes. Votre vie
Est une insulte au pauvre, un appel à l'envie,
Vous passez à travers la foule en demi-dieux,
Le front haut et vos yeux ne cherchant pas ses yeux.
Et vos cœurs fuient son cœur et pour qu'elle vous touche
La plainte doit sortir hurlante de sa bouche.

Que de vers charmants encore à côté de ceux-là! Pouvait-on oublier les couplets de la peur?

La peur? la peur? qui donc y pense?
O gais Bretons que rien n'émeut,
Qu'ils tiennent la hache ou la lance,
Que ce soit l'épée ou l'épieu,
Tout est une arme à leur vaillance.
Tête de fer et cœur de feu!
La peur? la peur? qui donc y pense?
La Bretagne ne craint que Dieu!

La peur! la peur! je l'ai dans l'âme.
On n'est pas brave pour autrui.
O Vierge sainte! O Notre-Dame!
Que ma faiblesse ait votre appui!
La gloire que l'orgueil réclame,
Est faite de bonheur détruit.
La peur! la peur! je l'ai dans l'âme
Vous qui partez, mon cœur vous suit.

. . . . . .

La peur! la peur! je la défie!
Lance ni glaive ne m'aura.
Je vivrai, je vivrai ma vie.
Qui se désespère est ingrat.

Si longtemps que mon cœur battra,
De me battre j'aurai l'envie.
La peur ! la peur ! je la défie !
C'est vainqueur qu'on me reverra.

Messire Du Guesclin avait été créé par Coquelin aîné. Si le drame ne fut pas ce que l'on est convenu d'appeler un grand succès, malgré que la trente et unième représentation eût été honorée de la présence du Président de la République, *La Mort de Hoche* fut ce que l'on dénomme, en argot théâtral, un four noir.

La première eut lieu le 5 octobre 1897. Ce drame en prose avait été demandé à Déroulède par Coquelin aîné qui devenait propriétaire de la Porte-St-Martin. Il fut monté avec somptuosité et, malgré son luxe de mise en scène, malgré la grande popularité de son auteur, n'eut guère plus de trente représentations.

Est-ce à dire que l'œuvre ne valait rien ? Certes non. Si elle n'est pas remarquable, elle est du moins fort respectable. Seulement les « on dit » d'avant-première avaient marché leur train et, suivant une phrase chère aux gens de théâtre, la pièce était enterrée avant que d'avoir vu le jour.

Et cependant elle abonde en belles scènes au

ton d'autant plus chaleureux que Déroulède fait de son héros le porte-parole de ses propres doctrines. Elle met vivement en lumière la belle figure du général Hoche qui tenait plus au titre de « miséricordieux » qu'à celui de « victorieux », de ce soldat qui fut génial au point de rendre jaloux Bonaparte lui-même.

Le reproche que l'on pouvait faire à Déroulède était peut-être de ne pas avoir suffisamment lié entre eux les différents tableaux de son drame et d'avoir fait, comme l'indiquèrent justement Noël et Stoulig, plutôt une biographie populaire — sorte d'image d'Épinal — du grand général républicain, qu'une pièce de théâtre.

Le fond de la pièce, pourtant, découle toujours du même procédé. C'est le procès de la république existante, par la voix du principal personnage. Entendons, au cinquième acte, le général Rey s'écrier, pendant un conseil de généraux :

« Le gouvernement ne gouverne pas, il est gouverné. Les députés peuvent tout et troublent tout. Il y a beaucoup de juges et pas de justice, beaucoup de fonctionnaires et pas d'administration, beaucoup d'impôts et pas de ressources, l'armée seule est restée debout.

C'est elle qui a délivré la nation de l'invasion étrangère, c'est à elle de débarrasser l'État des empiétements des avocats et des bavards. Ni monarchie, ni anarchie, mais de l'archie ! »

Et Hoche de conclure :

« Oui, cette République paludéenne a fait plus de mal à la France que la République terrible ; vicier le sang est pire que le verser. Que le libérateur surgisse, que le sauveur apparaisse glorieux, fort, indiscuté, et que la grande France se retrouve et se rallie. Comme Decius, je me jette tout vivant et tout armé dans le gouffre pour ce que je crois être le salut de la nation ! »

Est-ce bien Hoche qui parle ? Il semblerait que c'est Déroulède, et les événements de 1899 ne sont pas loin !

D'aucuns pourraient penser que, découragé par l'échec de *La Mort de Hoche* qui mit à mal les finances de la Porte-Saint-Martin, Déroulède résolut de changer le genre de son théâtre.

La Plus Belle Fille du Monde, représentée à la Comédie Française la même année, est, en effet, un proverbe. Mais que ceux qui s'intéressent à son auteur se détrompent ; c'est avant la guerre

que Déroulède avait écrit cet acte dont la principale interprète devait être Mlle Reichenberg.

Celle-ci se souvint par hasard de la pièce que le jeune homme lui avait lue avant l'Année terrible ; elle la lui demanda et *La Plus Belle Fille du Monde*, conte dialogué en vers libres, fut jouée le 24 décembre 1897, sur la scène du Français.

Voici un passage qui donne une idée du ton de la pièce ; c'est un notaire, maître Olibrius qui parle :

Voici, Monsieur, tout le roman :
J'allais cherchant quelqu'un qui me renseigne
J'entre pour voir au cabaret du coin.
Un jeune peintre était là sans pourpoint,
Le broc en bouche et la palette au poing.
Y peignait-il le patron ou l'enseigne ?
L'avenir seul décidera ce point.
Je prends un siège, un verre ; on s'offre à boire,
Nous échangeons quelques menus lazzi ;
Puis le voilà demandant mon histoire,
D'où je venais, et si j'étais d'ici.
Car en tout lieu cette chose est notoire,
Pour qu'on vous parle, il faut parler aussi.

Cette jeune bleuette eut une bien mauvaise presse ; certain critique alla même, et sans esprit, jusqu'à dire :

« La Comédie Française a rendu, ce soir, un

grand service à la littérature ; il sied de l'en louer et de l'en remercier. Quelques personnes, les unes de la banlieue, la plupart de la province, l'oreille éblouie encore par les claironnades qui sonnèrent le nom de M. Paul Déroulède, ne semblaient pas éloignées de penser que cet auteur était, en même temps qu'un parfait galant homme, quelqu'un de ressemblant à un poète ; et cela était très fâcheux, car la seule idée de prendre M. Déroulède pour un poète impliquait des intelligences capables de considérer les vrais poètes comme des imbéciles. Grave danger ! La Comédie Française en a été avertie ; et pour que désormais aucune confusion ne fût possible entre ceux qui ont du talent et celui qui n'en a pas, elle résolut de représenter, de M. Paul Déroulède, une pièce où, sans aucune marche guerrière qui oblige à emboîter le pas, il n'y aurait qu'une occasion de poésie. Comme ça on saurait à quoi s'en tenir, une fois pour toutes ; et l'on ne pourrait plus barguigner. Or, l'épreuve a été décisive. Malgré la grâce de Mlle Reichenberg, à qui il était impossible de ne pas être exquise, *La Plus Belle Fille du Monde* n'a paru avoir que des rapports fort lointains avec la plus belle comédie du monde. »

Mais Déroulède dut être consolé par les lignes bien plus équitables de Francisque Sarcey qui, lui pourtant, s'y connaissait.

Traiter d'imbécile l'auteur des *Chants du Soldat*, de *l'Hetman*, de *La Moabite*, de *Messire Du Guesclin*, vous êtes vraiment sévère, Monsieur Catulle Mendès, et vraiment injuste !

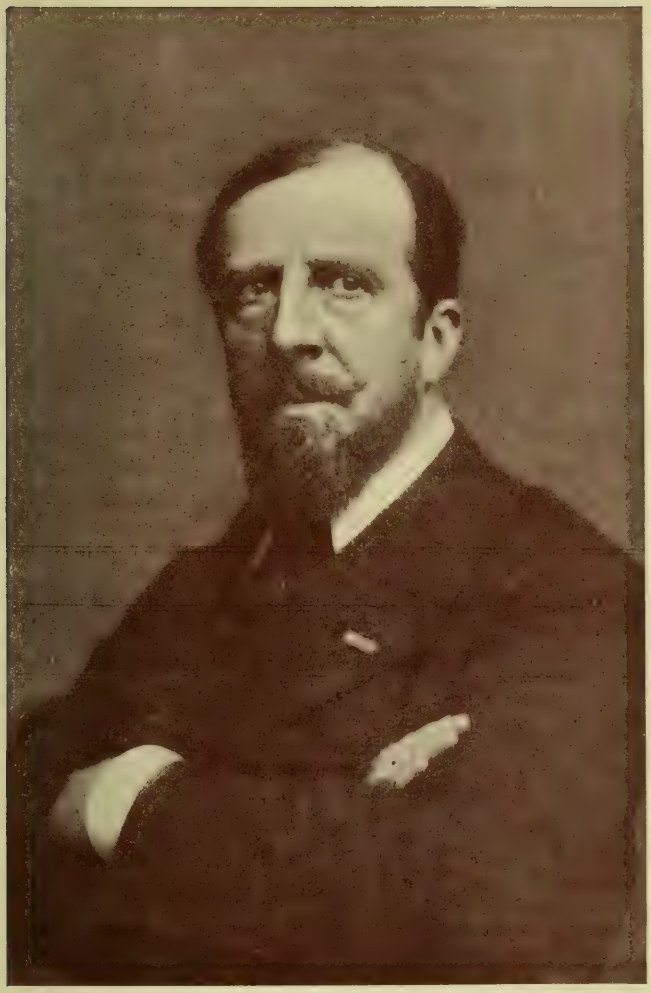

Phot. Pierre Petit.

PAUL DÉROULÈDE A 52 ANS

TROISIÈME PARTIE

L'HOMME POLITIQUE

VIII

DÉBUTS DANS LA VIE PUBLIQUE

Déroulède et Gambetta. — La Commission d'éducation militaire. — L'opposition de Jules Ferry. — Le Drapeau. — *La Ligue des patriotes. — La mort de Gambetta. — La mort de Chanzy. — Déroulède institue des fêtes nationales de tir. La campagne du* Drapeau. — *Discours de Déroulède aux obsèques du commandant Rivière. — Jules Grévy, Freycinet et Boulanger.*

Lorsque, le 14 novembre 1881, Gambetta fut chargé de former le ministère, Déroulède, l'un des premiers, accourut auprès du nouveau président du Conseil. Depuis Tours, où Gambetta l'avait nommé sous-lieutenant, l'ancien chasseur avait revu maintes fois le grand tribun. Il l'avait entendu dans les réunions de Belleville où l'orateur, de sa voix chaude, énonçait son programme de réformes. Que l'on n'oublie pas non plus que

Gambetta avait dissuadé Déroulède de partir avec l'expédition de Tunisie.

Depuis longtemps déjà — comme beaucoup d'autres — l'ex-lieutenant attendait la formation du « grand ministère ». Déroulède qui se défendait de faire de la politique — de la politique intérieure — se tenait très au courant des affaires extérieures et de l'extension de la France aux colonies. Il voyait, dans l'envoi des troupes en Tunisie, une atteinte portée à tout l'ensemble de la mobilisation. Lui qui n'avait de regards que pour la Prusse — des regards méfiants et inquiets — il déplorait l'affaiblissement militaire qui paraissait résulter de telles mesures.

C'est alors que, sous l'influence de Gambetta, Déroulède fait son entrée dans la vie publique.

Le président du Conseil vient d'instituer, près du ministère de l'Instruction publique, une Commission d'éducation militaire et nationale. Déroulède est parmi ses membres ; Buisson, Detaille, Félix Faure, Féry d'Esclands, Henri Martin, Turquet en sont aussi. Le but de la Commission est de développer, parmi la jeunesse des écoles, l'esprit patriotique et les aptitudes physiques. Belle et honnête besogne

à accomplir ! Sans perdre un jour, on s'applique à la tâche. Il faut, pense Déroulède, — et chacun partage son avis, — entretenir chez les jeunes gens le souvenir de la défaite pour entretenir l'idée de revanche. Et l'on dresse une liste d'œuvres saines, de livres patriotiques. Rien de ce qui contribuera au développement de la culture physique n'est non plus négligé.

Mais à peine va-t-on pouvoir donner à l'institution la possibilité d'un commencement d'exécution pratique que le ministère Gambetta tombe. C'est Jules Ferry qui le remplace. Si le nouveau ministre veut bien distribuer des agrès de gymnastique, il s'oppose, par contre, à l'œuvre morale ; il rabaisse la Commission à une réunion sans utilité. Le désaccord devient complet entre lui et les commissaires. Alors Déroulède proteste. Une âpre discussion survient entre les deux hommes, à l'issue de laquelle l'ancien soldat jette sa démission :

« Votre rêve n'est pas le mien, Monsieur le Ministre. Il vous plairait de faire une nation sans esprit militaire, comme vous avez déjà tenté de faire une nation sans Dieu. C'est trop de deux. Je me refuse à vous continuer plus longtemps ma

collaboration et je vous donne ma démission. »

Au reste, depuis longtemps — depuis toujours — la mésentente était complète entre Ferry et Déroulède. Le neveu d'Émile Augier et le politicien n'avaient aucun terrain d'entente. Depuis l'algarade du Palais de Justice, au jour de la défaite de Reischoffen, le désaccord était resté constant entre les deux hommes. Ne faut-il en citer qu'un trait ?

Jules Ferry reproche un jour ses ambitions de gloire militaire et son désir de revanche à Déroulède, et il lui insinue :

« — Monsieur Déroulède, vous finirez par me faire croire que vous préférez l'Alsace-Lorraine à la France. Ne pensez-vous pas qu'il serait sage de sacrifier les provinces perdues et de prendre des compensations ailleurs ?

» — C'est ça, réplique le patriote ; j'ai perdu deux enfants, et vous, vous m'offrez vingt domestiques ! »

Ce mot, MM. Jérôme et Jean Tharaud le rappellent dans leur remarquable étude sur Déroulède publiée au lendemain de la mort du grand patriote, et qui est une réédition de la préface à ses *Pages Françaises* parues en 1909.

A peine Déroulède avait-il donné sa démis-

sion, à peine cette décision irrévocable était-elle publique que Félix Faure et Turquet venaient lui rendre visite. Les deux hommes insistèrent auprès de leur collègue pour qu'il acceptât de fonder avec eux une association libre qui s'efforcerait d'atteindre au but qu'évitait Jules Ferry. Malgré leur insistance, Déroulède, bien que séduit par leur idée, n'acquiesça pas à leur programme. Ce stage au Comité d'éducation nationale l'avait dégoûté de la vie officielle et, bien que l'entreprise qu'on lui proposait de fonder fût privée, il préférait s'en tenir à son premier essai. Aussi bien voulait-il s'adonner entièrement aux lettres, écrire des vers et faire du théâtre.

Félix Faure et Turquet ne se tinrent pas pour battus. A quelques jours de là, ils dépêchèrent à Déroulède deux de leurs amis : c'étaient Joseph Sansbœuf, président d'une société de gymnastique, et Louis d'Hurcourt, fondateur du journal *le Drapeau*.

Le Drapeau ! le beau titre pour un journal et le bel emblème de ralliement pour une ligue ! Le poète accepta de se rendre à une réunion qui devait se tenir au gymnase Heiser. Devant l'entrain et la belle humeur de toute la jeunesse

qui y avait été conviée, Déroulède laissa vaincre ses dernières hésitations.

La *Ligue des Patriotes* était fondée.

C'était le 18 mai 1882.

Henri Martin en accepta la présidence. Sur la première page du cahier d'adhésions, Déroulède inscrivit la devise de l'œuvre. Ce devait être celle de toute sa vie : Qui vive ? France ! Quand même ! Alors s'adressant aux dames présentes, le chef de la Ligue déclara :

« C'est surtout aux Femmes de France, que nous faisons appel. Il est pour vous, Mesdames, une mission meilleure et plus efficace encore que de venir un jour soigner nos blessés : c'est de donner tout de suite du cœur à nos futurs soldats. Et ne redoutez pas de les faire trop braves ; une fois au feu, le courage n'est pas plus périlleux que la crainte. La force d'âme ne sert pas seulement à braver le danger, elle combat la mort même. Enfiévré de peur, le lâche meurt souvent de ses blessures. Le brave les supporte, en guérit et vous revient. »

Ce fut pour l'orateur un succès qui alla croissant. Le jour suivant, Carnot, Victor Hugo, Gambetta se firent inscrire. Alors la Ligue grandit avec une rapidité inouïe. Déroulède,

qui depuis sa création s'était révélé orateur de premier ordre, trouvait des accents enflammés pour recruter des fidèles. Il prêchait d'exemple en consacrant son temps et ses forces à l'œuvre nouvelle. Bientôt, sous son impulsion, la Ligue des Patriotes allait compter trois cent mille membres.

« L'Alsace et la Lorraine, il n'y a que cela qui vaille la peine de vivre », répétait Gambetta à Paul Déroulède, et la Ligue vivait pour l'Alsace et la Lorraine. Hélas ! il n'y avait pas huit mois qu'il avait apporté son concours à l'œuvre, que Gambetta mourait.

Alors dans *le Drapeau*, qui était devenu sa tribune, Déroulède adresse un appel vibrant à ses ligueurs :

« Gambetta vient de mourir ! Cette tombe si brusquement ouverte nous prend un des plus grands et des meilleurs Français qui aient été donnés à la France.

» Il n'a pas dépendu de lui qu'elle fût victorieuse, il aurait tout fait pour qu'elle ne restât pas amoindrie.

» Le grand patriote que nous avons perdu et que la Ligue avait l'honneur de compter parmi ses membres, nous a légué de trop fiers exem-

ples de constance et de courage pour que la douleur qui nous frappe si cruellement nous fasse désespérer du Pays et de nous-mêmes. Inspirés par son souvenir et guidés par les mêmes espérances, nous n'en poursuivrons que plus ardemment, au contraire, notre œuvre d'éducation patriotique et militaire.

» Plus que jamais, la nation a besoin de fils vaillants et robustes. Plus grande est la perte, plus pressant le devoir de rallier entre eux tous ceux qui aiment la France, tous ceux qui veulent préparer des défenseurs et des soldats à la Patrie vaincue. »

A peine la terre a-t-elle recouvert le cercueil du grand tribun qu'un nouveau deuil frappe la France. C'est Chanzy qui meurt le 6 janvier.

Quel cri d'angoisse retentit alors dans *le Drapeau* !

« Le général Chanzy est mort!

» L'an dernier, Skobeleff! Hier, Gambetta! aujourd'hui Chanzy!

» Patriotes de France, pleurons!

» Patriotes de France, serrons les rangs! »

Mais Déroulède ne se laisse pas ébranler. Il reconnaît cependant qu'il lui faudra peut-être un jour entrer dans la bataille politique. Il attend

l'homme qui sera capable de jouer un rôle actif à la tête du pays et de combattre la politique des Parlementaires qui se laissent conduire et ne dirigent rien.

Rien ne le rebute alors. La préparation militaire des jeunes Français l'absorbe continuellement. On ne saura jamais trop la constance et le désintéressement qu'il y a dans cet homme pour préparer la jeunesse à ses futurs devoirs.

« En 1883, rapporta M. Mérillon, avocat à la Cour de Cassation, la Ligue des Patriotes se préoccupa d'établir et d'instituer en France de grandes fêtes nationales de tir à l'exemple de ce qui se passait à l'étranger. Avec son tempérament ardent habituel, avec son dévouement aux intérêts dont il se préoccupe, M. Déroulède se mit à la tête de cette organisation, entouré d'ailleurs de dévouements et d'esprits tout à fait remarquables. On partit pour ce premier concours en s'imaginant que des fêtes de cette nature pouvaient être organisées avec des espérances de recettes qui couvriraient la dépense.

» Cette première expérience démontra manifestement le contraire, car, à la fin de ce concours, les comptes établis, on constata un déficit

d'environ 70 à 72 000 francs. M. Déroulède qui avait mis l'affaire en train, qui en avait accepté la pleine et entière responsabilité, quelle que fût, relativement à une somme aussi importante, la modicité de ses ressources, M. Déroulède n'hésita pas à payer de sa poche les 70 000 francs.

» L'année suivante on refit un second concours. Instruit par l'expérience, on se préoccupa d'avoir des fonds. Avec le concours d'une femme très dévouée, Mme Juliette Adam, on obtint des subventions, des donations assez nombreuses pour créer un capital.

» Cette situation changea absolument la face des choses. A la fin de ce deuxième concours, grâce aux subventions et dons, au lieu d'un déficit, on se trouvait en présence d'un excédent de vingt à vingt-deux mille francs d'argent. Le comité du concours pensa qu'il était tout naturel de rendre à celui qui avait payé le déficit du premier concours une partie de sa dépense avec le bénéfice du second. M. Déroulède s'y refusa absolument, et désireux de pouvoir perpétuer l'institution des concours nationaux de tir, il abandonna à l'institution un matériel et un capital de trente mille francs. Il considéra comme

une perte définitive le sacrifice qu'il avait fait l'année précédente. »

Cependant, d'année en année, de jour en jour, malgré son impulsion, malgré son énergie, on semble oublier les provinces perdues. Alors, le 31 janvier 1885, il écrit dans *le Drapeau* :

« Sur l'autre versant de notre nouvelle frontière, de l'autre côté de cette trouée des Vosges — qui nous hypnotise — de vaillantes populations luttent pour nous, souffrent pour nous, votent pour nous, face aux vainqueurs.

» Et quatorze ans ont passé depuis ce supplice et dans cette attente, et quinze ans passeront, et vingt ans et le siècle aussi passera, si on laisse faire.

» Que répondre bientôt aux jeunes gens de Metz et de Strasbourg, de Mulhouse et de Colmar, lorsqu'ils nous diront : « De quelle fidélité nous parlez-vous et à quel titre? Par votre faute, notre naissance a été inscrite sur les registres de l'état civil allemand ; par votre abandon, la conscription allemande nous a mis la main au collet ; nos pères ont pu patienter et protester en souvenir de leur ancienne Patrie, qui ne fut jamais la nôtre ; il vous a plu de ne pas interrompre la

prescription, eh bien! elle a couru et elle a supprimé le Droit qu'avait primé la Force. Passez au large, Français! vous êtes l'Ennemi!

» Hélas, oui! ils diront ces choses, et bien d'autres encore, et nous boirons la honte, et l'Europe rira de nos larmes. Mais alors, à quoi bon ce formidable appareil militaire qui nous écrase s'il n'est pas l'instrument de la victoire et de la libération? »

Rien ne peut détourner Déroulède de ces provinces dont il porte le deuil. L'expédition du Tonkin même est un prétexte excellent pour parler de l'Alsace. Aux obsèques du commandant Rivière dont on a ramené le corps d'Extrême-Orient, Déroulède exprime encore nettement sa pensée :

« Ce n'est pas que nous regrettions tout dans ces expéditions lointaines, dit-il sur la tombe de l'officier. Il y a eu de l'honneur, puisqu'il y a eu des soldats et des marins, et les noms d'Hanoï et d'Hong-Hoa, de Bac-Ninh et de Fou-Tchéou, de Chu et de Lang-Kep sont et resteront éternellement et glorieusement mêlés aux fières mémoires de Francis Garnier, de Balny et de Rivière comme aux souvenirs plus rayonnants de Brière de l'Isle, de Courbet et de Négrier.

» Nous croyons seulement que l'heure a depuis longtemps sonné de limiter cette expansion et que ce n'est pas à grands renforts de sable africain ou de limon d'Asie que nous comblerons jamais la trouée des Vosges. »

Au mois d'août de cette année 1885 fut close la troisième législature et le 4 octobre suivant marquait les élections nouvelles.

Un groupe important de patriotes se rallièrent alors sur le nom de Déroulède et posèrent sa candidature à Paris. C'étaient encore les élections au scrutin de liste.

La campagne du président de la Ligue des Patriotes fut rapide. Pas de discours et pas de profession de foi : une seule affiche où se trouvait cette phrase au-dessous du nom de Paul Déroulède :

« Vous savez qui je suis, vous savez ce que je veux, que ceux qui pensent comme moi votent pour moi. »

Quarante-huit heures après qu'elle eût été posée — au jour de l'élection — soixante-cinq mille Parisiens décernaient leurs suffrages au ligueur. Il y eut ballottage. Au vote suivant, Déroulède comptait cent cinq mille voix.

Il n'était pas élu. Mais « cent cinq mille bons

Français de Paris avaient uniquement et volontairement voté pour la Ligue des Patriotes ».

Cinq mois après ces événements, Jules Grévy était réélu pour sept années à la Présidence de la République. Freycinet était chargé de constituer un ministère. Le général Boulanger obtenait le portefeuille de la Guerre.

Paul Déroulède allait prendre une part active à la politique de son pays.

PAUL DÉROULÈDE

(Dessin de C. Léandre, dans *Le Rire*.)

IX

DÉROULÈDE ET BOULANGER

Premiers entretiens de Déroulède et de Boulanger. — Monologue. — Déroulède voyage. — Il rencontre Tolstoï. — Il se met au service de la Grèce. — Rentrée en France. — Nouvelle entrevue avec le général Boulanger. — Chute du Ministère. — Le général Boulanger rejoint son corps d'armée. — Déroulède continue sa campagne. — Les élections de 1889. — Boulanger est élu et disparaît. — Déroulède est traduit en correctionnelle. — La Charente l'envoie siéger à la Chambre. — Visite de Déroulède au général à Jersey. — Entrevue orageuse. — Déroulède apporte à la Chambre sa démission. — Il la retire après le discours de Constans.

DÉROULÈDE avait connu Boulanger en 1883, alors que le général était directeur de l'infanterie. Il avait eu avec lui de fréquents entretiens motivés par les concours de tir et de gymnastique qu'organisait la Ligue des Patriotes, et les deux hommes

avaient échangé discrètement des idées communes sur ce qu'ils considéraient être l'anarchie gouvernementale et sur le sommeil où était plongé le patriotisme.

Aussitôt que le général Boulanger prit possession de son Ministère, le chef de la Ligue alla le trouver à son cabinet de la rue Saint-Dominique. Il voulait le mettre au courant d'un grand projet qu'il mûrissait depuis longtemps déjà.

Dès qu'il fut reçu, il s'exprima sans préambule :

« Écoutez-moi sans me répondre, mon général. Si vous répondiez oui à ce que je vais vous dire, vous auriez tort, ne me connaissant pas assez. Si vous me répondiez non, vous auriez encore plus tort, car vous décourageriez un homme dont vous aurez certainement besoin. »

Quelle éloquence, quelle persuasion le visiteur ne déploie-t-il pas pour prouver au ministre la grande entreprise qu'il doit oser ! Enfin il lâche le mot : c'est un coup de force qu'il faut tenter. Et il expose le projet qu'il a laborieusement enfanté :

« — Ce que je vous propose là, appuie-t-il, ne saurait avoir lieu dans les premiers temps de votre ministère, mais il faut y penser dès le premier jour et tout préparer pour cette fin. Quan

à moi, je vous apporte en ma personne le concours assuré des trois cent mille membres de la Ligue des Patriotes. Appuyez-vous sur elle. Mêlez-vous le plus qu'il vous sera possible à ses manifestations et à ses fêtes. Ces ardents Français seront les grands semeurs de votre popularité. Comme le levain dans la pâte, il suffit d'une poignée d'entre eux pour réveiller les sentiments généreux de la foule, pour l'entraîner à leurs cris et pour faire sonner aux oreilles de nos politiciens la grande voix du peuple. L'important est de vous faire tout d'abord votre place au Parlement. Acceptez, sans vous révolter, la tutelle de l'homme ou des hommes qui vous ont porté au pouvoir. La Ligue et moi, nous vous rendrons bientôt assez fort pour leur tenir tête, et bientôt assez puissant pour leur imposer votre volonté. Je vous ai vu à votre retour d'Amérique, il y a déjà longtemps. Depuis ce jour-là, je vous attendais à la place où je vous trouve. Je marcherai et je ferai marcher pour vous.

» Je ferai plus. Quand la partie sera nouée en France entre mes amis et vous, je prendrai en main le bâton du pèlerin, et j'irai à travers l'Europe expliquer que la révolution d'en haut qu'exige le salut du pays français est une révo-

lution qui rétablira l'ordre, mettra fin aux agitations stériles, coupera court aux corruptions et permettra au progrès social de s'accomplir sous la tutelle d'un pouvoir fort, consenti et appuyé par le suffrage universel.

» Je voulais vous dire tout cela sur le seuil même de votre entrée dans la vie publique. Réfléchissez vous-même. Pesez toutes les conséquences de ma proposition. Étudiez les moyens à employer. Vous avez un grand rôle à jouer pour la République et pour la Patrie. La présidence de la République sera à vous avant un an, si vous savez et si vous voulez vouloir. En tout cas, je vous le répète, ne me répondez rien aujourd'hui. »

Le général ne répondit rien, mais tendit la main à Déroulède. « Au revoir », lui fit-il. Et ce jour là, ils n'échangèrent pas une parole de plus.

La popularité de Boulanger allait croissante et Déroulède n'avait rien négligé pour la développer et l'affermir.

L'entente était-elle complète entre les deux hommes ? Y avait-il seulement entente ? Lors de leur dernière entrevue, le général n'avait pas dit non à Déroulède. Il n'avait pas dit oui non plus. Boulanger croyait à la légalité. Et lorsque Dé-

roulède prétendait tenir le gouvernement en haleine par des démonstrations de sa Ligue obéissante, il y avait des tiraillements entre lui et le général. Ce n'était pas que ce dernier ne fût très agissant et très brave ; mais soldat, il considérait la discipline comme son premier devoir.

Déroulède, pendant ce temps, ne restait pas inactif :

« Je me suis mis à l'œuvre sur-le-champ, a-t-il dit, inspirant mon idée à toute la Ligue, la faisant connaître à toutes les grandes villes dans mes comités de province, à mots couverts d'abord, puis en phrases claires. Au mois de juillet 1886, tandis que je faisais mon tour d'Europe, Paris tout entier acclamait à la revue de Longchamp celui que ses adversaires appelaient dédaigneusement « le général au cheval noir », et que nous avions baptisé, nous, le « futur libérateur de la Patrie ».

Cinq mois durant, Déroulède avait voyagé. Dans les grandes villes de France, dans les capitales européennes, il avait répandu les idées qui lui étaient chères, tâtant l'opinion, découvrant ses aspirations et faisant partout pressentir « l'avènement probable et prochain d'un

chef populaire, destiné à rendre à la France son rang et ses droits à la Nation ».

Ainsi séjourna-t-il quelque temps en Russie où il faisait une active propagande contre la prépondérance de l'Allemagne parmi les journalistes, les généraux, les diplomates, les industriels et les écrivains.

C'est dans la terre des tsars qu'il se rencontra avec Tolstoï. Les deux hommes qui s'estimaient étaient loin de partager les mêmes idées : le Russe ne pensait qu'à la paix et à une humanité meilleure. Le Français ne voyait que la guerre et que la patrie. La patrie pour créer des enfants, les enfants pour faire la guerre et la guerre pour apporter la revanche.

« — Vous avez, Monsieur Déroulède, lui dit Tolstoï, le coupable amour du danger.

» — Non, répond le patriote, l'indifférence. »

Là-dessus seulement Tolstoï et Déroulède sont d'accord. Il leur faudra, pour que la discussion soit possible sur d'autres sujets, ne l'entreprendre que sur le terrain littéraire. L'auteur des *Chants du Soldat*, comme celui de *La Guerre et la Paix* étaient trop irréductibles dans leurs sentiments pour les pouvoir abdiquer.

Déroulède avait vu la Suède, le Danemark,

la Hollande; il poussa jusqu'en Grèce au moment où l'antique pays bataillait contre les Turcs. Il suffisait que la coalition contre les Grecs fût surtout dirigée par la Prusse, pour que le généreux voyageur mît son bras au service du petit peuple opprimé. Il n'avait point oublié non plus que la nation grecque, au lendemain de Sedan, avait envoyé mille de ses fils à notre armée. Et comme s'il avait besoin encore d'une autre justification à son geste, il écrira : « Enfin, et ce détail démontre mieux qu'une longue explication combien ma place et celle de mes amis étaient réellement dans les rangs des Grecs, on pouvait lire toute une série de noms allemands sur la liste des morts et des blessés de l'armée turque. »

Aussitôt que commencée, la guerre pourtant fut interrompue. Lorsque Déroulède rejoignit les avant-postes de Thessalie, la paix se signait, le privant ainsi de prendre part à la moindre bataille.

Il continua alors son voyage, faisant toujours sa double propagande pour dénoncer l'Allemagne, oppresseur de l'Europe, et annoncer Boulanger, libérateur de la France.

Quand il revint de sa longue randonnée, Déroulède alla trouver son général.

« Je lui contai mon voyage, rapporte-t-il, et les résultats que j'en espérais, tant au point de vue de la France que de lui-même. Il était, et il reste indéniable qu'après mon passage en Russie l'opinion nationale russe était visiblement devenue et française et boulangiste. A son tour, le général me mit au courant de la situation gouvernementale et des intrigues nouées contre lui. Il sentait sa chute prochaine sans cependant vouloir consentir, comme je l'y poussais, au coup de force si facile alors pour le très populaire ministre de la Guerre. « Patientez encore, me dit-il, et rassurez-vous. Ils ne pourront pas se passer de moi. L'opinion publique m'imposera et je resterai ministre. »

Et de fait, quand Freycinet, en décembre 1886, eut donné sa démission, Goblet qui le remplaça à la présidence du Conseil garda Boulanger. Alors Déroulède revint encore à la charge et supplia le ministre de la Guerre d'agir. « Laissez-moi tomber, lui répliqua ce dernier, le peuple me ramassera et je me relèverai plus haut. »

Quelques mois plus tard, sur la discussion du budget, le ministère Goblet fut renversé ; la véritable cause de sa chute fut le désir des Parle-

mentaires d'éloigner Boulanger du pouvoir, malgré l'accord sur son nom du parti radical.

L'ancien ministre de la Guerre fut investi aussitôt du commandement du 13e corps d'armée. On l'envoie à Clermont-Ferrand. Le jour du départ, peu s'en fallut que le peuple ne le portât en triomphe à l'Élysée. « Seulement, ajoutera Déroulède qui fit preuve en cette occasion d'une modération extrême, tout était prêt contre lui dans les rouages gouvernementaux, rien n'était encore préparé pour lui et par lui comme organisation révolutionnaire. »

Et le chef de la L. D. P. d'ajouter :

« En admettant même qu'il fût allé coucher le soir à l'Élysée, il n'y aurait certainement pas déjeuné le lendemain. C'eût été une échauffourée sans suite, tandis que ce fut une manifestation d'une importance et d'un contre-coup sans limite. La masse irréfléchie s'imagina que la prise de possession était possible ce soir-là, bon nombre d'autorités civiles et militaires le crurent également. Il y eut une sorte de commandement d'avertissement avant le commandement d'exécution. Mais plus nos raisons d'espérer devenaient grandes, plus les craintes des parlementaires devenaient vives. C'est à la

gare de Lyon qu'est né le parti boulangiste. »

En activité de service, le général ne peut engager ouvertement une campagne politique. Il laisse ce soin aux partis qui se disputent la faveur de le compter à leur tête. La Charente, la Dordogne, le Nord même « donnent » avec entrain et, sans avoir posé directement sa candidature dans ces départements, Boulanger récolte un nombre imposant de suffrages. Pour parer le coup, le gouvernement réunit un conseil d'enquête qui prononce la mise en disponibilité du général.

Déroulède, alors, engage le fer et fonce. Il réunit ses ligueurs :

« Si Gambetta vivait encore, leur crie-t-il, ce n'est pas lui, ce grand tribun au cœur de soldat, qui eût jamais chassé de son poste le général Boulanger, ce soldat au cœur de patriote et de républicain. » Et il redit encore des paroles cent fois répétées déjà : « Le général Boulanger a votre confiance. La Ligue marche désormais avec lui. Il est le porte-drapeau de la Patrie ! »

Il fait mieux encore que des discours; il mobilise, il entraîne. Le 27 janvier 1889, Boulanger, qui l'année précédente avait été élu dans le Nord et dans la Dordogne, se présente à

Paris. Tout est prêt pour faire triompher sa cause.

Sur le boulevard et la place de la Madeleine, les troupes boulangistes sont concentrées. Déroulède, Boulanger, les chefs de la Ligue, se réunissent au restaurant Durand. Il est sept heures du soir. On attend les résultats du vote. Enfin les renseignements arrivent de la section de la rue Drouot. La majorité des bulletins acquis au général est telle qu'on n'eût pu souhaiter pareil succès. D'instant en instant, parvient le chiffre des votes des autres sections. C'est la victoire. Tout autour du restaurant, la foule de plus en plus dense, de plus en plus joyeuse, acclame le général. La manifestation tourne bientôt au fanatisme. Tout à l'heure, quand l'enthousiasme aura fait place à la surexcitation, le désordre pourra gagner la multitude. Qu'y a-il pour la maintenir dans le calme et le droit chemin? Rien! Les sergents de ville? Ils ont tous voté pour le général. Les troupes consignées dans la caserne de la Pépinière ? Si on les fait sortir, elles crieront « Vive Boulanger ! » Il est vrai qu'un commissaire de police se promène dans le voisinage de la Madeleine, son écharpe dissimulée sous son

pardessus et, ce qui est plus grave, un ordre en poche d'arrêter le général s'il sert de prétexte à une échauffourée. Mais que peut tenter le malheureux commissaire. Il est seul !

Le moment décisif approchait-il ? Les amis du général Boulanger le dissuadaient de se laisser aller à l'entraînement populaire ; ils lui conseillaient de ne point se montrer au balcon à cette foule que ne retenait plus nul frein. Déroulède, presque le seul de son avis, était pour l'action immédiate. Il voulait le général dans la rue, au milieu de ses électeurs. N'y tenant plus, il se risqua sur la place de la Madeleine et harangua la population.

C'est alors que Boulanger sortit du restaurant. Les ligueurs en délire l'entourèrent, l'acclamèrent et escortèrent sa voiture jusqu'au moment où, à la hauteur du faubourg Saint-Honoré, les chevaux enlevés d'un coup de fouet prirent le galop vers la place de la Concorde.

Le général s'était dérobé.

Le lendemain on espérait encore. Boulanger étant député, nul doute qu'il ne se présentât au Palais Bourbon pour remplir son mandat. Du moins le pensait-on. La foule se répand place

de la Concorde. Attente vaine ! Le député d'hier ne vint pas. Le soir, chez Durand, Georges Thiébaud, rédacteur en chef du *Petit Moniteur*, regarde sa montre. Il est minuit dix.

— Ah ! fait-il, depuis dix minutes l'étoile est en décroissance.

C'est en effet la période de déclin qui commence. Au ministère Floquet a succédé le cabinet Tirard avec de Freycinet à la Guerre, Rouvier aux Finances et Constans à l'Intérieur. La première mesure du nouveau gouvernement est de poursuivre la Ligue des Patriotes, « régiment d'émeute qui s'obstinait à résister aux lois, malgré sa dissolution légale ».

Déroulède est traduit en correctionnelle.

« — Boulanger est en fuite, lui annonce, au jour de l'audience, le Président.

» — Il a bien fait, répond le prévenu ; nous restons pour le défendre. »

Sa confiance envers le général est intacte. Il faut qu'un hasard lui révèle qu'aux élections municipales qui se préparent, le parti boulangiste présente des candidats royalistes de beaucoup supérieurs en nombre à ceux du parti républicain.

« Que les royalistes, court-il annoncer au général Boulanger, se présentent hardiment tout

seuls, si bon leur semble ; mais le seul fait qu'ils ne veulent et ne peuvent se présenter que derrière nous prouve, d'une part, qu'ils ont conscience de l'impopularité de leur parti, et d'autre part, qu'ils entendent exploiter la popularité du nôtre à leur bénéfice. Je ne m'y prêterai pas. Laissez-moi vous le dire, mon général, ils vous prennent comme un pont. Ils sont résolus à vous jeter bientôt par terre et à vous passer sur le ventre pour aller de la rive républicaine à la rive monarchique. »

Et il conclut :

« A dater d'aujourd'hui, si on ne se hâte pas de badigeonner en rouge la maison blanche que l'on vient de construire, je vous refuse mon concours et je quitte vos rangs. Je vous ai tout donné, ma vie, ma liberté, ma fortune ; je veux bien que vous soyez Cromwell, je ne tolérerais pas que vous fussiez Monck. »

Henri Rochefort, que le boulangisme a rapproché de Déroulède, abonde dans le sens du ligueur. Il n'est plus temps. Les élections préparent la déroute du parti.

Déroulède cependant est entré à la Chambre, élu par la deuxième circonscription d'Angoulême.

Ce ne fut pas sans mal. La police, qui avait provoqué des troubles dans le chef-lieu de la Charente, ne manqua pas d'arrêter Déroulède qui, au cours d'une manifestation, avait violemment protesté. Sur l'ordre du préfet, qui était Christian, depuis directeur de l'Imprimerie nationale, le futur député fut incarcéré arbitrairement. Les ordres, il est vrai, étaient venus de très haut.

Faut-il rappeler que c'est de cette époque-là où Marcel Habert devint l'avocat de Déroulède, que date l'inaltérable amitié qui unit les deux hommes?

A peine, au Palais-Bourbon, le nouveau député est-il installé à son banc que ses protestations véhémentes contre la validation de l'élection de Joffrin, député du XVIIIe, lui valent de la part de Floquet, président de l'Assemblée, rappel à l'ordre, censure et expulsion *manu militari*.

C'était un beau début.

Déroulède, à quelques jours de là, apprend que le général Boulanger s'est installé définitivement à Jersey. Il s'y rend en compagnie de Naquet, Laisant, Le Hérissé, députés boulangistes. L'entrevue sera orageuse. Maurice Barrès la raconte ainsi :

« Dans le break où Boulanger les fait monter, rien ne trahit d'abord leurs âpres pensées ; il parle avec satisfaction de sa villa, qu'il habite justement de la veille. Il l'a louée pour l'année.

» — Pour l'année ! s'écrie Déroulède.

» — Alors, n'ai-je plus le droit de loger où je veux ?

» Le bouillant patriote s'élance :

» — Mon général, nous venons vous arracher à un exil inutile et même compromettant.

» On s'interpose ; pas en voiture !

» La claire maison apparaît, charmante sous le printemps. Le général, qui tient à prolonger les préliminaires, montre le jardin ; et toutes ces plaisances irritent, comme les signes d'un cœur distrait, ces conjurés impatients. Mme de Bonnemains, le visage amaigri, les lèvres blanches et des cercles bleuâtres autour des yeux, les accompagne un instant. Elle compte bien que les voyageurs dîneront à Sainte-Brelade[1]. Ils acceptent. On s'attarde. On entre enfin au cabinet du général.

Naquet, Laguerre, Laisant, Le Hérissé, chacun avec sa manière, plaident la thèse du retour,

---

1. Nom de la villa du général Boulanger à Jersey.

à laquelle Boulanger, pendant deux heures, oppose des refus obstinés et brefs, jusqu'à se retirer enfin derrière cette phrase d'un accent dur, où tressaille sa colère :

» — Dieu lui-même, vous m'entendez, messieurs, viendrait me chercher que je ne rentrerais pas.

» Alors, transfiguré par l'émotion, et de sa voix rapide, Déroulède, debout, et qui parfois se courbe sur le dossier d'un siège pour jeter de plus près sa flamme au général, reprend et charge d'optimisme tous les arguments, déjà accumulés, jusqu'à ce que, voyant une obstination que la sienne désespère de briser, il lance à toute volée dans cette maison de l'exil son cruel « paraître ou disparaître », puis redoublant, et peut-être heureux de blesser :

» — Général, on vous sait le courage militaire, mais vous manquez de courage civil.

» Quel tumulte alors et qui là-haut doit frapper au cœur Marguerite de Bonnemains !

» Tous se dressent et le général :

» — En quelque situation que je sois, jamais je ne permettrai qu'on me parle dans ces termes. Veuillez sortir, monsieur Déroulède.

» — Nous sommes tous solitaires, dit Laguerre.

» Naquet désapprouve qu'on irrite de querelles privées un débat national. Il parle, il concilie, il obtient d'aller chercher Déroulède, qui fait les cent pas dans le jardin. On se serre la main. Mais comment les yeux pourraient-ils se détourner d'une déchirure trop certaine et que le moindre mouvement grandira? »

Persuadé, devant l'attitude de Boulanger, qu'il ne pouvait plus qu'agiter le pays sans le servir, Déroulède prend le parti de donner sa démission de député. Il rentre à Paris, franchit les grilles du Palais-Bourbon et assiste à la séance avec l'intention de remettre sa démission! Mais Constans, le Ministre de l'Intérieur, occupe la tribune. Le discours du Ministre atteint le député comme une provocation. Il n'est rien moins que traité de paria. Il bondit sous l'outrage et scandant ses mots d'une voix forte, il s'écrie :

« Au début de cette séance, j'avais apporté ma démission que voici à M. le président de la Chambre. Il l'a refusée, n'en approuvant pas les termes. J'allais la récrire selon la formule officielle lorsque, par bonheur, j'ai entendu le langage odieux de M. Constans. Eh bien! puis-

qu'on nous menace, puisque nos ennemis triomphants veulent encore nous écraser, puisqu'il y a danger à rester boulangiste, je déchire ma démission sur cette tribune et je reste à mon rang pour la bataille, et je vous jette à tous mon cri de défi : « Vive Boulanger ! »

Le surlendemain, une lettre du général remerciait Déroulède de ses généreuses paroles.

« Venez me voir pour la cause », lui écrivait-il.

Le député se rendit à son appel, sans grandes illusions, pourtant. Bien que de son île, puis de Bruxelles où il se rendit ensuite, le général suivît attentivement la politique de Paris, il était un homme fini.

Ce fut néanmoins une cruelle désillusion pour ceux qui l'avaient défendu et encouragé jusqu'au bout, lorsque l'homme auquel se rattachaient encore bien des espérances se suicida, au cimetière d'Ixelles, sur la tombe de Mme de Bonnemains, sa compagne dévouée.

Déroulède ne put se défendre de le juger :

« Mourir pour mourir, comment et pourquoi n'est-il pas venu se faire tuer à Paris pour nous et parmi nous ? En vérité, cet héroïque soldat, car nul ne poussa plus loin la bravoure mili-

taire, cet héroïque soldat ne fut pas un vaillant citoyen. Il ne songea ni à tous ceux qui s'étaient engagés derrière lui, ni à toutes les misères du pays qu'il avait comprises, dénoncées, mais qu'il n'a pas eu la volonté ni le courage de guérir. »

Et le député d'ajouter pour justifier ses propres actes :

« Le boulangisme, qui a vécu près d'un an avec Boulanger exilé, a encore plus survécu à Boulanger mort. Ce mouvement était au fond le produit de nos colères de patriotes et de notre indignation de républicains. Combien de fois ne l'ai-je pas crié dans les réunions publiques où l'on me reprochait d'avoir été boulangiste ! Je répondais et je réponds encore : « Non, je n'ai pas été boulangiste, mais je suis boulangiste. » L'homme n'était rien pour moi que le représentant de mes idées, et selon la vieille devise inscrite au mur de mon cabinet de la Ligue : « Tant que je respirerai, j'espérerai. »

Il espéra toute sa vie.

X

ACTES ET PAROLES

Un discours de Déroulède. — Panama. — Intervention de Déroulède à la tribune. — Il dénonce Clemenceau. — Duel entre les deux adversaires. — Les papiers Norton. — Déroulède donne sa démission de député. — Il s'éloigne de la vie politique. — Retour à la Chambre. — L'affaire Dreyfus. — Discours patriotiques. — La réunion de la salle Chaynes. — Convocation des Ligueurs. — Déroulède peut seul, de son parti, entrer dans la salle. — Il tient tête à l'orage. — Départ pour le Midi. — La mort de Félix Faure. — Déroulède rentre à Paris.

peine la fin tragique du général Boulanger avait-elle fini de désunir et de disperser son parti, à peine les débats parlementaires étaient-ils imprégnés d'un calme, relatif sans doute, mais appréciable, qu'éclatait le scandale de Panama. Trois ans de trève avaient permis à Déroulède de discuter des

questions d'assistance sociale, de faire voter des lois ouvrières et agricoles et de faire accorder aux viticulteurs français, ruinés par le philloxera, un million de secours.

Si, sur ces questions économiques, il avait rallié la majorité de la Chambre, il n'en avait pas été de même, par contre, lorsque dans les quelques jours précédant la fête nationale de cette année 1892, qui allait être fertile en incidents pour lui, Déroulède avait eu, au Parlement, deux interventions d'un autre ordre.

Le 10 juillet, c'est un discours en faveur de l'amnistie pour faits de grèves accomplis au cours de la journée du 1er mai.

« Vos promesses, jette-t-il de la tribune aux députés, vos promesses, vous ne les avez pas tenues ; eh bien ! une occasion s'offre à vous, je ne dis pas de satisfaire, — ce qui serait trop demander, — mais d'apaiser au moins ce parti ouvrier que vous flattez d'une main et que vous emprisonnez de l'autre. »

Les exclamations de ses collègues ne l'empêchent point de continuer :

« Vos promesses de candidats, où sont-elles? Voilà qu'une porte peut s'ouvrir par laquelle vous pouvez faire passer des idées, qui ne seraient

plus des idées d'irritation et de révolte, dans les cœurs des ouvriers. Ouvrez-la, ouvrez-la d'autant plus grande qu'elle donne sur une prison et qu'elle donnera la liberté à de malheureux prisonniers. Autrement, si, après avoir tant promis la justice intégrale que vous ne pouvez leur donner, vous leur refusez à toute occasion la miséricorde, vous les verrez tout à coup se lever et se soulever menaçants, car la solidarité des travailleurs augmente et se fortifie de jour en jour : ils se comptent et ils vous comptent, et, faute par vous de vous montrer pitoyables et bons, faute d'avoir été équitables et prévoyants, vous serez réveillés, quelque beau matin, par un déchaînement plus terrible peut-être que celui même de 93, plus terrible et plus juste aussi ; car nés de la Révolution et de la République, vous aurez méconnu et la République et la Révolution. »

Emporté par sa fougue, le député poursuit :

« Prenez-y garde ! Il en sera du Quatrième État comme il en fut du Tiers il y a cent ans. Il vous demande quelque chose, vous ne lui donnez rien, il vous arrachera tout. »

Le bruit qui monte d'un grand nombre de pupitres — Déroulède en a l'habitude lorsqu'il parle — ne l'émeut ni ne l'arrête :

« Vous avez le devoir d'accorder l'amnistie. Si vous la refusiez, craignez que le drapeau rouge ne flotte demain sur les murs de Paris à côté du drapeau tricolore. Ce drapeau rouge n'est, vous le savez bien, pas le mien; mais ni vous ni moi ne pouvons empêcher la colère et la tristesse populaires d'éclater. Et je ne vous dis là que ce que tout le monde dit depuis huit jours. Vous ne voulez pas voir ce qui est : vous comptez sur votre ministre Constans pour vous défendre ! »

L'Assemblée devient houleuse. Alors cinglant d'une phrase les interrupteurs, le député de la Charente ajoute :

« C'est pourquoi, si vous pouvez un instant faire trêve à vos préoccupations personnelles et politiques... »

C'en est trop. « — A qui vous adressez-vous? lui crie un député, de son banc.

« — Je parle à toute la Chambre, riposte l'orateur, et je verrai le nombre de ceux qui m'auront entendu au nombre de ceux qui voteront l'amnistie. »

La proposition d'amnistie fut repoussée par 241 voix contre 153.

Et c'est le calme pendant quelques mois.

Harmonie passagère et équilibre instable ! Les

nuages depuis trop longtemps amoncelés sur les factions du Parlement crèvent et tournent au déluge. La date du 20 décembre 1892 restera mémorable dans les annales parlementaires.

C'est un duel sans merci que vont se livrer, ce jour-là, un des hommes les plus puissants de la Chambre, Clemenceau, et un de ceux les moins écoutés, Déroulède.

Entre eux, les relations étaient loin d'être amènes. Déroulède ne cache pas les sentiments qui l'animent vis-à-vis de son éternel antagoniste :

« Admirable dialecticien, dit-il, orateur très éloquent, véritable condottiere du duel et de l'éloquence, Clemenceau terrorisait la Chambre depuis près de vingt-cinq ans. J'avais cet homme en haine et en mépris. Je le redoutais d'autant plus pour mon pays que je le sentais plus influent et par l'audace et par le talent sur ce milieu flasque et veule du parlementarisme. Maintes fois je lui avais déclaré à lui-même quels étaient mes sentiments contre lui. Huit jours à peine avant la séance où je le démasquai, je ne lui avais pas caché que s'il y avait jamais quelque crise nationale extérieure et que j'eusse alors une part quelconque du pouvoir, ma première préoccupation serait de le faire arrêter. »

Ainsi le 20 décembre, le gouvernement qui avait envoyé à Mazas les administrateurs du Panama avait demandé à la Chambre la mise en accusation de cinq députés.

Alors que l'on croyait la séance finie, le président annonce : « Je dois donner connaissance à la Chambre d'une demande d'interpellation qui a été déposée entre mes mains par M. Déroulède. Elle est ainsi conçue : « Je demande à » interpeller le gouvernement sur les mesures » disciplinaires à prendre par le grand chance- » lier de la Légion d'honneur contre M. Corne- » lius Herz, grand officier de l'ordre. »

» — Le gouvernement accepte la discussion immédiate », fait savoir le président du Conseil.

Alors Déroulède s'empare de la tribune. Au milieu du bruit et des interruptions, il fait le procès de ce Cornelius Herz « qu'on avait mis si haut, qu'on avait fait si lestement monter de grade en grade jusqu'aux plus hautes dignités de notre Légion d'honneur et qui avait réellement l'air d'être le maître omnipotent des pouvoirs publics et de tenir dans ses mains tous les fils mêmes du Parlement français ».

Et Déroulède devient plus précis, plus agressif. Il continue :

« Vous le dirai-je, messieurs? Ce qui me surprend le plus, ce n'est pas qu'il ait fini — en fort peu de temps cependant — par être nommé grand officier. Ce n'était là qu'une conséquence forcée des autres grades; mais pourquoi commandeur? pourquoi officier? pourquoi chevalier? Quel est son premier titre? Voilà l'énigme, voilà le grief.

» Selon moi, sa déchéance ne doit pas seulement être prononcée à raison de la suspicion encourue par lui dans ces derniers jours, mais bien à raison de l'étrangeté, de l'anomalie, du mystère de sa nomination. »

Mais Herz est un prétexte. Déroulède cherche un autre adversaire, qui assis à son banc ne bouge pas, ne bronche pas. Il vient au but et porte un coup droit :

« Qui donc parmi nous est venu proposer de lui faire place dans nos rangs? Qui donc a, peu à peu, et si vite en même temps! introduit, patronné, nationalisé en France cet étranger? Car vous vous rendez bien compte qu'il ne s'est pas présenté tout seul, que ce n'est pas même un autre étranger qui l'a pris par la main et poussé au milieu de nous : il a fallu un Français, un Français puissant, influent, audacieux, qui

fût tout ensemble son protégé et son introducteur, son répondant et son protecteur.

» Sans patronage et sans patron, le petit juif allemand n'aurait pas fait de telles enjambées sur la route des honneurs, il n'aurait pas mis si peu d'années à sortir si complètement, si brillamment de son bas-fond. Je le répète, il lui a fallu un présentateur, un ambassadeur qui lui ouvrît toutes les portes et tous les mondes — le monde politique surtout. Il lui a fallu le plus complaisant et le plus dévoué des amis pour qu'il pût frayer d'égal à égal, de pair à compagnon tantôt avec les ministres, tantôt avec les directeurs de journaux, tantôt même, je le sais, avec le général Boulanger.

« Or ce complaisant, ce dévoué, cet infatigable intermédiaire si actif et si dangereux, vous le connaissez tous, son nom est sur toutes vos lèvres ; mais pas un de vous n'oserait le nommer, car il est trois choses en lui que vous redoutez : son épée, son pistolet, sa langue. Eh bien, moi, je les brave tous trois et je le nomme : c'est M. Clemenceau ! »

Ce nom tomba — bien que beaucoup l'attendissent — avec une brutalité inouïe au milieu de l'assemblée. Et comme l'orateur continuait,

il y eut sur divers bancs de nombreuses exclamations.

« Sa voix, son grand corps penché, sa légende d'honneur, ses phrases trop rapides pour les sténographes eux-mêmes, son bras perpétuellement levé, baissé, comme s'il lapidait un infâme, c'est une avalanche brutale qui va de la tribune contre une seule poitrine et que rien dans cette déroute du règlement ne pouvait arrêter », a rapporté Maurice Barrès qui assistait à la séance.

Clemenceau était resté impassible sous le choc.

« — Je demande qu'on permette à M. Déroulède de finir », cria-t-il de sa place. Alors de sa tribune, le patriote poursuivit :

« Comment voulez-vous que je m'explique sur le cas de M. Cornelius Herz, grand officier de la Légion d'honneur, grand protecteur des financiers compromis, si je ne cherche pas quel a été parmi nous son cicerone, quel a été l'homme qui menait encore récemment à ses côtés une campagne à Londres, campagne qu'il a niée, à laquelle il a donné ce matin même le démenti le plus formel. Mais ce propos que vous niez avoir été tenu, je l'ai entendu, moi, de mes oreilles...

» — Non ! fait Clemenceau d'un ton sec.

» — Je l'ai entendu, continue Déroulède. Nous règlerons autre part qu'à cette tribune les oui et les non. »

On régla cette question en effet. Tandis que l'orateur regagnait sa place, son ami Pierre Richard, très ému, lui dit :

« — Il vous tuera !

» — Qu'importe, répondit Déroulède, ce que j'ai fait vaut ma vie. J'ai débarrassé la France. »

A l'issue de la séance, Déroulède envoya Dumonteil et Maurice Barrès, ses témoins, à Clemenceau. Ce dernier choisit pour le représenter Thomson et Ménard-Dorian. Déroulède eût voulu l'épée. L'adversaire exigea le pistolet. A ses témoins qui lui faisaient part de cette décision, le député de la Charente répondit :

« — Clemenceau n'aime décidément que le pistolet. Il veut le choix des armes, qu'il le prenne. »

Et l'on alla sur le terrain. La rencontre eut lieu à Saint-Ouen le 22 décembre.

Six balles avaient été échangées sans résultat.

Clemenceau, tireur de première force, avait logé, la veille de la rencontre, dix-neuf balles sur vingt dans le bonhomme de plomb du tir Gastinne-Renette; ce qui fit dire après le duel

à son adversaire, moitié sérieux, moitié plaisantant : « Il n'en a logé heureusement pas une dans le bonhomme de chair qui lui faisait face. »

L'année suivante, c'est l'affaire Norton qui éclate, engagée par Millevoye, victime d'une infâme mystification.

Deux jours auparavant, Déroulède avait cruellement pris à partie Clemenceau, qui tentait de prendre sa revanche de l'affaire Cornelius Hertz.

« Étranger que vous êtes, avait-il clamé à son éternel antagoniste, il ne vous appartient plus de vous occuper de la politique intérieure d'un pays que vous desservez. Allez en Angleterre. Silence à l'avocat du banc de la Reine! »

Ainsi, tout avait été mis en œuvre, par les adversaires de Déroulède et de son parti, pour le faire sombrer dans une aventure qui pourrait débarrasser la Chambre du député ligueur. La chose était difficile, l'homme n'ayant jamais donné prise à la moindre compromission.

On en vint à bout, pourtant, en glissant dans un dossier fort compromettant qu'il se proposait de rendre public, un faux qui pût faire douter de l'authenticité des autres pièces. Millevoye était tombé dans le traquenard.

Alors, s'apercevant de l'indigne comédie qu'on veut lui faire jouer à lui et à ses amis, Déroulède se lève de son banc et jette ces paroles à la Chambre :

« Vous me dégoûtez tous. La politique est le dernier des métiers et les politiciens sont les derniers des hommes, j'en ai assez, je m'en vais ! »

Il se réfugia à l'Angély où il mit à profit sa retraite pour s'adonner à la littérature.

Là, il retrouve sa campagne paisible, ses livres. Le souvenir des promiscuités parlementaires le détourne de poser sa candidature aux élections générales. Il veut vivre en paysan, surveillant ses champs, ses vignes, en flânant dans la forêt.

Il vécut ainsi cinq années dans l'oubli et dans le repos.

Mais c'était, pour le patriote, rester trop longtemps inactif. Il ne sut pas résister aux sollicitations dont on l'entoura et accepta de poser sa candidature aux élections de 1898.

L'exil volontaire en lequel il s'était confiné n'avait diminué en rien les convictions du patriote. Il savait ce qu'est la vie d'un parlementaire. Il savait quelle énergie il faut déployer pour ne donner prise à aucun moment à la

moindre suspicion, à la plus petite équivoque, et pour résister à l'examen aussi minutieux soit-il des adversaires qui vous épient. Et c'est bien décidé à garder l'indépendance la plus absolue, à rester l'irréconciliable ennemi du parlementarisme, qu'il se résolut à sortir de sa retraite.

« Si vous voulez, dit-il à ses amis et aux membres du Comité électoral qui le patronnaient, un député qui soit à la fois et le domestique du gouvernement et le commissionnaire de ses mandataires, prenez l'autre. Si vous voulez quelqu'un qui serve tous les intérêts de tous et qui y sacrifie tous les siens, prenez-moi. »

Élu à nouveau par la Charente, il quitta sa retraite pour se jeter corps et âme dans le tourbillon de la vie publique. Le pays est en pleine agitation dreyfusiste.

Un conseil de guerre a condamné un officier jugé coupable de haute trahison ; plusieurs ministres de la guerre ont affirmé avec force sa culpabilité. Déroulède peut-il mettre leur parole en doute? Il ne conçoit pas que la justice militaire soit faillible. Et il entre dans les rangs de ceux qui condamnent l'officier accusé de forfaiture.

C'est alors la lutte contre tous ceux qui attaquent l'armée. « Dès ma rentrée à la Chambre, déclara-t-il, je saisis toutes les occasions pour guerroyer contre le régime qui, depuis dix ans, avait laissé naître et croître la plus abominable campagne antinationale de tout ce siècle. »

Le 23 septembre 1898, il organise au manège Guyenet, avenue de la Grande-Armée, une réunion de protestation pour le drapeau. Devant quatre mille personnes, — il y en avait plus de dix mille dans la rue, — il déclare :

« Pensons, camarades, à la grande muette que l'on injurie, à ces généraux que l'on compare aux soldats de l'armée de Condé et qui, depuis vingt-huit ans, n'ont regardé que la frontière.

» L'armée sera notre alliée le jour où nous descendrions dans la rue pour défendre le pays comme les patriotes de 1792. Il faut qu'elle trouve avec elle tous les braves gens, quand le moment sera venu, et si ce n'est pas assez de suivre, nous la précéderons. Mais notre alliance n'est pas seulement avec l'armée, elle est avec chaque petit soldat français, et je dis à ce petit soldat de ne pas se laisser influencer par les idées soi-disant humanitaires des Boicervoise et des Pressensé, car alors, petit soldat, quand tu reviendras à

l'atelier, ce seraient des Allemands que tu aurais comme patrons. »

Et il termine son vibrant appel :

« Saintes baïonnettes de France, vous ne laisserez pas faire !

» Patriotes, au drapeau ! »

De ce discours il n'est pas possible de ne point rapprocher ce commentaire qui allait prendre l'année suivante une singulière importance :

« Il n'est pas sans importance de remarquer que c'est à la salle Guyenet que j'ai exprimé pour la première fois mon intention et mon désir de faire marcher ensemble le peuple et l'armée contre la constitution parlementaire. A dater de cette journée, en effet, je ne commençai pas seulement à envisager la possibilité de cette solution, je me mis d'urgence à la préparer. »

A peine était-il rentré à Paris que le premier soin de Déroulède avait été de reconstituer sa Ligue. Le 4 décembre il l'entraîne à l'ossuaire de Champigny-la-Bataille, où, chaque année, les ligueurs font un pieux pèlerinage. Là, il retrempe ses troupes dans les saines notions de l'amour de la Patrie :

« Ah ! le peuple ! le peuple de France ! Il en est

de plus résistants que lui aux fatigues du corps, il en est de plus ingénieux que lui à tirer profit de ses ressources morales ou matérielles, il en est de plus soumis aux lois de l'État; il n'en est pas de plus dévoué, de plus tenace, de plus héroïquement obstiné à tout supporter, et à tout tenter pour ce qu'il croit être le bien de la Nation et le service de la Patrie.

» Quelle union alors dans la défense nationale! Quel coude à coude du pauvre et du riche, de l'humble et du puissant, du fort et du faible! Quel cœur à cœur des hommes et des femmes quand flotte au vent le drapeau des batailles et que la Patrie est en danger! Aussi, vienne la guerre et le courage viendrait, j'en suis sûr, j'en atteste, comme tous les autres orateurs, les glorieux morts de Champigny. Mais j'en atteste aussi leur héroïsme, hélas! inutile; ce n'est pas tout que de savoir se faire tuer, il faut savoir ne pas se faire battre; ce n'est pas tout que de savoir mourir, il faut savoir vaincre, et cette science-là, il n'est encore meilleure école pour l'apprendre que la caserne et l'armée. »

Cinq semaines avant ce pèlerinage aux morts de 1870, Déroulède monté à la tribune de la Chambre a provoqué la chute du ministère Brisson.

A Charles Dupuy qui prend la présidence du conseil, le député déclare :

« Je ne sais pas si Dreyfus est innocent, mais ce que je sais bien, c'est que la France n'est pas coupable. »

Et comme les dreyfusistes avaient annoncé un grand meeting pour le 10 décembre, à la salle Chaynes, sous la présidence du Dr Duclaux, membre de l'Institut et directeur de l'Institut Pasteur, assisté de Ferdinand Buisson, Octave Mirbeau, Sébastien Faure, Cyvoct, Pressensé et d'autres encore, la Ligue des Patriotes envoya, le jour même de la réunion, à ses principaux membres un petit bleu ainsi conçu :

« Camarade,

« J'ai besoin de votre présence, ce soir, avant huit heures, salle Chaynes, 12, rue d'Allemagne. Il s'agit, non de troubler la réunion des dreyfusards, mais d'assurer la liberté et la sécurité de nos orateurs patriotes. Rappelez-vous le guet-apens d'hier, salle Thomas, et les coups de revolver de lundi, salle du Pré-aux-Clercs.

» A ce soir ! Vive l'armée ! A bas les traîtres ! »

C'était signé : Paul Déroulède.

Ce que fut la réunion ? Il faut laisser à Maurice

Barrès le soin d'en narrer les émouvantes péripéties :

« Dès sept heures, rue d'Allemagne, au rond-point de la Villette, des escouades d'agents, et des pelotons de gardes municipaux prenaient position. Les cris de « Vive Picquart! Vive Dreyfus! » et « Vive l'armée! A bas les traîtres! » servaient de ralliement à une foule chaque minute accrue.

» Pour entrer dans la salle Chaynes, on payait six sous. Un ligueur naïvement tendit au guichet la convocation de Déroulède : il comprit aussitôt que ce n'était pas un billet de faveur.

» Tandis qu'on l'expulsait à demi écharpé, sa lettre lue à la tribune souleva des huées. M. Duclaux, qui présidait au milieu d'un brillant état-major de publicistes, de savants, de littérateurs fit observer : « Mais nous aussi, nous pouvons acclamer l'armée! » On lui marqua du désaccord en se ruant sur un jeune avocat qui criait : « Vive l'armée! ». Jeté dehors demi-assommé et la tête dégouttante de sang, M. Rouart fut épongé, entouré, escamoté par la police à cause que la vue du sang excite d'une façon malsaine les foules.

» A cet instant, vers les huit heures et demie,

Déroulède dans la rue arrivait. Cinq cents ligueurs l'entourèrent pour l'acclamer, pour se compter, pour le protéger. Faisant un coin dans la masse amorphe et refoulant leurs adversaires, ils se présentèrent à l'entrée de la salle. Une nuée d'agents en barrait le passage.

» — C'est une réunion publique, disait Déroulède.

» — Monsieur le député, répondait le commissaire, comprenez-moi bien. J'ai une consigne; vous savez ce qu'est une consigne. Eh bien! vous passerez seul ou vous ne passerez pas. Il y aurait une tuerie.

» On entendit cet ordre de M. Orsatti :

» — Ne les laissez pas communiquer avec les gardes municipaux.

» Un cordon d'agents fut interposé entre les soldats et les patriotes. »

Dix minutes après, Déroulède revenait :

« — Laissez-moi choisir cinquante amis.

» — Impossible ! »

Une troisième fois, après un intervalle, il proposait d'en prendre dix.

« — Non, monsieur Déroulède, seul ou pas!

» — Eh bien! seul alors... Laissez passer! »

Marcel Habert put se jeter à la suite de l'ami auquel il donne, pour une œuvre commune, son plein dévouement, et, serrant le bras du commissaire Guillaume :

« — S'il arrive malheur à Déroulède, c'est vous, monsieur, qui en porterez la responsabilité ! »

Les braves gens de la Ligue, impuissants à forcer le passage, retenaient leur chef de leurs supplications. Mais déjà tous deux, franchissant l'étroit couloir, jetaient leur monnaie au plateau. Et débouchant dans l'immense salle surchauffée, Déroulède cria : « Vive l'Armée ! »

Il est maintenant au milieu de la foule de ses ennemis qui l'insultent, l'entourent, le prennent à la gorge, le frappent. Il semble qu'il doive sombrer sous la poussée de ces flots tumultueux agités par l'ouragan de la haine. Et cependant non ; soutenu par Marcel Habert, il atteint l'estrade où se tiennent Duclaux, Mirbeau, Sébastien Faure. Et de sa voix forte et qui domine les rauquements de la multitude ivre de rage, il lance ce sublime défi :

« — On n'a pas voulu me laisser passer avec mes amis ; on m'a dit que vous m'assassineriez ; me voici seul. »

C'est alors un mouvement de stupeur qui arrête les imprécations. Mais Sébastien Faure ressaisit bien vite cette foule stupéfaite et, le doigt tendu vers Déroulède, il excite son monde en lui rappelant les « injures » dites ou écrites par ceux dont ce dernier est le chef.

« — Tu as ramassé ta croix dans le sang des pauvres, crie-t-on au ligueur.

» — Je suis décoré de février 1871, avant la Commune », répond-il avec calme.

A Maurice Barrès de retracer encore les scènes qui suivent :

« Déroulède voulut voir s'il était vrai que la notion de patrie fût anéantie dans ces cœurs. Se tournant vers M. Duclaux, il le prit hautement à témoin qu'il y a une idée nécessaire à toute nation civilisée. D'abord, il ne la nommait pas, tenait son monde en suspens et puis, à la fin :

» — Votre président qui est un grand savant vous le dira comme moi : c'est l'idée, la grande idée de patrie.

» Une immense huée lui répondit : « A bas la Patrie ! » féroce et fortifiée toujours de sifflements, de poings tendus.

» C'était suffisant. Aux cris de « Vive l'armée ! Vive la France ! » il se jeta avec Marcel Habert

au milieu des insulteurs surpris. Les trois ligueurs aidaient à cette poussée de délivrance. M. Duclaux et quelques autres qui les crurent écharpés s'élancèrent à leur suite en faisant tinter la sonnette présidentielle, et telle fut la décision, l'énergie, la rapidité du petit groupe patriote que souvent les cannes des énergumènes tombèrent après son passage sur les « intellectuels » à la suite.

» Un témoin a dit : « Monsieur Déroulède, entouré des orateurs dreyfusistes, les dépasse de la tête, et semble un chef souriant et calme qui traîne après lui ses lieutenants affolés. »

» Porté dans un formidable remous et sous une grêle de coups, par-dessus les barrières brisées, il force le guichet, s'engouffre au couloir, gagne le plein air et la rue, voit s'ouvrir les cordons d'agents et de gardes républicains et rejoint ses amis muets d'anxiété.

» — Dans la salle d'où je sors, dit-il, on a conspué la patrie que j'invoquais!

» Quelle ivresse! Déroulède, parmi deux mille ligueurs qui voulaient le serrer dans leurs bras, se crut, cette fois, étouffé.

» Un chef ne peut obtenir l'absolue confiance de ses hommes que s'ils l'ont vu ainsi payant de sa personne et favorisé par la chance. »

A un autre meeting — au manège Saint-Paul, celui-là — l'orateur fut acclamé à tout rompre.

Il est vrai que la Ligue des Patriotes formait le public et que Déroulède sut profiter d'un accident, qui eût pu être dangereux et qui n'avait été que banal, pour lancer une phrase qui trouva un succès considérable.

Il était avec Marcel Habert sur l'estrade réservée aux orateurs, quand soudain, un craquement sinistre se fait entendre. C'est la tribune qui s'effondre. Déroulède, Habert et d'autres disparaissent dans un trou.

Dans la salle, la crainte est grande et menace de dégénérer en panique. Soudain la tête de Déroulède paraît.

« — Ce n'est rien, fait-il. Nous allons parler sur les ruines de cette tribune, sur ces planches pourries, image du régime parlementaire. »

Et la réunion se poursuivit, au milieu des rires d'abord, puis, bientôt, de l'attention la plus profonde.

Sa santé chancelante pourtant ne lui permet pas de rester à Paris. Il s'embarque pour Nice, où il va retrouver un peu de soleil. Il compte même y séjourner quelques semaines. A peine

est-il arrivé sur les bords de la Méditerranée qu'une dépêche que lui adresse Henri Galli lui apprend la mort subite de Félix Faure. Un second télégramme le convoque au Congrès de Versailles. Déroulède accourt. Pouvait-il, même malade, rester loin de Paris en un moment si grave? Songez donc! Il n'y a qu'une candidature au fauteuil présidentiel.

C'est celle de Loubet que patronne Clemenceau!

XI

LE COUP D'ÉTAT

L'élection d'Émile Loubet. — Manifestations dans Paris. — Déroulède à la statue de Jeanne d'Arc. — Le général de Pellieux. — Complot national. — Triumvirat et gouvernement provisoire. — Proclamation de Déroulède. — Les ordres de la Préfecture. — Le duc d'Orléans. — Aux bureaux de la Ligue. — On parle du duc. — Dernières dispositions. — La journée du 23 février. — Le rôle de la police. — « A l'Élysée, mon général! » — Pellieux, Zurlinden et l'inconnu. — Échec du coup d'État. — A la caserne de Reuilly. — Le général Florentin. — Arrestation de Déroulède. — Son transfert à la Conciergerie. — Il écrit au Président du Conseil. — La Chambre autorise les poursuites contre le député.

QUAND, le soir du 19 février 1899, Déroulède descendit du train qui, à la gare Saint-Lazare, le ramenait de Versailles où le corps législatif avait élu M. Émile Loubet à la présidence de la République, il fut acclamé par une foule imposante.

Accompagné de Millevoye, suivi de manifestants dont le flot grossissait de minute en minute, le député gagne la rue Auber et parvient place de l'Opéra devant le Cercle militaire. Il s'arrête. C'est une ovation enthousiaste à l'adresse de l'armée; ce sont des acclamations sans fin pour le grand ligueur. Par l'avenue de l'Opéra, Déroulède entraîne son monde jusqu'à la place des Pyramides. Dans les rangs de la foule de plus en plus houleuse et à laquelle un service d'ordre n'a pu barrer le chemin, l'orage gronde sourdement. Un cri éclate, suivi de milliers d'autres : « A bas Loubet! » La manifestation est spontanée; il ne faut pas qu'elle dégénère en inutile désordre qui se pourrait chèrement payer. Déroulède s'est arrêté devant la statue de Jeanne d'Arc. Il monte sur un tas de matériaux de démolition provenant de l'ancien immeuble du ministère des Finances situé au coin de la rue de Rivoli et de la place des Pyramides.

Il fait signe qu'on le laisse parler.

« Au nom de cette admirable Française, crie-t-il en désignant Jeanne d'Arc, je vous remercie d'être venus. Ne criez pas « A bas Loubet! » mais « Vive l'armée! »

Ce sont alors des acclamations répétées. L'espace d'une seconde pourtant, un silence complet, absolu, plane sur tous ces hommes réunis autour de la statue. C'est un phénomène fréquent, observé cent fois déjà au milieu des plus grands tumultes.

Une voix alors jaillit, perçante, que répètent à l'instant toutes les bouches : « A l'Élysée! A l'Élysée! »

Déroulède fait un geste et tous se taisent, car l'orateur sait se faire écouter : « Non, pas à l'Élysée, clame-t-il, nous respectons la mort; et il y a deux femmes en deuil. »

Alors la foule obéissante se disperse.

Le surlendemain, le général de Pellieux recevait un mot lui demandant un entretien pour le soir même. Pellieux était en relations personnelles avec le député. C'est à lui que, un an jour pour jour avant ces événements, Déroulède envoyait sa pièce *La mort de Hoche*, qui venait de paraître en librairie, *Hoche*, troublante coïncidence, la justification du coup d'État militaire! Le caractère des manifestations et des démonstrations qui se multipliaient depuis l'élection du successeur de Félix Faure avait frappé très vive-

ment le député de la Charente. Il entrevoyait la possibilité d'un coup de main qui, sans émeute,

au Général
de Pellieux
Cordialement
Déroulède

LA MORT DE HOCHE

CINQ ACTES EN PROSE

Représentés pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 5 octobre 1897.

17 février 1898 —
Nice

(*Bibliothèque de M. Jean de Pellieux.*)

sans effusion de sang, changerait un régime qu'il pensait avoir lassé le pays.

A ses ouvertures, le général de Pellieux répondit en substance : « Mon cher ami, je ne comprends pas un coup d'État militaire, ni ne l'admets. Nous ne pouvons pas nous ravaler au

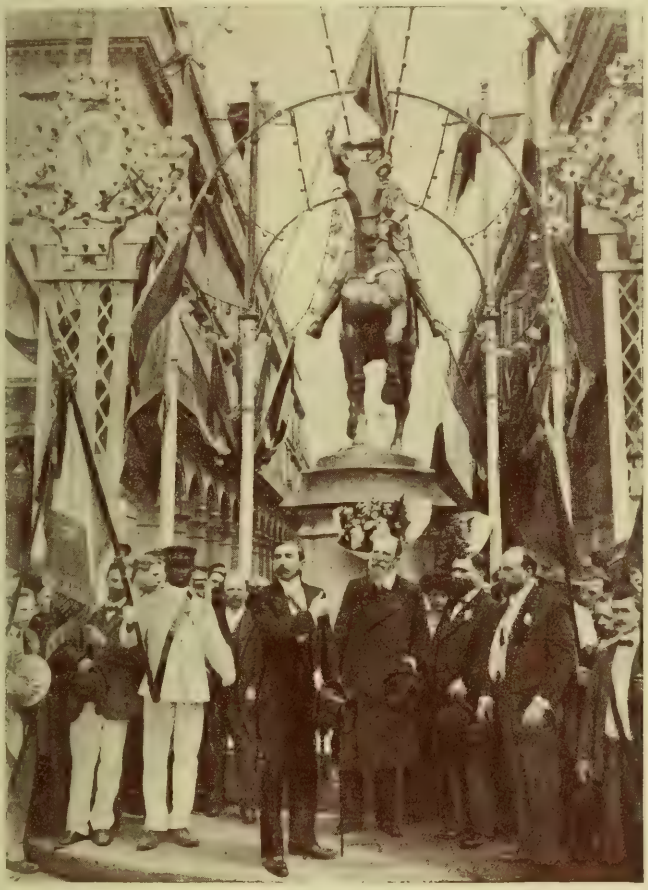

Phot. Branger.

PAUL DÉROULÈDE ET MAURICE BARRÈS
à la statue de Jeanne d'Arc

niveau d'une République sud-américaine. Nous sommes en période de troubles. Le dreyfusisme ne se cache pas d'être une attaque contre l'armée. L'armée ne fera rien contre quelqu'un qui voudrait réagir. Et pas un soldat n'arrêtera Déroulède, si Déroulède crie : Vive l'armée! »

Cependant le coup d'État prenait corps. Déroulède avait trouvé les appuis qui lui étaient indispensables. Les royalistes? Les bonapartistes? Il ne s'en souciait pas. Il fallait renverser le régime établi, supprimer le parlementarisme et demander au pays, votant en toute liberté, de désigner, par un plébiscite, quelle serait la forme désirable du gouvernement à venir. C'est une consultation nationale qu'il faut établir avant tout.

Bonapartistes, légitimistes, orléanistes, républicains, disait Déroulède lorsqu'il fondait la Ligue des Patriotes, ce ne sont là, chez nous, que des prénoms : c'est patriotes qui est le nom de famille.

Comme elle s'applique encore merveilleusement aux circonstances, cette formule!

André a mis à la disposition de son frère et de ses amis son appartement de l'avenue Bugeaud.

C'est là que, pour déjouer les surveillances possibles, on se réunit et on arrête les plans.

La veille des obsèques de Félix Faure, tout était arrêté, toutes les mesures étaient prises. Si le coup d'État réussissait, un triumvirat s'installait à l'Élysée.

Quels devaient être les trois représentants provisoires de la Nation?

Les différents partis les ont désignés. Car il n'y a point que celui de Déroulède qui cherche à profiter des circonstances présentes. Royalistes et Bonapartistes veulent leur rôle dans la pièce qui va se jouer. Est-ce à l'insu de Déroulède? Sans doute. Et si le député nationaliste et républicain entre à l'Élysée, ceux-ci veulent y entrer à sa suite. On peut se demander comment ils pouvaient être au courant du mouvement qui se préparait: c'est sans doute que parmi les ligueurs il en était qui combattaient pour la cause du Roi — ou de l'Empereur. La police s'était bien fourvoyée dans les rangs des fidèles de Déroulède!

Et si Déroulède avait conçu de remplacer la République parlementaire par une République plébiscitaire, — mais toujours République, — les partisans de d'Orléans et de Bonaparte avaient

fait choix de ceux qui formeraient un Gouvernement provisoire, car aucun des conspirateurs ne doutait que ce ne fût son parti qui l'emportât.

Ainsi dans l'esprit de chacun, le parti bonapartiste sera représenté par le général Thomassin ; Lur-Saluce ralliera le parti royaliste ; on laissera Déroulède représenter le parti républicain.

Mais il ne prendra aucune part dans le gouvernement.

Cette volonté, il ne manquera pas de l'affirmer encore lorsque, avant sa comparution en Cour d'assises, le juge d'instruction lui dira :

« — Si le mouvement insurrectionnel que vous avez tenté avait réussi, quel rôle vous étiez-vous réservé ?

» — Mon œuvre accomplie, répondra Déroulède, je remettais à d'autres le gouvernement de la République. Je ne suis qu'un tribun du peuple. »

Et c'est là un bel exemple de désintéressement.

Ainsi, jusqu'à la réussite du coup de force, chacun pour tous ; le gouvernement provisoire une fois installé, chaque parti reprendra sa liberté d'action, fera sa propagande et repérera ses suffrages. Le peuple souverain décidera, dans les huit jours qui suivront, quel parti doit l'em-

porter, et l'installera au pouvoir par son vote. On peut compter — on en a la certitude — sur la garnison de Paris.

Elle n'aura pas provoqué le coup d'État, et elle veillera au maintien de l'ordre, sans plus. Son appui sera tacite. Elle sera aux ordres du gouvernement nouveau.

Les titulaires des différents portefeuilles sont désignés.

Déroulède, qui a offert celui de la guerre au général de Pellieux et qui a essuyé un refus — le général ayant décliné de tirer le moindre avantage du coup d'État — l'a réservé, sans même pressentir son titulaire éventuel, au général Zurlinden.

Le député de la Charente, qui était l'homme des compétences, voulait que le ministère de la Guerre fût assumé par un général, et celui de la Marine par un amiral. Cavaignac devait prendre l'Intérieur.

Déroulède porte sur soi cent mille francs pour les premiers besoins. Il a en poche également une proclamation qu'il adressera à la nation. Car il met hors de doute que le parti républicain triomphera, et que le peuple ne rétablira point un trône pour les d'Orléans ou pour les Bonaparte. Sa proclamation, qu'il va détruire tout à l'heure — et c'est pourquoi il aura tout fait afin d'échap-

per à la police, en se faisant arrêter par l'armée — sa proclamation est ainsi rédigée :

« Français,

« La Constitution usurpatrice de 1875 est abrogée ;

» Le suffrage restreint est aboli ;

» La République redevient française et républicaine.

» Un gouvernement de privilégiés et de corrompus exploitait la nation et dégradait la Patrie ;

» Avec l'aide du peuple de Paris et de l'armée de la France nous l'avons jeté bas ;

» Le Parlement est dissous ;

» Le Président de la République est renversé ;

» Ce ne sera plus une Assemblée sans mandat qui édictera la future loi organique de l'État français, ce sont des représentants du peuple investis par lui du pouvoir constituant ;

» Ce ne sera plus une coalition parlementaire qui élira le chef de l'État républicain, ce sera la France.

» Avant peu de jours, le peuple sera convoqué dans ses comices ;

» Il nous fera connaître sa volonté, nous la ferons respecter ;

» D'ici là, nous veillerons au maintien de l'ordre et à la défense des libertés reconquises ;

» Nous ne sommes pas des usurpateurs; nous sommes les gardiens des urnes et les sentinelles du pays.

» La République parlementaire a vécu.

» Vive la République plébiscitaire ! »

Tout est donc prêt pour le lendemain. Mais les « Constituants » ne se doutent pas qu'il y a eu des « fuites ». La préfecture de police est en éveil.

Le soir même — veille des obsèques — Blanc, le préfet de police, a communiqué à tous les fonctionnaires dépendant de la Préfecture un ordre de service sévère. Deux des paragraphes en sont à noter :

«... Inviter tous les agents à l'exact accomplissement de leurs devoirs et me signaler, en vue des peines disciplinaires, ceux d'entre eux qui montreraient de la faiblesse ou de la *complaisance* à l'égard des délinquants.

» ... Le préfet de police compte sur l'énergie de ses subordonnés pour assurer contre toute tentative, *d'où qu'elle vienne*, le maintien de l'ordre, le respect de la loi et du gouvernement de la République. »

Le grand jour est arrivé. Depuis la veille, quoi qu'on ait pu dire, quoi qu'on ait pu démentir ou affirmer, le duc d'Orléans, dont quelques rares initiés seuls savent la présence, est à Paris ; incognito, bien entendu.

Il est venu avec un attaché de la Maison. Dans leur émotion, les deux hommes en débarquant à Paris ont confondu leurs valises. Le duc d'Orléans a couché avec la chemise de nuit de son attaché ; l'attaché a dormi avec un vêtement de nuit brodé d'une couronne ducale.

Déroulède ignore la présence du duc à Paris. Aussi bien ne met-il pas en doute que la République parlementaire renversée, c'est la République plébiscitaire qui ralliera tous les suffrages.

« Le 22, rapporte Maurice Barrès, les amis de Déroulède convoqués par dépêche l'entouraient dans les bureaux de la rue des Petits-Champs. Écoutons ses dernières paroles avant l'acte :

» — Si vous avez confiance en moi, si vous m'aimez, ne me demandez pas ce que j'ai fait et ce que je veux faire. Trouvez-vous seulement demain à deux heures place de la Bastille.

» Là-dessus, Paul Déroulède et Marcel Habert, laissant les patriotes à leur étonnement, à leurs commentaires et, pour tout résumer, à leur

enthousiasme, passèrent dans une petite pièce, l'ancien boudoir, disons-le en passant, de Mlle de Coislin, de la jeune captive chantée par Chénier, devenu à un siècle de distance le bureau de Marcel Habert.

» La nuit avançait et, comme il y avait eu beaucoup de communications urgentes à porter à domicile, il ne restait guère dans les bureaux de la Ligue des Patriotes que cinq ou six des plus vieux et des plus sûrs ligueurs. »

C'est alors que se produisit l'incident qu'il faut laisser raconter à Déroulède :

« Vers les deux heures du matin, quelqu'un dont je tairai le nom, mais que j'avais des raisons de croire tout à fait des nôtres, entra dans la pièce où nous nous trouvions renfermés, Marcel Habert et moi, et me posa successivement deux questions :

» — Alors, c'est pour demain?

» Je lui répondis simplement :

» — C'est pour demain.

» — Et que diriez-vous, continua le visiteur, si demain le duc d'Orléans paraissait tout à coup au milieu de vos amis?

» — Est-ce un avis, lui demandai-je brusquement, ou est-ce une invite?

» — Ce n'est qu'une question.

» — Alors voici ma réponse : si le duc d'Orléans se présente demain au milieu des miens, c'est moi-même qui lui mettrai la main au collet.

» Et redoublant d'explications et de colère :

» — Je suis un républicain plébiscitaire, aussi hostile à toutes les restaurations monarchiques qu'au maintien du régime parlementaire. C'est pour la République que je marche. On ne fera pas de moi un agent royaliste malgré moi. Et si les monarchistes et les monarques se mêlent à nos rangs demain, tant pis pour eux ! D'ailleurs, j'ai encore là quelques amis et je vais leur donner les instructions nécessaires pour le cas où cet odieux coup de surprise serait tenté.

» — Mais, se hâta de me dire le visiteur, je n'ai pas dit que le duc d'Orléans serait là demain ! Je vous jure même qu'il n'y sera pas. Et comme mes yeux interrogeaient encore fixement ses yeux :

» — Je vous le jure sur l'honneur, me répéta-t-il.

» — Et je vous jure qu'il fera bien, lui répliquai-je froidement. Ce à quoi Marcel Habert, qui avait suivi avec anxiété ce rapide échange de paroles, ajouta d'un ton irrité :

» — Qu'il y vienne, nous nous chargerons de le recevoir.

» Le visiteur se retira. »

Le coup d'État sera pacifique. Il sera l'œuvre de Déroulède. Ce n'est pas un coup d'État de *pronunciamiento*, les généraux s'y opposent. Déroulède a donné rendez-vous à la Ligue des Patriotes, à la Patrie française, à tous ceux qui seront l'âme de la manifestation, place de la Nation. Pourquoi ce choix? Parce que sur l'ordre du général Zurlinden, gouverneur militaire de Paris, les troupes devront, après le défilé devant le corps de Félix Faure au Père-Lachaise, gagner cette place pour « dégager ».

Là, aura donc lieu la dislocation. Là aussi devra se produire la manifestation sur le nom de l'armée, sapée comme le répète sans trêve le député, par le dreyfusisme. Du cri de « Vive l'armée! » on arrivera à celui de « A bas Loubet! » bientôt suivi de « A l'Élysée ». Déroulède y entraînera ses hommes. Les troupes, débouchant sur la place, feront tampon, ne s'opposeront à rien et n'aideront à rien, mais tacitement protégeront les manifestants.

L'Élysée pris — si tout réussit — Déroulède

s'y installe. Des groupes désignés d'avance s'assurent des ministères. Le gouvernement provisoire est établi.

Ce plan allait échouer. La police avait inondé la Ligue de ses mouchards.

Donc, le 23 février, à midi, Déroulède et Marcel Habert déjeunent à l'Hôtel Saint-James; à une heure quelques amis les entourent.

« — Faites-moi crédit jusqu'à trois heures », répond Déroulède à leurs questions; et rendez-vous est pris pour cette heure-là place de la Bastille. De la place de la Bastille, par groupes de deux, on gagne la place de la Nation et l'on pénètre dans le café Arago. Déroulède entre quelques instants dans une maison proche en compagnie de Barillier et de Maurice Barrès, puis revient sur la place.

Autour de lui, la foule est houleuse, mais il s'aperçoit qu'il n'est entouré que d'un nombre restreint de chefs.

Où sont les autres? Que s'est-il passé? Il est inquiet.

Les ordres verbaux transmis hier soir ont bifurqué par les soins de la police. Les trois quarts des hommes de Déroulède ont reçu un ordre faux, le rendez-vous leur fut donné à la

place de la République au lieu de la Nation.

Le 3 mars, dans la matinée, Hamard, le sous-chef de la Sûreté, se rendra à l'administration des postes et procédera à la saisie d'un certain nombre de convocations adressées la veille des funérailles du Président de la République, par tube pneumatique, aux adhérents de la L. D. P.

Le procès-verbal dira que ces convocations n'étaient pas parvenues à leurs destinataires parce que « elles étaient restées en souffrance ».

La « souffrance » n'était, certes, pas sans causes!

Déroulède n'a donc qu'une poignée d'hommes avec lui. Par contre, des agents provocateurs ont envahi la place. Ils provoqueront et soutiendront la manifestation jusqu'au moment propice qui permettra l'arrestation du député, peut-être même l'arrestation de généraux, si les circonstances le permettent.

Soudain Déroulède pâlit. Ce n'est pas l'armée de Paris avec Zurlinden qui paraît, c'est Roget à la tête de sa brigade. Il se précipite. Et il s'aperçoit que le petit nombre de ligueurs qui l'environnent est submergé par des figures suspectes, que le cercle se resserre, qu'il est impuissant.

Déroulède a juré d'agir. Il faut sauver la face. Au surplus, la conjuration est éventée. Il est trahi. Il sera sans doute arrêté tout à l'heure par les policiers.

Il *faut* que ce soit par les soldats, se dit-il avec de justes raisons et il se précipite à la tête du cheval du général Roget.

— A l'Élysée, mon général, à l'Élysée! Ce sera un Quatre-Septembre militaire sans effusion de sang! A l'Élysée!

Mais allons, en faisant un rapide retour sur ces événements, retrouver les troupes qui reviennent du Père-Lachaise.

Avant la dislocation, un homme, grand, blond, élégant, coiffé d'un haut de forme, s'est approché du général de Pellieux et lui a donné un mystérieux avis.

Le général rejoint alors Zurlinden, qui caracole devant lui, et le met au courant de l'avis qu'il vient de recevoir.

Par ordre, les troupes recevaient immédiatement la consigne de se disloquer. Elles regagnent alors leurs casernements par les boulevards extérieurs.

Le général Roget, seul, continue. Pourquoi?

mais parce que le premier régiment de sa brigade est caserné à Reuilly et que c'est son chemin normal.

Ainsi donc l'itinéraire a été changé. Les ligueurs, qui devaient se réunir sur le même point, avaient été, par suite d'une manœuvre trop expliquable de la police, convoqués les uns place de la République, les autres place de la Nation. C'était la trahison complète.

A partir de ce moment, le coup d'État était voué à un échec certain.

Cependant Déroulède est toujours auprès du général Roget.

Il y a un remous dans la foule. La haie des soldats et des agents de police qui contient les curieux est rompue. Le général est entouré, acclamé. Il est complètement séparé de ses soldats.

Il s'est dégagé pourtant. Le 82e de ligne poursuit sa route. La caserne de Reuilly est proche. La tête de la colonne va y parvenir.

« — Barrez la rue ! crie Déroulède.

» — Laissez passer ! ajoute Marcel Habert qui n'a pas compris l'ordre du député. Il y a alors un flottement. Le régiment passe. Il franchit les grilles du quartier.

A la tête des troupes, autour du général Roget, Déroulède, Marcel Habert et de nombreux ligueurs se retrouvent dans la cour du quartier. Les grilles en sont fermées. Le général ordonne à ses hommes de rompre les rangs et de regagner aussitôt leurs chambrées. On n'a même pas sonné au drapeau. On a refoulé les manifestants hors de la caserne. Déroulède harangue les officiers.

« — Sortez, monsieur, lui dit le général Roget, ou je vous fais arrêter. »

Déroulède refuse, aimant mieux être arrêté par les soldats, qu'au dehors par les policiers. Alors, devant son refus catégorique de s'en aller, Roget réquisitionne un adjudant du régiment. Mais c'est le 4e d'infanterie, dont un détachement partage la caserne du 82e, qui est de service à la police du quartier. Et quatre hommes du 4e conduisent Déroulède dans la salle d'honneur. Marcel Habert n'a point voulu le quitter. Il y a un poêle dans la salle. Déroulède y brûle ses papiers. Personne n'arrête son geste. Ce sont des proclamations, des listes compromettantes, en un mot tout ce qui établit la conspiration.

Pendant ce temps, se présente à la porte de la caserne un groupe de ligueurs ayant à leur tête

M. Sonier de la Boissière. Ces messieurs viennent réclamer Déroulède.

« — Il n'est pas prisonnier, répond à M. de la Boissière un officier de service. Il est libre, mais il refuse de sortir. »

C'est l'exacte vérité. Déroulède a voulu être arrêté dans la caserne pour avoir harangué les troupes.

Le général Florentin paraît alors. A la tête de sa division, il a pris part au défilé, en dépit de tous. Car la veille on lui a insinué qu'il était fatigué, souffrant et qu'il vaudrait mieux pour lui se reposer. Mis en éveil par cette insistance venue de ceux mêmes qui s'essayaient à renverser le gouvernement, le général Florentin qui avait été inaccessible à toutes les ouvertures, à toutes les sollicitations, le général Florentin avait décidé d'être là, coûte que coûte.

Dans la cour du 82e, ses objurgations au député pour qu'il s'en aille restent vaines. La préfecture de police tenue au courant envoie un de ses fonctionnaires. C'est Cochefert. Bientôt après Déroulède est mis en état d'arrestation et conduit aux bureaux de la Sûreté avec Marcel Habert qui a tenu à partager son sort. A deux heures et demie du matin, les prisonniers sont conduits à

Phot. Harlingue.

PAUL DÉROULÈDE A BUZENVAL, EN 1912

la Conciergerie. Au petit jour, Déroulède, pour rétablir normalement les faits, écrit à Charles Dupuy :

« Monsieur le Président du Conseil,

» Je vous répète ce que j'ai dit hier soir à M. Cochefert. Je n'ai pas été arrêté par le poste de garde et enfermé sur l'ordre d'un des généraux présents dans la caserne de Reuilly pour avoir refusé d'en sortir et d'obéir aux injonctions des autorités militaires.

» J'ai été arrêté pour avoir harangué les troupes dans la cour, après avoir tenté de les entraîner avec moi place de la Nation.

» Toute autre version des faits est un mensonge. J'en ignore le but, bon ou mauvais, mais je suis résolu à ne m'abriter derrière aucune équivoque. »

Le même jour, 24 février, la Chambre votait à une très forte majorité la suspension de l'immunité parlementaire du député. C'étaient les poursuites.

C'était bientôt la Cour d'assises.

XII

COUR D'ASSISES ET HAUTE COUR

La défense de Déroulède. — Son Réquisitoire contre le Parlement. — Il est acquitté. — Séjour à l'Angély. — Rentrée à la Chambre. — Un projet de revision de la Constitution. — Le procès de Rennes. — Arrestation de Déroulède. — La Haute Cour. — Bannissement du Député.

Traduit devant la Cour d'assises de la Seine, Paul Déroulède transforma sa défense en un vigoureux réquisitoire : réquisitoire contre les parlementaires, les ministres, le système électoral de la France. Les audiences des 29, 30 et 31 mai suffirent à peine à l'homme pour tenter la justification de ses actes et clamer son mépris du Pouvoir existant.

« Voici telle quelle, dit-il au cours des débats, la version officielle :

» Le 23 février 1899, place de la Nation, j'ai

saisi par la bride le cheval d'un général qui marchait en tête de sa brigade ; j'ai tenté de le décider à nous suivre, mes amis et moi, à l'Élysée, je n'y ai pas réussi, et, le soir même, après avoir été arrêté à la caserne de Reuilly, j'ai été transféré à la Conciergerie, où Marcel Habert et moi habitons encore.

» Tel est du moins le récit adopté. Je n'y contredis pas.

» Il est un seul détail, ajouté après coup, du reste, contre lequel je proteste énergiquement. Il est faux qu'après avoir tâché d'entraîner le général avec ses soldats, j'aie jamais pensé à entraîner les soldats sans leur général. »

Ceci est un détail qui a son importance. Car d'être accusé sur ce dernier chef a permis au parquet de garder Déroulède en prison en invoquant l'article 25 de la loi sur la presse.

Mais le député continue :

« J'ai pu vouloir me saisir de l'armée comme d'un instrument libérateur. Jamais il n'est entré dans ma pensée de briser l'instrument lui-même pour en utiliser les tronçons. J'ai pu proposer une révolte à un général, je n'ai pas prêché l'indiscipline à ses troupes. Toute ma vie passée est là pour l'attester. Quant aux autres inexacti-

tudes contenues dans l'acte d'accusation qui n'ont, elles, d'autre but que de travestir ma tentative réfléchie en une sorte de délire patriotique, je ne les discuterai même pas. »

Tentative réfléchie, certes! Déroulède entend assumer la responsabilité de ses actes. Il entend aussi ne point livrer ses complices. Au reste, ce serait lui faire injure que d'en douter.

Et il ajoute :

« Mais de cè que je suis résolu à ne rien dire ici de plus que je n'ai dit ailleurs, de ce que ma tentative doit rester inexpliquée, ne fût-ce que pour être renouvelable, il ne s'ensuit pas que je renonce à en faire connaître les motifs. Au contraire. Plus les républicains parlementaires ont intérêt à faire douter de la sagesse de mes idées en insistant sur l'apparence déraisonnable de mon action, plus j'ai le devoir, moi républicain plébiscitaire, de vous bien convaincre que l'homme, qui faisait dépendre de cette action la purification de la République et la délivrance de son pays, ne peut pas avoir joué une pareille partie sur un coup de dé et par un coup de tête. »

Alors Déroulède de passer en revue, pour en faire le procès, lui accusé, toutes les hontes et

toutes les compromissions qui l'ont révolté. C'est d'abord le scandale de Panama.

« L'éruption de ce volcan de boue à peine éteinte, ajoute-t-il, un autre fléau plus pestilentiel, plus délétère, s'est déchaîné encore sur notre pauvre France : l'affaire Dreyfus. Le Panamisme était un symptôme de décomposition sociale, le Dreyfusisme est un symptôme de décomposition nationale. »

Cela ne suffit point encore à l'accusé, pour le soulager.

Quel endroit pouvait être mieux choisi que celui-ci, pour faire devant des juges le procès de la magistrature ! Et le vaincu du coup d'État fonce encore :

« Oui, Messieurs, il faut bien le constater, puisque cela est, à côté de très beaux, mais de trop rares modèles d'indépendance, nobles figures de magistrats, dignes des temps anciens, ces destructeurs[1] de France en sont arrivés à engendrer une justice à leur image, non plus aveugle celle-là, mais clairvoyante. Clairvoyante pour ses intérêts personnels ou pour les intérêts des siens et c'est peut-être la pire création du

1. Les Parlementaires.

parlementarisme qu'un troisième ordre de magistrature, — ni assise, ni debout, — la magistrature à genoux. »

Les douze jurés acquittèrent Paul Déroulède à l'unanimité.

Aussitôt libre, Déroulède évite avec soin de prendre part à la moindre manifestation. Il ne fut pas de ceux qui acclamèrent Marchand, pour ne pas le compromettre ; il reste en dehors de la démonstration d'Auteuil, néfaste au chapeau du chef de l'État. Il était allé se reposer à l'Angély et avait écrit à un de ses amis, la veille du pillage d'Armenonville : « Jamais je n'ai poussé les autres à marcher quand je ne marchais pas moi-même. Ce n'est pas un conseil de prudence que je donne à votre patriotisme et à votre légitime indignation. C'est un avis loyal. Rien n'est changé dans mes opinions, dans mes jugements ni dans mes mépris, mais je ne serai pas dimanche à Longchamp. »

Il ne fut pas à Longchamp, mais le 27 juin il était à la Chambre. Il remettait sur le tapis une question qui lui tenait à cœur : la revision de la Constitution.

« — Je demande, expose-t-il dès qu'à la tribune, je demande que la loi constitutionnelle soit revisée sur cette base : « La Chambre, jugeant nécessaire d'effacer des lois constitutionnelles les dispositions contraires à la souveraineté du Suffrage universel, décide qu'il y a lieu de reviser les lois constitutionnelles. »

Puis aux interrupteurs qui le veulent empêcher de parler, il lance :

« — Messieurs qui m'interrompez, quand vous parlez, je vous écoute sans plaisir, mais je vous écoute. Faites-en autant. »

Et il poursuit, au milieu des murmures de mécontentement ou d'approbation :

« — Je suis, quant à moi, un plébiscitaire convaincu. L'émancipation pleine et entière du suffrage universel est le but que je poursuis.

» Vouloir rendre la parole au Peuple n'est pas, que je sache, vouloir l'opprimer. Je vous le demande en toute sincérité, de quel côté est la liberté et de quel côté est l'oppression, de quel côté le progrès ou la réaction ? Est-ce du côté de ceux qui veulent se fier à la souveraineté populaire ou de ceux qui en ont peur ?

» — Votre régime nous a conduits à Waterloo et à Sedan ! lui crie Alexandre Bérard.

» — Comment ! je propose de consulter le peuple, de réunir une Constituante, et c'est vous qui criez à la tyrannie ! J'ignore si, comme vous semblez le craindre, le peuple une fois consulté nous répondra en nous donnant un sabre comme arbitre. Je n'examinerai pas même si vous ne mériteriez pas que ce sabre s'imposât directement à vous pour faire tout rentrer dans l'ordre ; j'ajouterai que ce n'est pas tout à fait là la solution que je souhaite. Mais croyez-vous que la nation ait lieu d'être si contente de votre système du suffrage restreint, et ne craignez-vous pas qu'elle ne se demande en effet ce que vos vingt-neuf ans de parlementarisme ont fait pour elle tant au point de vue social qu'au point de vue national ?

» — Vous êtes la contrefaçon du patriotisme ! lui crie Périllier.

» — Je prie mes collègues de la Chambre, réplique vertement l'orateur, de vouloir me rendre cette justice que je fais bien rarement étalage de mon patriotisme dans cette Chambre et que j'y fais encore plus rarement appel au leur... et pour cause... ; la Patrie, j'en parle souvent au Peuple, mais ici, je vous parle surtout de vos intérêts... »

Faut-il ajouter que le projet de revision de Déroulède n'eut aucun écho et que la Chambre passa outre?

Mais le procès de Rennes est engagé. Le 12 août, alors que le général Mercier dépose devant le Conseil de guerre, Déroulède est arrêté. C'est Hennion, le commissaire spécial, qui est venu le cueillir dans sa propriété de Croissy où il passait ses vacances. Injustice et illégalité d'un gouvernement qui ne cherchait, dans cette mesure, qu'à empêcher un homme de faire plus tard — suivant l'issue du procès — des démonstrations inquiétantes!

C'est alors le procès politique devant la Haute-Cour. Déroulède, qui avait été acquitté par les jurés, alors qu'il revendiquait la pleine et entière responsabilité de ses actes, est condamné alors qu'il n'avait rien accompli depuis contre la sûreté de l'État. Il est vrai qu'il n'était jugé que pour des actes qui l'étaient déjà. Nouvelle illégalité !

Le verdict, dix ans de bannissement, était acquis d'avance. Déroulède n'assista qu'aux premières séances :

« Je ne nie pas que mon intention ne fût de

vous combattre, déclara-t-il à ses juges ; je ne nie pas que, pour le jour du verdict de Dreyfus,

Prison de la Santé

[illegible] 99.

Merci, mon cher et fidèle Ligueur. Je n'ai jamais douté en sûr, jamais douté de votre dévouement non plus que de votre patriotisme. Je suis vivement touché de votre vaillante lettre. Ayez bon espoir comme j'ai bon courage.

La France n'est pas morte encore. Vive la France!

Bonne poignée de main

Déroulède

j'étais résolu à faire une suprême tentative. Mon raisonnement était celui-ci. S'il provenait de ce

jugement un soulèvement, je livrerais alors la bataille, mais cette bataille serait la dernière. Car, si j'ai pensé à un coup de force, ce n'était pas pour prolonger une agitation stérile et nuisible à mon pays, c'était pour la clore. »

Quand il eut conscience que, coûte que coûte, il serait condamné, il refusa de comparaître à nouveau.

« — Vous êtes des misérables. Je ne veux plus paraître devant vous. Renvoyez-moi dans ma prison. »

Et en regagnant sa cellule il ajouta, s'adressant à Fallières qui dirigeait les débats :

« — Je ne respecte ici que vous, monsieur le Président. Et encore, vous présidez une assemblée de gredins qui vous font peur. »

Quand la peine fut prononcée, Déroulède, malade, épuisé par l'âpre lutte qu'il soutenait depuis longtemps, manifesta son désir de gagner l'Espagne.

Il fut dirigé sur la frontière du Nord.

XIII

L'EXIL

Déroulède se rend à Saint-Sébastien. — Marcel Habert vient le rejoindre. — Un discours au sujet de la Ligue, de la Politique et de Raymond Poincaré. — L'affaire Delsor. — Une lettre de Déroulède à Gauthier de Clagny. — Polémique avec Jaurès. — Un duel. — Séjour à Vienne. — L'amnistie.

DÉROULÈDE, sans prendre de repos, quitta la Belgique et dans la nuit traversa l'Alsace pour gagner, par un détour immense et fatigant, Saint-Sébastien. C'était la terre d'exil que le patriote s'était assignée.

Ses amis s'employèrent de toutes leurs forces à rendre au proscrit le séjour loin de la Patrie supportable. Ils sont aidés, il faut le reconnaître, par la confiance inébranlable dont fait preuve le patriote envers sa cause. Il voit, aux élections municipales, le nationalisme gagner

dans Paris la majorité des sièges. Mais il va bientôt aussi voir sombrer dans la défaveur et l'oubli ce parti qui était son œuvre. Un homme partage ses enthousiasmes et lui prodigue ses consolations : c'est Marcel Habert, exilé aussi par la Haute-Cour, qui est venu rejoindre son grand ami.

Les encouragements, les lettres, les visites ne manquent pas à l'exilé. La modeste maison dont il a fait sa demeure à Saint-Sébastien reçoit continuellement des camarades de Paris, d'Angoulême, des ligueurs. Déroulède suit pas à pas le mouvement politique de la France ; il ne perd pas un geste ou une parole échangés au Parlement. Avec une affection et un amour profonds, il dirige la Ligue des Patriotes, sa chère Ligue.

C'est de Saint-Sébastien qu'il prépare le plus beau de ses discours peut-être, qui sera lu le 23 mai 1901 par Henri Galli, le vice-président de la Ligue, au meeting du manège Saint-Paul.

« Si la politique qui menace de pénétrer aujourd'hui jusqu'à la caserne, est entrée dans nos rangs, fait-il dire à ses ligueurs, la faute n'en est pas à moi. Tant que je l'ai pu, j'ai gardé à notre association son but impartial de revanche

et de préparation des forces vengeresses. Il a bien fallu, n'étant ni sourd ni aveugle, que les honteuses clameurs des politiciens me fissent regarder ce qui se passait derrière nous et, une fois retourné, il m'a bien fallu reconnaître qu'un autre devoir encore plus urgent, encore plus primordial, si je puis dire, réclamait tous mes efforts et tous les vôtres.

» C'est en 1886, à Buzenval, au milieu des drapeaux rouges criminellement déployés sur la tombe de nos soldats, et cela en présence et avec l'approbation de certains députés, que j'ai compris pour la première fois dans quel état d'anarchie nous étions tombés et que, pour la première fois, j'ai déclaré qu'avant de délivrer l'Alsace et la Lorraine il fallait libérer la France. Beaucoup d'entre vous sont encore là qui doivent s'en souvenir.

» Hélas! il y a quinze ans de cela et ni l'une ni l'autre libération n'est accomplie. L'Alsace-Lorraine est toujours hors de France, la France n'est pas encore hors de peine. »

La France n'est pas encore hors de peine! Et qui en est la cause? La belle occasion de foncer encore sur le Parlement! Et, faisant allusion à la journée de Reuilly, il poursuit :

« A qui fera-t-on croire que ce jour-là, qu'aujourd'hui même, que demain un seul homme du peuple de France se lèvera résolu à se faire tuer pour la défense du régime parlementaire? Qui osera soutenir que des hordes de députés, de sénateurs, voire de conseillers municipaux en armes se seraient précipités à notre rencontre pour faire un rempart de leur corps au Parlementarisme menacé? »

De là à la question du plébiscite, il n'y a qu'un pas. Il est vite franchi :

« Que ce soient les déclarations de 1791 que l'on étudie ou celles de 1793 que l'on consulte, il ne saurait y avoir deux avis sur ce point : « Les hommes naissent libres et égaux en droits. » La souveraineté réside dans le Peuple. » Elles s'expriment ainsi l'une et l'autre et pour plus de clarté la déclaration de 1793 ajoute : « Cha- » que citoyen a un droit égal de concourir à la » formation de la loi et à l'élection de ses man- » dataires. »

» Marcel Habert et moi nous n'avons jamais demandé davantage. Nous pouvions ajouter qu'il est pour lui comme pour moi tel article de la même déclaration établissant que le 23 février 1899 nous n'avons fait « qu'exercer le plus sacré

Phot. Vizzavona.

PAUL DÉROULÈDE

(d'après le tableau de F. Cormon.)

des droits et accomplir le plus indispensable des devoirs », mais je ne m'adresse pas à des hommes comme vous pour les apitoyer sur les injustices qui nous sont personnelles, je ne leur parle que pour les convaincre de la justice de notre cause. Puissent-ils véritablement penser, puissent-ils dire sincèrement, après nous avoir entendus, qu'il n'est pas de République plus républicaine que la République plébiscitaire. »

Et Déroulède, tout en reconnaissant la divergence d'opinions qui le sépare de M. Poincaré, prend celui qui devint le Président de la République à témoin :

« Je sais bien que ce n'est pas tout à fait l'opinion d'un très jeune et très honorable ancien ministre, M. Poincaré, qui, dans son dernier discours de Nancy, vient de classer délibérément notre parti parmi les partis de réaction. J'ai trop longtemps vécu dans les milieux parlementaires pour être surpris que l'air vicié qu'on y respire trouble les meilleurs cerveaux, jusqu'à leur faire perdre, avec la notion du juste et de l'injuste, le sens réel des mots et des phrases.

» C'est cependant un très parfait galant homme que M. Poincaré, je dirai même de lui

sans crainte de m'avancer trop, qu'il est tout à la fois l'homme honnête dont parle La Bruyère et l'honnête homme dont on ne parle jamais sans égards. C'est, en outre, un esprit singulièrement fin et cultivé, plus qu'un lettré, un homme de lettres; on a de lui certain petit pamphlet publié dans la *Revue de Paris*, et qui ferait bien la plus merveilleuse brochure de propagande à mettre entre les mains de tous ceux qui conserveraient l'ombre d'une illusion sur l'état d'âme de nos ministres, leurs occupations, leur caractère et leur inutilité. M. Poincaré ne prononce pas expressément ce mot, mais il le fait si bien venir à l'esprit qu'il monte aux lèvres. Non pas qu'il veuille dire par là qu'il est inutile d'être ministre, mais bien que les ministres sont à peu près rendus inutiles de par l'ingérence perpétuelle des Chambres. »

Pendant les années qui suivent, Déroulède observe toujours de très près les événements de son pays.

C'est l'affaire Delsor qui survient.

C'est, pendant le ministère Combes, dans les premiers jours de 1904, un député d'Alsace-Lorraine expulsé de France comme sujet alle-

mand. Cet acte raviva dans le pays les passions politiques et religieuses des partis.

Une interpellation à la Chambre est imminente. Aussitôt Déroulède écrit à Gauthier de

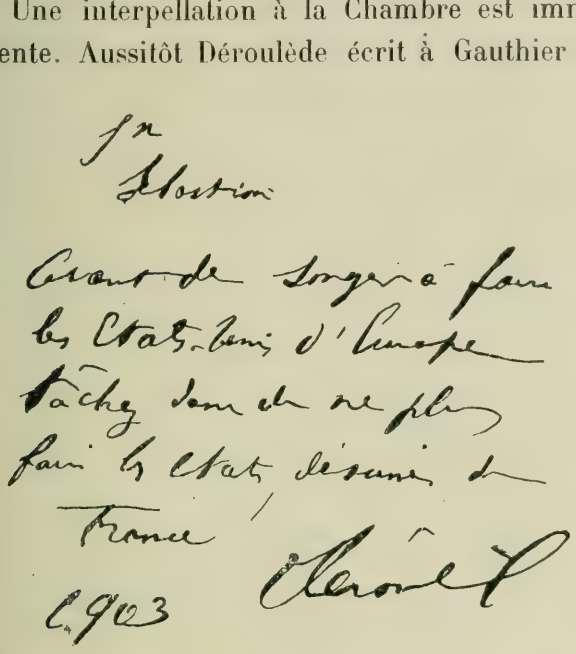

Sr
Sébastien

Avant de songer à faire
les Etats-Unis d'Europe
tâchez donc de ne plus
faire les Etats désunis de
France

C. 903 Déroulède

Clagny, député de Seine-et-Oise, cette noble lettre :

« Très cher ami,

» Faites tout au monde pour que l'Alsace-Lorraine ne sorte pas amoindrie et une fois de plus meurtrie, sinon blessée à mort, du débat de demain.

» Loin du terrain de la bataille, je ne sais comment elle s'engagera, ni comment, ni même s'il y faudra prendre part.

» Le renversement — impossible d'ailleurs — de Combes, l'écrasement — possible, même injustement — de l'abbé Delsor ne doivent pas entrer en ligne de compter à côté de cet intérêt vital, primordial pour la patrie ; le maintien de la protestation et des espérances alsaciennes-lorraines. Subordonnez tout à cette question, je vous en conjure au nom de la France. Un vote antipatriotique, ce serait peut-être un succès pour les nationalistes, ce serait un désastre pour la nation. Ne forcez ni Combes, ni la majorité dans leurs derniers retranchements. Laissez-vous tromper par eux s'ils font mine de vous tromper et s'essayent à jouer le rôle de patriotes. Au fond et dans la forme même, le langage des journaux du bloc est très anti-allemand.

» Songez au cosmopolite Jaurès qui guette l'occasion de poser le dilemme : ou la revanche ou la renonciation. Ne laissez rien faire, ne dites rien qui puisse servir à une apostasie publique de la Patrie. Une imprudence peut tout perdre, et les germanophiles n'attendent qu'une occasion. Vous êtes un sage, soyez un guide. Ne

souffrez pas que la politique électorale, non pas même la politique ministérielle, se mêle à une question nationale. J'ai le cœur serré en songeant à la redoutable partie qui va se jouer demain pour les destinées de toute la France. Un mot de trop peut tout perdre, une exigence de trop peut tout faire crouler...

» Il n'y a pas de parti qui doive nous empêcher de servir la France envers et contre tous et par n'importe qui : *Nec altera, nec alia, Gallia!* »

Comme les questions d'hommes disparaissent vite pour lui devant celles plus graves qui touchent à l'Alsace-Lorraine et qui mettent la revanche en jeu!

Que ne fera-t-il pas pour que Jaurès ne puisse encore l'ébranler!

Aussi bien, est-ce toujours la lutte ouverte entre le patriote et le député socialiste. Toute occasion est bonne aux deux adversaires pour se donner des coups de griffes. Et la haine qui les jette l'un contre l'autre les conduira bientôt l'un en face de l'autre.

Le 1er décembre de cette même année, à la suite d'un article publié par Jaurès dans *l'Humanité* au sujet d'une manifestation autour de

la statue de Jeanne d'Arc, Déroulède lui adressa ces lignes :

« L'entrefilet publié dans votre journal sur la manifestation de la jeunesse française à la statue de Jeanne d'Arc, se termine ainsi : « En atten- » dant l'inévitable télégramme de Déroulède. » La situation exceptionnelle que vous m'avez faite hors de mon pays, et sur laquelle vous veillez, je le sais, avec un soin jaloux, a forcément retardé ce télégramme inévitable, mais vous n'aurez pas tout perdu pour attendre, et le voici :

» Je tiens Jeanne d'Arc pour la plus sublime héroïne de toute notre héroïque histoire; François Coppée et ses jeunes protestataires pour des patriotes d'autant plus nécessaires à la patrie que vos disciples et vous lui êtes plus funestes, et je vous tiens, vous, monsieur Jaurès, pour le plus odieux pervertisseur de consciences qui ait jamais fait, en France, le jeu de l'étranger, sans avoir su, même par là, vous concilier ni l'estime ni la sympathie de ces frères allemands, en faveur desquels vous vous évertuez à nous faire renier nos frères de l'Alsace et de la Lorraine. Rappelez-vous l'injurieux mépris de Bebel pour votre socialisme ministériel; rappelez-vous le dernier jugement de Kanski sur votre républi-

que franc-maçonne, délatrice et policière. »

Par dépêche, Jaurès lui répondit :

« Ainsi, monsieur, parce qu'un de mes collaborateurs a parlé de « l'inévitable dépêche de Déroulède », vous m'outragez. A une plaisanterie inoffensive vous répondez par l'insulte. Je n'ai point à discuter votre conception du patriotisme ; il vous plaît de retrancher de la conscience nationale ceux qui veulent que la France rétablisse sa vraie grandeur en travaillant à l'avènement de la démocratie, de la liberté, de la justice sociale de la paix dans le monde.

» C'est tant pis pour vous. Mais je ne puis accepter le ton et la forme de votre dépêche et je prie deux de mes amis, MM. Gabriel Deville et Augagneur, députés, de vous demander la réparation qui m'est due.

» Le parti socialiste auquel j'appartiens tout entier, condamne et a raison de condamner ces façons ineptes et barbares de régler des conflits d'idées. Mon excuse envers lui, c'est que je n'ai jamais usé de provocation et que je cède, au contraire, à la provocation la plus directe, la plus évidente, la plus injustifiée.

» Je la négligerais si vous pouviez discuter avec moi dans des conditions normales.

» La qualité d'exilé invoquée par vous m'interdit de la dédaigner. Je vous prie d'indiquer à MM. Gabriel Deville et Augagneur avec quels de vos amis ils doivent se mettre en rapport. »

C'était le duel inévitable.

Au reçu de ce télégramme, Déroulède demanda à Henri Galli et à Guyot de Villeneuve de se mettre en rapport avec les témoins de Jaurès. Augagneur appelé à Lyon est remplacé par Gérault-Richard. Il ne reste qu'à débattre les conditions de la rencontre.

Un contre-temps se produit alors. Le gouvernement espagnol interdit le duel. Alors Jaurès et ses témoins obtiennent un sauf-conduit du gouvernement français.

La rencontre a lieu aux environs d'Hendaye, dans une prairie voisine de la célèbre île des Faisans où eut lieu l'entrevue solennelle de Louis XIV et de Philippe V, roi d'Espagne. Le cadre est pittoresque : de hautes montagnes au flanc desquelles affleurent, en un chaos de rochers, d'énormes assises granitiques, encerclant le village franco-espagnol que coupe la Bidassoa. La journée est superbe. Un gai soleil d'automne ourle de clarté les cimes lointaines

des montagnes dont la base plonge dans de légers brouillards que chasse la brise du matin.

Il est dix heures. Déroulède débouche en voiture sur le pont international de Behobie. L'exilé est tout de noir vêtu, recouvert d'un ample pardessus dont le col de fourrure s'orne d'un ruban rouge aux dimensions inusitées. Il met pied à terre et se dirige vers le poteau frontière. Alors se découvrant d'un geste large, il porte la main à ses lèvres et salue d'un baiser le ciel de France.

Il remonte aussitôt en voiture et le cocher, enlevant son attelage, le conduit à Simonea, la propriété où a lieu la rencontre.

Les conditions sont deux balles à vingt-cinq pas.

Aucun adversaire n'est touché.

Ils ne se sont point salués.

Quand la tourmente politique est apaisée, on fait savoir à Déroulède que le gouvernement est prêt à lui accorder sa grâce.

Être gracié par ses ennemis? Cela, jamais!

« Comment mes plus fidèles ligueurs auraient-ils pu accepter ce retour précipité de leur chef par la porte basse de la grâce

octroyée ? » dira-t-il à quelque temps de là.

Aussi bien l'extinction de la peine par ces moyens ne rendrait pas à l'exilé ses droits civils. Et Déroulède veut rentrer à Paris sans subir d'amputation de ce genre. Habert, à la fin de sa peine, est revenu à Paris. Déroulède, qui a mis en ordre ses souvenirs de la guerre, les publiera quand il aura le droit de fouler lui aussi le sol de France. Et sans cesser de suivre de loin les fluctuations de la politique, il voyage. Il va à Vienne. C'est là que, le 29 octobre 1905, il apprend le vote de la loi d'amnistie votée par la Chambre.

A l'hôtel où il est descendu, un ami accourt lui annoncer l'heureuse nouvelle.

« — Ils ont fait cela? prononce Déroulède d'une voix qui tremble d'une telle émotion que sa sœur accourt, inquiète, de la pièce voisine. Ils ont fait cela ! Ce n'est pas possible ! »

Une joie débordante succède bientôt au saisissement des premières minutes. Le patriote va revoir sa France. Quel bon combat il va pouvoir mener encore pour elle !

XIV

DERNIÈRES ANNÉES

Le retour à Paris. — Le meeting du manège Saint-Paul. — Déroulède se présente encore aux élections. — Son échec. — La mort du commandant Lanes. — Le dernier Champigny. — Un beau discours. — Déroulède malade quitte Paris. — Il s'éteint à Nice.

Le 5 novembre 1905, après six longues années d'absence, Déroulède rentre à Paris. Quelle réception et quel enthousiasme! Quelle foule délirante l'acclame et le paye en un instant de toutes ses peines passées! Il faut à sa voiture des heures et des heures pour couvrir les quelques kilomètres qui séparent la gare de l'Est de la demeure de son frère, avenue Victor-Hugo. Quelle fête et quel accueil!

Déroulède est touché au cœur. Le 30 novembre, à un meeting monstre qui réunit ses ligueurs au manège Saint-Paul, il dit à la foule

qui l'entoure, toute la joie qu'il éprouve en rentrant en France et toute la reconnaissance qu'il garde à ceux qui le vinrent recevoir à Paris :

« Quelle paroles puis-je trouver, quels mots puis-je inventer, de quelles expressions assez fortes, assez éloquentes, assez neuves pourrais-je me servir pour vous donner une idée, même lointaine, même diminuée, de la joie immense, inouïe, indicible dont Paris a rempli mon cœur par son accueil du 5 novembre, et dont vous l'inondez encore aujourd'hui par vos fraternelles acclamations ! En vérité, il va m'être difficile, il me sera presque impossible de vous entretenir de mes douleurs anciennes sur la cime de bonheur où vous m'avez transporté.

» Vous avez dressé une telle muraille de pierres blanches entre le sombre passé d'hier et le lumineux présent d'aujourd'hui, vous avez élevé si haute la montagne de consolation, que le calvaire si péniblement, si lentement gravi, semble s'être effondré tout à coup et qu'il me faut un effort de mémoire pour me souvenir de tout ce dont j'ai souffert dans ma liberté, dans mes affections, dans mes idées surtout, depuis plus de six ans.

» Déjà, dès mon entrée sur le territoire de

Belfort, dès mon premier contact avec le sol sacré de la patrie, la résurrection de ma joie si longtemps morte avait revivifié tout mon être. Certes, plus le train qui me ramenait vers vous approchait de Paris, plus mon cœur battait à coups redoublés, à la seule pensée de me retrouver au milieu des ardents citoyens de la grande cité française ; et cependant, mon attente joyeuse n'avait pas deviné l'éblouissante réalité qui allait bientôt se dresser devant moi. »

Cependant, en dépit de ses enthousiasmes, en dépit du temps qu'il prodiguait à sa Ligue, à son parti, les concours sur lesquels il eût pu compter lui manquaient: concours moraux pour la diffusion de ses idées, concours financiers pour la caisse de la Ligue. Déroulède ne trouva rien de cela. Les bonnes volontés utiles étaient en trop petit nombre autour de lui.

Il s'en rendit vite compte et il eut le tort de ne point rester inébranlable dans sa décision de ne pas se représenter à la Chambre. Les électeurs de la Charente lui préférèrent son concurrent. C'était le coup de grâce. Mais une âme si vaillante pouvait-elle s'avouer vaincue? Un tel cœur pouvait-il renoncer à vivre pour ce qui était le but unique de sa vie : devenir forts afin de

reconquérir les provinces annexées? Non pas!

On croirait qu'il a conscience d'entrer dans les dernières années qui lui restent à vivre. Il se multiplie. Puisque la Chambre lui est fermée, que la vie politique officielle en quelque sorte lui échappe, il saura se rendre utile à sa cause, à sa grande cause de Revanche. Il ne négligera rien pour que cette idée dominante de toute sa vie pénètre ses adeptes, ses disciples. Il faut montrer qu'en 1870 la bravoure des soldats n'a point failli et que l'incurie des généraux a seule précipité notre perte. Il publie alors successivement ses *Feuilles de Route* et ses *Nouvelles Feuilles de Route*. Combien de héros citera-t-il dans ces pages, depuis le plus ignorant de ses turcos jusqu'au vaillant commandant Lanes!

Mais le commandant Lanes est général et va bientôt s'éteindre. En 1911, Déroulède assiste à ses derniers moments. De la Charente où il se reposait, il est revenu à Paris, à l'annonce de la fin proche du soldat qu'il vénérait.

Il entre. Lanes ne reconnaît personne, n'entend plus : il est dans le coma. Déroulède s'approche du lit de mort :

« — Bonjour, mon général », fait-il.

Le moribond ne tressaille même pas.

« — Bonjour, mon commandant, prononce alors l'ancien lieutenant.

» — C'est Déroulède! Qu'on ouvre! De la lumière! »

Le général a repris ses sens. Il n'était qu'un homme au monde qui pût l'appeler « mon commandant », et c'était Déroulède. Déroulède était là. Il avait réveillé un mort.

Durant une heure entière — qui fut sa dernière — Lanes échangea avec le ligueur une longue conversation.

« — Où est votre ruban? » lui dit-il les yeux fixés sur sa boutonnière vierge.

C'était vrai ; Déroulède ne portait plus sa croix d'honneur. Trop de gens qui ne la méritaient pas s'en enorgueillissaient, trop de gens en la portant en déshonoraient le ruban.

« — Je la porte bien, moi, fit Lanes, interrompant les réflexions de Déroulède ; et le ruban qui devrait être en ce moment à votre boutonnière, c'est moi qui vous l'ai donné. Ne vous en souvenez-vous pas? »

Le jour même, Déroulède portait son ruban.

Tous les ans il ne manqua pas d'emmener son monde autour de la statue de Strasbourg, à Buzenval, à Champigny-la-Bataille.

Ah ! ce dernier Champigny ! Cet ultime pèlerinage au monument des morts pour la Patrie !

Pour pouvoir s'y rendre, le patriote a enfreint la consigne de ses médecins. Et malgré le froid qui pique cet après-midi de décembre, il s'est rendu en automobile jusqu'à l'ossuaire.

Émouvantes paroles prononcées dans un dernier souffle :

« Ligueuses et ligueurs, compagnes et compagnons de nos traditionnels pèlerinages de Champigny-la-Bataille, si heureux que je sois de vous retrouver ici en aussi grand nombre et quelque douceur que j'éprouve à vous saluer et à être salué par vous en une si chaude et si mutuelle sympathie, ce n'est pas pour vous que j'ai fait l'effort de quitter mon lit de souffrances, ce n'est pas pour vous que j'ai violenté ma faiblesse et forcé ma santé à obéir à ma volonté.

» Pour vous non plus, chers et héroïques morts des glorieuses journées de 1870 ; pour vous non plus je n'eusse pas trouvé nécessaire de me transporter quand même jusqu'au pied de ce monument pour y affirmer une fois de plus la fidélité de mes regrets et la persévérance de mes revendications.

» Vos âmes qui lisent dans mon âme n'ont pas

Phot. Harlingue.

PAUL DÉROULÈDE PRONONÇANT SON DERNIER DISCOURS
A CHAMPIGNY (1913)

besoin que je leur répète mon éternelle, ma constante préoccupation pour la cause sacrée de la libération nationale.

» Mais il s'est passé, au cours de cette dernière année, de nombreux faits d'une importance capitale et qui méritaient bien d'être évoqués par moi devant les tombes des victimes de l'Année terrible.

» Je veux parler du renouveau de la protestation de nos frères d'Alsace et de Lorraine ; je veux parler des persécutions et des condamnations des patriotes de Metz, de Colmar, de Strasbourg et de Mulhouse, et enfin des indignes traitements, des basses injures, des ignobles brutalités imposées hier même aux recrues et aux citoyens de Saverne, par les insolents hobereaux militaires de l'armée prussienne.

» Ne croyez-vous pas que tous ces braves gens et tous ces gens braves méritaient bien qu'un malade secouât pour eux l'étreinte de sa maladie pour venir leur apporter publiquement l'hommage de sa gratitude ? Ne croyez-vous pas qu'elle méritait bien pareille démarche et pareil effort, toute notre jeunesse qui, de ce côté-ci des Vosges, a si ardemment accepté la loi de trois ans, est venue se ranger si vaillamment sous les

drapeaux de la France et a eu une si juste conception, en dépit des honteuses prédications des politiciens et des lâches, des dangers que les lois allemandes faisaient courir à la Patrie, et du devoir que c'était pour nos fils de se ruer spontanément, généreusement, en une sorte d'enrôlement volontaire! »

Paroles dernières qui résument l'admirable vie, la sublime aspiration à un but toujours unique!

S'est-il rappelé, le patriote, s'est-il rappelé, le poète, en flétrissant « les insolents hobereaux militaires de l'armée prussienne » qui terrorisent Saverne, la vieille ville de France, s'est-il rappelé *Monsieur le Hulan*, qu'il écrivait trente ans auparavant?

Peut-être, car le conte est toujours de circonstance, et tant d'autres s'en sont souvenus :

Il va titubant, selon son usage
Quand sur le chemin et juste au milieu,
Une femme est là qu'il heurte au passage.
Monsieur le Hulan l'examine un peu :
Mais oui, ces yeux bleus; oui, ce blanc visage,
Cette lèvre rouge enfin... Oui, pardieu!

Ce sont les couleurs qu'il défend qu'on garde!
Et plus il médite et plus il regarde,
Et mieux il comprend qu'on veut le railler.

« Ce visage-là n'est qu'une cocarde! »
Et la pauvre femme a beau supplier...
Monsieur le Hulan la fait fusiller.

L'effort qu'il a accompli, malade, en cette visite à l'ossuaire a terrassé le vieillard.

Déroulède sait qu'il est perdu.

Pour prolonger cette vie qui s'échappe, ses amis, ses proches, sa sœur, son admirable sœur, emmènent leur idole au chaud soleil de la Côte d'Azur. Avant que de quitter une dernière fois ce Paris où il a si vaillamment combattu, il se rend à Notre-Dame. Il franchit à pied le parvis de la Cathédrale et, catholique fidèle comme il fut fidèle soldat, comme il fut fidèle patriote, il communia — car hélas! les forces lui manquaient pour entendre la messe debout.

Le 30 janvier, il s'éteignait à Nice.

Quelle existence agitée, mais belle et noble et toute de droiture et grande d'honneur, fut celle de cet homme que les pires événements, les injustices ni les ingratitudes ne surent et ne purent jamais décevoir!

S'il a eu des moments de dégoût, d'abattement, d'amertume, de rancœur, il les oublia toujours vite pour reprendre son poste de com-

bat, plus grand, plus convaincu, plus irréductible que jamais.

Utopiste? Peut-être. Mais seulement dans sa prétention de toucher aux pierres de l'édifice parlementaire.

Chevaleresque? Son plus grand ennemi ne le laisserait pas nier devant soi.

Patriote? Jusqu'au fond du cœur, jusqu'au tréfonds de l'âme.

Cet homme-là fut une force; une Force faite de Confiance et de Foi dans laquelle se retrempa longtemps et aux moments les plus critiques la jeunesse de France. La France ne l'oubliera pas.

Son nom est à l'histoire.

TABLES

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Adam (Mme Edmond), 133, 156.
André (Émile), 107.
Arnin (comte d'), 117, 118.
Augagneur, 247, 248.
Augier (Émile), 5, 6, 18, 19, 20, 86, 125, 127, 150.

B

Balny, 158.
Banville (Théodore de), 108.
Barillier, 219.
Barrès (Maurice), 175, 189, 190, 198, 201, 215, 219.
Bazaine (maréchal Achille), 49.
Belcassem ben Sliman, 66, 67.
Bérard (Alexandre), 232.
Bergerat (Émile), 111.
Bernhardt (Mme Sarah), 124.
Beugnot (colonel), 25.
Blanc (lieutenant), 61.
Bocher (colonel), 27.
Boicervoise, 194.
Bonaparte (Napoléon), 139.
Bonaparte (Victor), 212.
Bonnemains (Mme Marguerite de), 176, 177, 179.
Botrel (Théodore), 115.
Boulanger (général), 160, 161, 162, 164, 167, 169, 170, 171, 172, 173, 176, 177, 178, 179, 180, 181.
Brière de l'Isle, 158.
Brisson, 186.
Brohan (Mlle Madeleine), 127.
Brown (Ralph.), 20.
Buisson (Ferdinand), 148, 197.

C

Cabasse (médecin-major), 32, 33.
Carnot (Sadi), 152.
Catinat, 42.
Cavaignac, 212.
Chanzy (général), 154.
Chénier (André), 216.
Christian, 175.
Cissey (général de), 117, 118.
Clagny (Gauthier de), 243.
Claretie (Jules), 6.
Clemenceau (Georges), 185, 188, 190, 191, 204.
Cochefert, 224.
Coislin (Mlle de) 216.
Combes, 244.

Condé (Louis II, prince de), 42.
Constans, 173, 178, 184.
Coppée (François), 246.
Coquelin, 109, 110, 127, 138.
Cougny, 7.
Courbet (amiral), 158.
Crémieux, 64.
Cyvoct, 197.

D

Delaunay, 127.
Delsor, 242, 244.
Déroulède (Mme), 29.
Déroulède (André) 12, 22, 28, 31, 32, 34, 35, 85, 89, 100, 209.
Déroulède (Mlle Jeanne), 86, 259.
Déroulède (Nicolas), 106.
Detaille, 148.
Deville (Gabriel), 247, 248.
Dolbeau (docteur), 96, 108.
Drechou, 80.
Dreyfus (Alfred), 197, 230, 235.
Duclaux (docteur), 197, 198, 200, 201, 202.
Dumonteil, 190.
Dupuy (Charles), 197, 225.
Duruy (Victor), 11, 12.
Duval (général), 94.

F

Fallières (Armand), 236.
Faure (Félix), 148, 151, 204, 207, 210, 218.
Faure (Sébastien), 197, 200, 201.
Ferry (Jules), 17, 119, 132, 149, 150, 151.
Fery d'Esclands, 148.
Flaubert (Gustave), 119.
Floquet, 173, 175.
Florentin (général), 224.
Flourens, 94.
Fortoul, 20.
Frédéric-Charles (prince), 47.
Freycinet (de), 160, 168, 173.

G

Galli (Henri), 204, 238, 248.
Gambetta (Léon), 64, 65, 101, 111, 152, 153, 154, 170.
Garnier (Francis), 158.
Gautier (Théophile), 119.
Gérault-Richard, 248.
Gerspach (Émile), 20.
Goblet, 168.
Grévy (Jules), 160.
Guillaume Ier (roi de Prusse), 47.
Guyot de Villeneuve, 248.

H

Habert (Marcel), 200, 201, 203, 215, 216, 217, 219, 222, 223, 224, 228, 238, 240, 250.
Hamard, 220.
Heine (Henri), 54.
Hennion, 234.
Hervé (commandant), 28.
Herz (Cornelius), 186, 187, 189, 191.
Hoche (général), 139.
Hugo (Victor), 152.
Hurcourt (d'), 151.

J

Jaunaux, 52, 53, 55.
Jaurès, 244, 245, 247.

K

Kanski, 246.

L

Laboulaye (Édouard), 119.
Lafontaine, 127.
Laguerre, 176, 177.
Laisant, 175.
Lanes (commandant), 69, 70, 72, 74, 75, 76, 77, 78, 90, 91, 97, 254, 255.
Laroze (Joseph), 64.
Laujol (Henri), pseudonyme d'Henri Roujon.
Le Hérissé, 175, 176.
Lemoing (colonel), 71.
Lempereur, 22, 23.
Lenchen (Stacha), 44, 45, 51, 54.
Linden (général von der), 36, 37, 42, 46, 48, 52, 53, 62, 63.
Loubet (Émile), 204, 205, 206, 218.
Lur-Saluce, 211.

M

Mac-Mahon (maréchal de), 93.
Marchand (commandant), 231.
Martin (Henri), 148, 152.
Maubant, 127.
Ménard-Dorian, 190.
Mendès (Catulle), 143.
Mercier (général), 234.
Mérillon, 155.
Millevoye, 191, 206.
Mirbeau (Octave), 197, 200.
Monard (capitaine), 98.
Musset (Alfred de), 54.
Mustapha (capitaine), 71.

N

Naquet, 175, 176.
Négrier (général), 158.
Noël (Édouard), 128, 139.
Norton, 191.

O

Orsatti, 199.
Orléans (duc d'), 212, 215, 216, 217.
Ould Salem, 79, 80.

P

Pellieux (général de), 207, 208, 212, 221.
Périllier, 233.
Perrin, 131, 132, 133.
Perrot (Marie), 87.
Pigault-Lebrun, 5.
Poincaré (Raymond), 241, 242.
Portaels, 34, 35, 108.
Pressensé, 194, 197.

R

Rebel (Jean), pseudonyme de Paul Déroulède, 7.
Reichenberg (Mlle), 141, 142.
Reynaud (Jean), 115.
Richard (Maurice), 20.
Richard (Pierre), 190.
Rivière (commandant), 158.
Rochefort (Henri), 80, 92, 174.
Rogeard (Louis-Auguste), 9.
Roger (commandant), 26.
Roget (général), 221, 223.
Rouart, 198.
Roujon (Henri), 131.
Rouvier, 173.
Ruau, 84.

S

Saint-Marc Girardin, 119.
Saint-Victor (Paul de), 108.
Sansbœuf, 151.
Sarcey (Francisque), 111, 143.
Skobeleff, 154.
Sonier de La Boissière, 224.

Stacha, voir Lenchen.
Stoffel (colonel baron Eugène), 18, 19.
Stoulig, 128, 139.
Strasser (capitaine), 61.

T

Tharaud (Jérôme et Jean), 150.
Thibaud (Georges).
Thiébaud (Georges), 173.
Thomassin (général), 211.
Thomson, 190.
Tirard, 173.
Tolstoï, 166.
Turquet, 148, 151.

V

Vallès (Jules), 9.
Vigny (Alfred de), 9.
Vitu, 130, 131.

W

Walter Scott, 6.

Z

Zurlinden (général), 212, 218, 220, 221.

TABLE DES GRAVURES

Pages.

Paul Déroulède, portrait (en frontispice).
— — médaillon de L. Pallez. 1
— — soutenant son frère blessé (d'après le tableau de E. Detaille). 32
— — en lieutenant de chasseurs (d'après le tableau de A. de Neuville). . . 48
— — d'après une gravure de Le Nain. . . 96
— — à 44 ans, portrait 112
— — à 52 ans, portrait 144
— — (dessin de C. Léandre, dans *Le Rire*). 160
— — et Maurice Barrès à la statue de Jeanne d'Arc. 208
— — à Buzenval, en 1912 224
— — d'après le tableau de F. Cormon. . 240
— — prononçant son dernier discours à Champigny, en 1913 256

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE. 1

PREMIÈRE PARTIE

LE SOLDAT

I

LA JEUNESSE

Post mortem. — Les ascendants de Déroulède. — Son enfance. — Ses études. — Ses premiers vers. — Il fait son droit. — Déclaration de guerre. — Les théories de Déroulède. — Une idylle. — Conversion. — Déroulède est nommé officier de mobiles. — L'école du soldat. — Reischoffen. — Départ pour la frontière. — Déroulède arrive à Metz. — Triste retour à Paris. — A la tête de ses mobiles, il part à Châlons. 3

II

COMBATS ET CAPTIVITÉ

Pages.

Retour des mobiles à Paris. — Paul Déroulède reste à Châlons. — Il s'engage aux zouaves. — André Déroulède rejoint son frère. — Marches et étapes. — Bazeilles. — Le baptême du feu. — André Déroulède est grièvement blessé. — Évacuation sur l'ambulance. — Paul Déroulède est prisonnier. — Il est autorisé à conduire son frère à Bruxelles. — Il part pour Berlin et est envoyé à Breslau. — Captivité. — La fille du geôlier. — Un roman d'évasion. — L'histoire de Lenchen. — La capitulation de Metz. — Commentaires de Déroulède. — Il est mis en cellule. 25

III

L'ÉVASION

Projets d'évasion. — Adieux à Lenchen. — En fuite. — L'arrivée à Liebau. — Un guide peu sûr. — Incidents de route. — Prague-Milan. — Avarice d'un consul. — Générosité d'un chef de gare. — Déroulède rentre en France. — P. P. C. 51

IV

DERNIÈRES CAMPAGNES

L'arrivée de Déroulède à Lyon. — Il est pris pour un espion. — Arrestation et mise en liberté. — Il est nommé sergent. — Il est envoyé à Tours. — Entrevue avec Crémieux. — Entretien avec Gambetta. — Gam-

Pages.

betta le fait sous-lieutenant. — Déroulède est affecté au 2e turcos. — Meung-sur-Loire, Bourges et Dijon. — Le turco Belcassem. — Marche à l'aventure. — Mirbeau et *le Bon gîte*. — Gray et *la Cocarde*. — Saint-Julien. — La bataille de Montbéliard. — Déroulède y gagne la croix. — De Pontarlier à Besançon. — Le refus de l'intendant. — L'histoire d'une planche. — La retraite. — En Suisse! — Déroulède regagne la France. — Il arrive à Bordeaux. — Départ pour Paris. 63

V

LA COMMUNE

Arrivée de Déroulède à Paris. — L'histoire d'un ruban. — En famille. — Retour à Bordeaux. — Le traité de paix. — La protestation des députés d'Alsace. — *La Belle Fille*. — Déroulède reste soldat. — La Commune. — Une mission de confiance. — La guerre civile. — Au pont d'Asnières. — Combat au Père-Lachaise. — Déroulède est blessé. — Convalescence à l'Angély. — Retour à l'armée. — Un accident de cheval met fin à sa carrière. — La campagne de Tunisie. — Une réflexion de Gambetta. 83

DEUXIÈME PARTIE

LE POÈTE

VI

L'ÉCRIVAIN

Les Chants du Soldat. — Le domaine de l'Angély. — *Le Clairon*. — Quelques critiques. — *De Profundis*. —

Pages.

Une ode à Corneille. — *Nouveaux Chants du Soldat.* — *Marches et Sonneries.* — *Refrains militaires.* — *Testament.* — *Les Chants du Paysan.* — L'Académie française couronne le poète. — Hommage d'un poète. — Contes et romans. — Un Livre d'histoire. — *Les Feuilles de Route.* — Une vibrante préface. — Œuvres de jeunesse. — *La Revue Nationale et Étrangère.* 105

VII

L'AUTEUR DRAMATIQUE

Le théâtre de Déroulède, œuvre d'éducation. — *Juan Strenner.* — Une appréciation du *Figaro.* — La critique de la *Vie parisienne.* — *L'Hetman* à l'Odéon. — Allusions politiques. — Le succès de la pièce. — *La Moabite.* — Démêlés entre Jules Ferry, Perrin et l'auteur. — Une préface à *La Moabite.* — Sa lecture chez Mme Adam. — Le compte rendu de la pièce. — *Messire du Guesclin.* — *La mort de Hoche.* — Le procès du régime. — *La plus belle fille du monde.* — Comment Mlle Reichenberg lui fit voir le jour. — Opinions différentes de Sarcey et de Mendès . . . 123

TROISIÈME PARTIE

L'HOMME POLITIQUE

VIII

DÉBUTS DANS LA VIE PUBLIQUE

Déroulède et Gambetta. — La Commission d'éducation militaire. — L'opposition de Jules Ferry. —

Pages.

Le Drapeau. — La Ligue des patriotes. — La mort de Gambetta. — La mort de Chanzy. — Déroulède institue des fêtes nationales de tir. — La campagne du *Drapeau.* — Discours de Déroulède aux obsèques du commandant Rivière. — Jules Grévy, Freycinet et Boulanger. 147

IX

DÉROULÈDE ET BOULANGER

Premiers entretiens de Déroulède et de Boulanger. — Monologue. — Déroulède voyage. — Il rencontre Tolstoï. — Il se met au service de la Grèce. — Rentrée en France. — Nouvelle entrevue avec le général Boulanger. — Chute du Ministère. — Le général Boulanger rejoint son corps d'armée. — Déroulède continue sa campagne. — Les élections de 1889. — Boulanger est élu et disparaît. — Déroulède est traduit en correctionnelle. — La Charente l'envoie siéger à la Chambre. — Visite de Déroulède au général à Jersey. — Entrevue orageuse. — Déroulède apporte à la Chambre sa démission. — Il la retire après le discours de Constans. 161

X

ACTES ET PAROLES

Un discours de Déroulède. — Panama. — Intervention de Déroulède à la tribune. — Il dénonce Clemenceau. — Duel entre les deux adversaires. — Les papiers Norton. — Déroulède donne sa démission de député. — Il s'éloigne de la vie politique. — Retour à la Chambre. — L'affaire Dreyfus. — Discours patriotiques. — La réunion de la salle Chaynes. —

Pages.

Convocation des Ligueurs. — Déroulède peut seul, de son parti, entrer dans la salle. — Il tient tête à l'orage. — Départ pour le Midi. — La mort de Félix Faure. — Déroulède rentre à Paris. 181

XI

LE COUP D'ÉTAT

L'élection d'Émile Loubet. — Manifestations dans Paris. — Déroulède à la statue de Jeanne d'Arc. — Le général de Pellieux. — Complot national. — Triumvirat et gouvernement provisoire. — Proclamation de Déroulède. — Les ordres de la Préfecture. — Le duc d'Orléans. — Aux bureaux de la Ligue. — On parle du duc. — Dernières dispositions. — Le journal du 23 février. — Le rôle de la police, — « A l'Élysée, mon général! » — Pellieux, Zurlinden et l'inconnu. — Échec du coup d'État. — A la caserne de Reuilly. — Le général Florentin. — Arrestation de Déroulède. — Son transfert à la Conciergerie. — Il écrit au Président du Conseil. — La Chambre autorise les poursuites contre le député 205

XII

COUR D'ASSISES ET HAUTE COUR

La défense de Déroulède. — Son réquisitoire contre le Parlement. — Il est acquitté. — Séjour à l'Angély. — Rentré à la Chambre. — Un projet de revision de la Constitution. — Le procès de Rennes. — Arrestation de Déroulède. — La Haute Cour. — Bannissement du Député. 227

XIII

L'EXIL

Pages.

Déroulède se rend à Saint-Sébastien. — Marcel Habert vient le rejoindre. — Un discours au sujet de la Ligue, de la politique et de Raymond Poincaré. — L'affaire Delsor. — Une lettre de Déroulède à Gauthier de Clagny. — Polémique avec Jaurès. — Un duel. — Séjour à Vienne. — L'amnistie. . . 237

XIV

DERNIÈRES ANNÉES

Le retour à Paris. — Le meeting du manège Saint-Paul. — Déroulède se présente encore aux élections. — Son échec. — La mort du commandant Lanes. — Le dernier Champigny. — Un beau discours. — Déroulède malade quitte Paris. — Il s'éteint à Nice. 251

Index alphabétique. 263

Table des Gravures. 267

IMPRIMÉ

PAR

PHILIPPE RENOUARD

19, rue des Saints-Pères

PARIS

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

OCT 6 1994

CE

a39003 002543055b

CE PQ 2218
.D7Z586 1914
COO DUCRAY, CAMI PAUL DEROULE
ACC# 1221534